

PRÈS LES ÉMEUTES

Washington offre son aide à la Tunisie

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

4F

Algérie, 170 F; Arabie, 420 F; Tunisie, 380 F; Afrique, 170 F; Australie, 17 F; Belgique, 28 F; Canada, 1,10 \$; Côte d'Ivoire, 340 F; Danemark, 8,50 Kr.; Espagne, 110 pes.; E.-U., 95 c.; G.-B., 55 p.; Grèce, 65 dr.; Inde, 85 p.; Italie, 1,500 L.; Japon, 375 ¥; Liban, 1,550 dr.; Luxembourg, 28 F.; Malaisie, 3,00 S.; Pays-Bas, 1,75 fl.; Portugal, 85 esc.; Royaume-Uni, 300 F; Espagne, 7,76 fr.; Suisse, 1,50 S.; Yougoslavie, 330 ml.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél: MONDIPAR 659572 F C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél.: 248-72-23

L'échec du «magicien» Kissinger

Celui que l'on avait surnommé, naguère, le «magicien», l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger, n'a pu, cette fois, sortir un lapin du chapeau. Peut-être la situation en Amérique centrale, sur laquelle devait réfléchir la commission bipartite de douze membres qu'il a présidée durant six mois, fait-elle partie de ces cas limites que l'on tranche de moins en moins par la conviction, voire en passion. Toujours est-il que le rapport rendu public à Washington le 11 janvier divise déjà les Etats-Unis - et l'isthme centraméricain.

Sur la nécessité d'une aide économique massive à une région globalement sous-développée, relativement sous-peuplée et attardée dans des structures sociales d'un autre âge le consensus a certes été total. Il s'éleva peu de voix, au sud comme au nord de l'hémisphère, pour objecter que l'Amérique centrale est évidemment moins bien préparée que l'Europe de 1947 à un autre «plan Marshall» (en miniature), voire que l'Amérique latine de 1961 à une nouvelle «Alliance pour le progrès» (en plus modeste). Mais déjà le bât blesse lorsqu'il s'agit de déterminer combien, 8 milliards de dollars en cinq ans, c'est moins de la moitié de ce que réclamait le seul Honduras. Et c'est beaucoup plus, sans doute, que ce qu'est prêt à voter le député américain moyen en cette année électorale.

L'unanimité existe, également, sur l'objectif à atteindre : la démocratie. Mais par quel chemin ? La nomination s'est dans l'ensemble rangée à l'avis de l'administration de M. Reagan, selon qui il convient de jouer à la fois de la «carotte» économique et du «bâton» militaire. Or ce deuxième volet du programme divise, et divisera encore longtemps, les Américains.

Convient-il de maintenir aux contre-révolutionnaires nicaraguayens une aide toujours dite «secrète», alors que tout ce qui touche la C.I.A. révèle cette Amérique latine que les Etats-Unis voudraient tant se concilier ? On ne peut nier que le débarquement américain à la Grenade a puissamment contribué à la récente annonce par Managua de mesures concrètes d'ouverture politique. Mais les méthodes des «contras» (assassins, incendiaires, attentats) ne peuvent que souder la population autour des «commandantes».

Il ne saurait non plus y avoir consensus des Américains en faveur des idées de M. Kissinger (conformes à celles de M. Reagan) selon lesquelles l'aide militaire ne doit pas être subordonnée aux progrès des droits de l'homme, au Salvador tout particulièrement. Si l'ordre «démocratique» est celui des Escadrons de la mort, quel est l'avantage d'appartenir au fameux «camp de la liberté» ? La majorité de la commission, c'est son honneur, n'a pas retenu cette position ; mais ses divisions seront exploitées par l'exécutif pour faire triompher ses thèses.

Le souci de sécurité des Etats-Unis est parfaitement légitime - comme celui de tout Etat démocratique. Mais sauf à se comporter, précisément, comme son rival soviétique en Europe de l'Est ou en Afghanistan, Washington ne saurait imposer son ordre par la force. Les Américains doivent apprendre à coexister avec des pays dont les régimes ne partagent pas leurs principes, sous la seule réserve - il est vrai capitale - que Moscou et ses alliés ne s'y installent pas militairement. Tout en reconnaissant implicitement qu'un régime sandiniste confirmé par les urnes serait, à ses yeux, légitime, la commission Kissinger a été bien trop discrète sur cet aspect des choses.

(Lire page 2.)

Profond remaniement de l'état-major espagnol

Le plan de réforme socialiste des forces armées est entré en vigueur

De notre correspondant

Madrid. - Le gouvernement espagnol a procédé, le mercredi 11 janvier, à un profond remaniement de la hiérarchie militaire, le premier depuis son arrivée au pouvoir, en décembre 1982.

Profitant du passage normal à la retraite de deux membres du Comité des chefs d'état-major, les socialistes ont écarté en douceur les deux autres, les chefs d'état-major des armées de terre et de la marine qui, dans le cas du second surtout, ne semblaient manifester qu'un enthousiasme relatif pour le régime démocratique.

Cette réorganisation marque le début de l'entrée en vigueur du plan de réforme des forces armées, qui se heurte à des réticences dans certains milieux militaires, mais qui vient de recevoir l'appui direct du roi Juan Carlos (le Monde du 9 janvier).

Le poste nouvellement créé de chef d'état-major de la défense, le plus important de la hiérarchie, sera occupé par l'amiral Andreu Liberal Lucini. Il fut attaché naval à l'ambassade d'Espagne à Washington et secrétaire général de la marine avant d'être nommé, en 1977, sous-secrétaire d'Etat à la défense. Il travailla alors en étroite collaboration avec le vice-président du gouvernement chargé des affaires militaires, le lieutenant général Gutierrez Meillado, qui tentait prudemment de réformer les structures héritées du franquisme.

L'amiral Liberal a conservé de cette époque l'image d'un officier favorable à l'évolution démocratique. C'est la première fois que le principal poste de responsabilité au sein des forces armées est occupé

par un représentant de la marine, une institution qui devrait jouer un rôle croissant à la suite de l'intégration de l'Espagne à l'OTAN.

Le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre sera le lieutenant général Jose Senez de Tejada qui était jusqu'à maintenant capitaine général de la région militaire de Madrid.

Ce choix était peut-être moins attendu. Cet officier fut notamment chef d'état-major de la division blindée Brunete lorsque celle-ci était commandée par le lieutenant général Milans del Bosch, un des auteurs du putsch manqué de février 1981. Il travailla également au sein des services d'information de l'armée et jous à ce titre un rôle dans l'arrestation, en 1975, d'une dizaine d'officiers appartenant à l'U.M.D. (Union militaire démocratique), une organisation clandestine qui lutait pour le retour à la démocratie.

Le poste de chef d'état-major de l'armée de l'air sera occupé par le lieutenant général Jose Santos Peralba. Parlant quatre langues, ayant vécu de nombreuses années à l'étranger, notamment en Allemagne fédérale, ancien professeur à l'Académie générale de l'aviation, il passe pour un brillant «technicien». Il a représenté l'Espagne au comité militaire de l'OTAN.

Quant au vice-amiral Guillermo de Salas, nouveau chef d'état-major de la marine, ancien sous-directeur de l'Ecole navale militaire, il était jusqu'ici chef d'état-major en second.

THIERRY MALINAK.

La contre-offensive de M. Giscard d'Estaing

En attaquant violemment M. Mitterrand l'ancien président de la République a voulu prendre la tête de ceux qui souhaitent un durcissement de l'opposition

De retour d'un voyage de quinze jours en Israël, M. Giscard d'Estaing souhaitait répondre à l'attaque basse et mensongère du premier ministre qui, le 2 janvier dernier, avait mis en cause sa responsabilité - et celle de M. Barre - dans l'opération des «avions renifleurs».

Invité, le mercredi 11 janvier, du Journal de 20 heures sur TF 1, M. Giscard d'Estaing avait bien «fiché» son affaire. Faisant peu de cas des deux journalistes présents sur le plateau, il a même le jeu comme il l'entendait, dans la limite des quelques quinze minutes qui lui avaient été imparties.

Il a formulé quatre questions, celles - que se posent les gens qui, depuis quinze jours, ont entendu

Pierre Mauroy baver sur l'ancien président de la République et sur le premier ministre. A ces «quatre questions», qu'il a lui-même élaborées, il a voulu apporter «quatre réponses», dont le seul élément nouveau à verser au dossier est cette «note», écrite par l'ancien chef de l'Etat, le 6 avril 1979, et dans laquelle il s'interrogeait sur le sérieux du «dispositif» proposé à ELFERAP et expérimenté par elle. «Il me semble indispensable, remarquait-il, qu'une vérification soit faite dans des conditions qui permettraient de révéler un éventuel truquage.»

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 6.)

Procès en légitimité

A défaut de découvrir les nappes pétrolières tant convoitées, les «avions renifleurs» auront révélé les tensions sous-jacentes de la politique française. Mince butin : tout le monde les sentait monter. Il ne fallait qu'un prétexte pour qu'elles éclatent : nous l'avons. En vérité, c'est un détournement, car cette affaire, qui méritait d'être élucidée pour elle-même et méditée pour ce qu'elle révèle du fonctionnement des grandes entreprises et de la caution que peut y apporter l'Etat, prend désormais une dimension politique benale.

Pourtant, si quelques questions se posent encore, on pensait avoir démonté - grâce notamment au travail d'enquête de la presse - le mécanisme d'un projet tenu secret dans ses promesses comme dans son échec. On avait pu comprendre le fol espoir qu'avait fait naître, dans un pays en manque de pétrole, le mirage d'un procédé miraculeux de prospection. Le risque pris alors était légitime. L'aveuglement et l'insuffisance des contrôles qui l'ont entouré demeurent incompréhensibles. Rien ne justifie, après coup, le secret dont cette affaire a été entourée, sinon la crainte d'affronter les demandes d'explications et, éventuellement, les quotidiens de l'opinion.

Cette opinion, elle est trompée deux fois : d'abord parce qu'on lui cache des faits graves, ensuite parce qu'on lui révèle dans des conditions telles que les accusateurs et les accusés paraissent sur un socle de recherche un bénéfice politique que la simple vérité.

La tentation n'est pas nouvelle, mais elle va cette fois plus loin et révèle tous les blocages et anachronismes du système politique français. En un rien de temps, on est passé du procès de compétence au procès de légitimité.

La gauche, non préparée à l'exercice du pouvoir par un long exil dans l'opposition, s'entend reprocher son incapacité. C'est l'un des termes employés mercredi soir par M. Giscard d'Estaing. M. Barre avec souté, M. Chirac avec force, ne sont pas en reste dans ce réquisitoire.

A.L.

(Lire la suite page 7.)

DANS «LE MONDE DES LIVRES»

Sagesse et passions de Jacques Chardonne

PAGES 15 A 17

Voyage à travers les littératures étrangères : le Brésil

PAGES 18 ET 19

Troyat. Henri Troyat. Marie Karpovna. Roman. 65 F. Flammarion

AU JOUR LE JOUR Maîtrise

M. Giscard d'Estaing est passé maître dans l'art de l'auto-interview. A l'Antenne 2, il avait été très bon, à TF 1, il fut excellent.

Cet art subtil est fondé sur l'autosuffisance. Il s'agit de se poser à soi-même les questions auxquelles on souhaite vraiment répondre, pour éviter celles que tout le monde se pose mais auxquelles il n'est pas question de répondre. On

aboutit alors à une inversion du genre, l'interviewé devant «coincer» l'intervieweur, l'annuler, le réduire à un rôle de potiche respectueuse, retranchée dans un mutisme gêné.

C'est tout juste, alors, si les journalistes n'ont pas à s'excuser de troubler la majesté de cette intimité.

BRUNO FRAPPAT.

Les contradictions du P.C.

Les communistes cherchent à se démarquer de l'attitude du gouvernement dans l'affaire Talbot

La C.F.D.T. estime que dans le conflit Talbot il y a eu un accord politique entre la C.G.T. et le premier ministre avec comme enjeu la participation du P.C.F. au gouvernement.

Au même moment, les dirigeants communistes accentuent leurs critiques contre les pouvoirs publics. M. Georges Marchais et les autres responsables du P.C.F. qui avaient rencontré M. Pierre Mauroy le 10 janvier, résumés ces critiques, en insistant sur l'«erreur grave» que constituait la signature d'un accord avec le groupe P.S.A. «sans négocier avec les représentants des travailleurs».

La division syndicale - dont M. Lionel Jospin a déclaré, mercredi 11 janvier, qu'elle crée une «difficulté spécifique» pour un gouvernement de gauche - avait pris, à l'usine Talbot, un tour qui n'était pas sans rappeler certains épisodes des conflits sociaux de l'après 1968.

La C.F.D.T. s'était montrée, dans ces années-là, plus ouverte que la C.G.T. aux revendications propres des O.S., immigrés ou non, et elle

s'était trouvée proche, souvent, des idées défendues par des groupes d'extrême gauche en quête d'une base ouvrière. L'opposition interne à la C.F.D.T. traduit, en partie, la permanence de ce courant, qui a trouvé à Talbot un terrain d'expression privilégié.

Le fait que se soient, dans cette tendance, des responsables syndicaux comme M. Daniel Richter, de Renault-Films, ancien ministre du P.S.U., et M. Patrice Lorson, de l'union départementale C.F.D.T. militant de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskyste), tous deux très actifs dans le conflit Talbot, incite certains responsables gouvernementaux ou socialistes à parler d'une manipulation de l'extrême gauche.

Le problème posé est, avant tout, d'ordre syndical. Il s'agit, d'une part, des divergences auxquelles donne lieu la perspective des restructurations industrielles et, d'autre part, des rapports des syndicats avec les ouvriers immigrés. A Talbot, la C.G.T., qui avait construit une forte section dans la lutte contre la C.S.L., a préféré décevoir en partie

cette «base» plutôt que de renouveler l'expérience de conflits antérieurs, dans cette usine ou dans l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, expérience qui l'avait mise en porte à faux par rapport à son assise traditionnelle chez les ouvriers qualifiés et les techniciens. La C.F.D.T. a choisi, au contraire, de laisser agir son opposition interne, à un moment où la direction confédérale souhaitait rectifier son «image» par rapport au gouvernement.

Cette attitude a pu apparaître à la C.G.T. et au P.C.F. comme présentant le risque d'un débordement «à gauche», qu'ils ne pouvaient contrôler et dont il valait mieux, dès lors, se démarquer nettement.

A présent, les communistes, à leur tour, tentent de corriger l'impression qu'ils ont ainsi produite, et ils accentuent leurs critiques vis-à-vis du gouvernement. Dans le même temps, ils en appellent un président de la République contre la campagne dont ils estiment être l'objet dans les médias.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

صكزامن الأصل

DIPLOMATIE

Le « rapport Kissinger » divise les Etats-Unis et l'Amérique centrale

Le rapport de la commission nationale bipartite, sur l'avenir de l'Amérique centrale, rendu public le mercredi 11 janvier par M. Henry Kissinger, ne fera l'unanimité ni aux Etats-Unis ni dans l'isthme secoué par les tensions sociales et les affrontements armés.

En Amérique centrale également, les premières réactions sont assez tranchées. Au Nicaragua, des déclarations d'officiels y voient un document à la fois « incohérent » et « dangereux ».

A Washington, les républicains approuvent et les démocrates condamnent

Washington. - Les premières réactions du Congrès au « rapport Kissinger » sur l'Amérique centrale indiquent que les recommandations de la commission spéciale, créée en juillet 1983, n'obtiendront pas le soutien des deux grands partis américains, comme l'espérait le président Reagan.

Correspondance

document et les démocrates, au contraire, à le critiquer. Le fait que huit des douze membres de la commission aient décidé d'exprimer leurs vues personnelles impliquait, d'ailleurs, qu'un consensus serait difficile à établir.

ce pays en matière de droits de l'homme. M. Kissinger lui-même a déclaré - contre l'opinion très majoritaire de la commission - qu'il était hostile à la formule de vérification périodique en ce domaine. Le président Reagan avait déjà opposé son veto, en novembre, à une telle proposition.

Aide économique et « démocratisation »

Les principaux points du « rapport Kissinger » sur l'avenir de l'Amérique centrale sont les suivants :

Les Etats-Unis devraient fournir une aide économique d'un montant de 8,4 milliards de dollars aux sept pays de l'isthme (Guatemala, Salvador, Belize, Honduras, Costa-Rica, Panama et peut-être Nicaragua) d'ici à 1990.

Cette somme ne représente que le tiers de l'aide dont a besoin la région pour la période considérée, 12 milliards pourraient être fournis par des organismes internationaux (Banque mondiale, F.M.I. et Banque interaméricaine de développement), et le reste par le secteur privé.

Le rapport propose la création d'une « Organisation pour le développement de l'Amérique centrale » (CADO), où les Etats-Unis seraient partie prenante aux côtés des Etats de l'isthme.

La possibilité de bénéficier de l'aide américaine serait subordonnée à l'évolution politique des régimes et, leur attitude envers les « libertés, individuelle et économique ». Cette condition vise, de toute évidence, le Nicaragua.

L'aide militaire au Salvador doit être nettement accrue, passant de 80 millions de dollars en 1983 à 200 millions en 1984 et en 1985.

L'aide « secrète » aux contre-révolutionnaires salvadoriens (24 millions de dollars cette année) doit être confirmée.

Le Honduras doit bénéficier d'une aide militaire des Etats-Unis, et la police du Costa-Rica devrait être assistée (la loi américaine prohibe, en principe, l'assistance aux polices étrangères).

La commission considère que la « démocratisation » est la clé des problèmes de la région, et que ce principe doit s'appliquer aussi bien au Salvador qu'au Nicaragua. S'agissant de Managua, le rapport précise qu'il ne s'agit ni d'obtenir la liquidation du gouvernement sandiniste, ni de forcer le gouvernement du Nicaragua à abandonner ses objectifs révolutionnaires, mais d'amener les vainqueurs d'Anastasio Somoza à organiser des élections libres.

A propos du Salvador, la commission s'est divisée sur le point de savoir s'il convenait de subordonner l'aide militaire américaine au respect des droits de l'homme par les forces de sécurité de ce pays. Le point de vue de M. Kissinger, hostile à une telle liaison, a été minoritaire.

D'une façon générale, la commission, tout en reconnaissant la gravité de la situation économique dans la région, déclare que l'urgence du problème est due « à la menace externe constituée par le régime sandiniste du Nicaragua », appuyé par Cuba, l'Union soviétique et le bloc de l'Est.

En conséquence, les douze membres de la commission se sont accordés à admettre « qu'il existe des circonstances dans lesquelles l'utilisation de la force... peut être nécessaire en dernier recours », lorsque « la sécurité des Etats-Unis est clairement menacée ».

étrangères du Guatemala, M. Andrade, s'est félicité que les Etats-Unis soient conscients de la gravité de la crise économique dans l'isthme, et a déclaré que son pays était prêt à recevoir une aide du moment qu'on ne lui impose aucune condition attentatoire à sa souveraineté.

Les Forces démocratiques nicaraguayennes (F.D.N.), organisation anti-sandiniste, ont déclaré, par la voix de leur leader M. Edgar Chamorro : « La commission s'est ralliée à ce que nous disons depuis longtemps, à savoir que le régime sandiniste constitue la menace la plus importante pour les intérêts américains depuis la révolution cubaine. »

Le voyage officiel de M. Mauroy au Sénégal

Une visite de travail et un pèlerinage militant

Dakar. - M. Pierre Mauroy est arrivé mercredi soir 11 janvier à Dakar, où il doit effectuer, pendant quatre jours, sa première visite officielle au sud du Sahara. C'est presque autant en sa qualité de maire de Lille qu'en celle de premier ministre qu'il séjourne au Sénégal, vingt mois après M. François Mitterrand, qui y est venu en mai 1982.

Pour le premier ministre, cette visite constitue aussi un pèlerinage militant. Depuis la IV<sup>e</sup> République, les socialistes français et sénégalais entretiennent des liens serrés, et, avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, M. Mauroy a participé au maintien de ces échanges entre le P.S. et les héritiers de l'ancienne fédération S.F.I.O. de l'Afrique occidentale française.

Mais cette visite d'amitié sera aussi une visite de travail. Deux entretiens en tête à tête étaient prévus entre M. Mauroy et le président de la République du Sénégal, M. Abdou Diouf. Le premier a eu lieu jeudi matin. Le second aura lieu di-

De nos envoyés spéciaux

manche matin. Ils encadreront plusieurs réunions des membres de la délégation française, au sein de laquelle figurent le ministre de la coopération, M. Christian Nucci, et deux secrétaires d'Etat, M<sup>me</sup> Georgette Dufour (immigrés) et M. Roland Carrat (tourisme), avec leurs homologues sénégalais. Aucun contentieux n'existant actuellement entre la France et le Sénégal, et les relations bilatérales étant jugées « très bonnes », à Paris, ces rencontres auront essentiellement pour objet de faire le point sur les différents aspects des relations entre les deux pays, ce qui permettra de resserrer quelques « boulons » et d'opter quelques relances.

L'aide française

Sous ses diverses formes, l'aide française au Sénégal est, au total, de l'ordre de 100 milliards de francs C.F.A. par an (2 milliards de francs français), soit, à peu près, l'équivalent des deux cinquièmes du budget sénégalais. L'aide civile bilatérale (environ 65 milliards de francs C.F.A.) couvre, pour près de 13 milliards, une aide importante en personnel (mille deux cents coopérants, dont 80 % d'enseignants, auxquels s'ajoutent six cents personnes dépendant d'organismes parapublics divers, tels que l'ORSTOM et les Volontaires du progrès) et, pour 23 milliards, une aide au développement économique. Le reste de l'aide civile bilatérale représente des aides

à la formation et à la couverture des besoins alimentaires, et surtout, de puis quelques années, des aides financières exceptionnelles, mais dont le montant ne cesse de s'accroître destinées à équilibrer les finances sénégalaises (le budget et la dette extérieure notamment).

L'aide militaire s'établit aux alentours de 4 milliards de francs C.F.A. par an. Elle est constituée par la formation, en France, d'environ cent cinquante élèves-officiers et techniciens, des fournitures de matériels « très bonnes », et une participation importante à des travaux d'équipement. Ceux-ci visent actuellement à la remise en état de la base aérienne de Thiès, à une cinquantaine de kilomètres de Dakar, et à la création d'une base navale secondaire à El-Hadine, en Casamance.

Enfin, un peu plus de 30 milliards de francs C.F.A. d'aides françaises sont accordés au Sénégal par le canal de diverses organisations multinationales, en particulier par l'intermédiaire de la Communauté économique européenne.

La France, en dépit d'une forte concurrence des pays tiers, demeure le premier fournisseur du Sénégal (environ un tiers de ses importations), et sa balance commerciale avec lui est bénéficiaire. Près de vingt mille Français, enfin, vivent au Sénégal (contre, environ, trente-cinq mille Sénégalais en France). Quelques mille deux cents militaires français des trois armes sont stationnés à Dakar.

ALAIN ROLLAT et PIERRE BARNES.

L'OTAN annonce que neuf nouvelles fusées SS-20 ont été installées dans l'Est de l'Union soviétique

Le président Reagan prononcera lundi 16 janvier, à la veille de l'ouverture de la Conférence sur le désarmement en Europe de Stockholm, un important discours sur « l'état actuel des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ». Il aura notamment l'intention de souligner sa volonté de préserver le dialogue avec la Kremlin, et d'appeler l'U.R.S.S. à renouer les pourparlers de Genève.

On a toutefois appris que, depuis leur suspension, l'Union soviétique avait encore accru de neuf unités

son parc de fusées SS 20 en installant une nouvelle base dans l'Est du pays.

M. Trudeau, premier ministre canadien, a officiellement proposé mercredi au secrétaire général de l'ONU d'organiser une conférence au sommet avec les cinq pays détenteurs de l'arme atomique (Etats-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne et Chine), comme il en avait fait précédemment le souhait.

JEAN WETZ.

De notre correspondant

A la veille de la réunion du Conseil consultatif spécial, M. James Goodby, qui préside la délégation américaine à la prochaine conférence de Stockholm, avait tenu un langage modérément optimiste. Il avait cru constater que le Kremlin et ses alliés de l'Europe de l'Est étaient prêts à poursuivre des « négociations sérieuses » dans la capitale suédoise. A son avis, il n'était pas interdit de croire que des « résultats concrets » pourraient être atteints d'ici l'été, au cours de cette nouvelle négociation entre l'Est et l'Ouest.

Toujours est-il que, à Stockholm, les membres de l'alliance atlantique proposeront une série de mesures visant à renforcer la confiance entre les deux camps, grâce à la notification préalable de manœuvres et d'autres mesures militaires. Encore les Occidentaux insisteront-ils pour

que les procédures envisagées soient « vérifiables » et étendues « à tout le continent européen ».

S'agissant de la proposition soviétique visant à faire de l'Europe une zone libre de tous armements chimiques (le Monde du 12 janvier), les instances atlantiques s'abstiennent encore de commentaires officiels. La tendance générale, cependant, est d'estimer qu'il s'agit là d'une nouvelle manœuvre du Kremlin dans le cadre d'une stratégie qui amènera les Soviétiques à proposer, lors de la rencontre de Stockholm, d'autres projets beaucoup plus classiques, comme l'établissement de zones désarmées ou la renonciation au premier emploi des armes nucléaires. Les propositions de ce genre sont considérées, dans les milieux atlantiques, comme des tentatives visant à séduire les pays neutres et non alignés.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

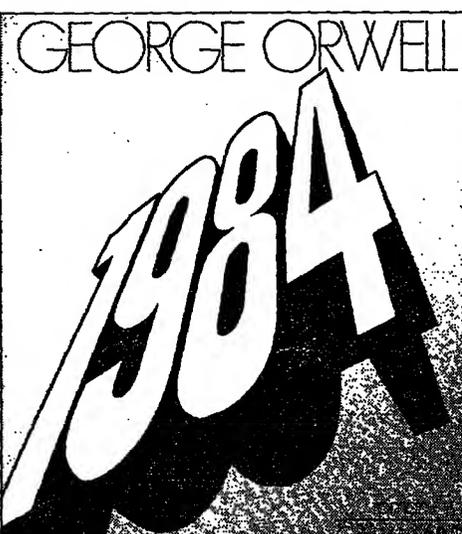
MANIFESTATIONS A SANTIAGO. - Des dizaines de personnes ont été interpellées mercredi soir 11 janvier par la police militaire, dans le quartier populaire de La Hermida, à Santiago, où des barricades ont été dressées et incendiées. Dans la soirée de mardi, quatre hommes et une femme d'un groupe d'extrême gauche, se désignant Front patriotique Manuel Rodriguez, avaient occupé quelques instants une radio pour diffuser une déclaration condamnant le gouvernement militaire du général Pinochet. - (A.F.P.)

1983 : MAUVAISE ANNEE POUR LES DROITS DE L'HOMME. - Deux organisations chiliennes de défense des droits de l'homme, l'une laïque de gauche et l'autre chrétienne, ont, le 10 janvier, indiqué que les cas de torture, de déshonour pour raisons politiques, de rélegation et de morts violentes d'opposants au régime du général Pinochet se sont multipliés en 1983. La commission chilienne pour la défense des droits de l'homme (C.C.H.D.H.) annonce, quant à elle, avoir été informée, pour l'année écoulée, de 437 cas de torture

(122 en 1982), de 130 rélegations (contre 81) et de 14 515 arrestations ou interpellations (contre 1 789). Les sept journées de protestation nationale organisées de mai à décembre contre le gouvernement militaire ont fait 73 morts, 363 blessés par balles et 170 blessés par coups. - (A.F.P.)

M. SEQUEL REELU PRESIDENT DES TRAVAILLEURS DU CUIVRE. - M. Rodolfo Sequel, qui avait été l'un des principaux artisans, en mai dernier, de la première « journée nationale de protestation » contre le général Pinochet, a été réélu, le mercredi 11 janvier, président de la Confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.), la plus puissante organisation ouvrière du Chili, avec ses vingt-trois mille adhérents.

Le gouvernement militaire (auteur des mines) avait, par diverses manœuvres, tenté d'empêcher la réélection de M. Sequel, qui est également président du front syndical dénommé Commandement des travailleurs. Il avait été arrêté à deux reprises, en juin et en septembre, puis licencié de son entreprise. - (A.F.P.)



En définitive, il ne semble pas que la formule d'une commission bipartite, employée avec succès par le président Reagan pour rallier le Congrès à son programme de sécurité sociale et de développement du missile ait, cette fois, atteint l'objectif recherché.

HENRI PIERRE.

(1) Et non pas six années comme l'indiquaient les premières informations sur le rapport.

Handwritten signature in Arabic script.

مكتبة من اجل

EUROPE

LA RÉAPPARITION DU GENDRE DE KHROUCHTCHEV

Moscou (A.F.P.) - L'ancien rédacteur en chef des Izvestia et gendre de Nikita Khrouchtchev, M. Alexei Adjoubé, a fait sa réapparition en publiant, pour la première fois depuis 1964, un texte politique. Le journal Union : économie, politique, idéologie, publié en effet dans son dernier numéro un long article consacré aux relations soviéto-américaines, dans lequel M. Adjoubé compare le président Kennedy, « un symbole de dynamisme et d'énergie, qui avait redonné espoir aux Américains », au président Reagan, qui, selon lui, « pousse avec une obstination maniaque le monde vers la catastrophe nucléaire ».

Reu après la chute de Khrouchtchev, en octobre 1964, M. Adjoubé, qui est âgé de soixante ans, fut évincé de son poste de rédacteur en chef des Izvestia, puis exclu du comité central, écarté d'être affecté à la rédaction de la revue Union soviétique.

● Nouveau ministre de l'industrie de la viande et du lait. - Les autorités soviétiques ont annoncé, mercredi 11 janvier, la nomination de M. Evgeny Sizenko, cinquante-deux ans, au poste de ministre pour l'industrie de la viande et du lait, en remplacement de M. Sergueï Antonov. Il s'agit du deuxième changement ministériel de la semaine.

M. Sizenko est secrétaire du P.C. de la région de Bryansk, au sud de Moscou. M. Antonov, soixante-treize ans, qui était ministre depuis 1965, semble s'être retiré pour « raisons de santé ». - (Reuter.)

Italie

SAISIE DE LA VERSION ITALIENNE DE "VATICAN CONNECTION"

(De notre correspondant.)

Rome. - Le parquet de Naples vient de décider la saisie de la version italienne du livre de l'Américain Richard Hammer The Vatican Connection (1), à la demande de M. Mario Foligni, un des personnages cités dans l'ouvrage, qui s'estime diffamé. Son nom en vérité a défrayé la chronique à plusieurs reprises (de l'affaire de la loge P2 au scandale des pétroles). Le livre de Hammer, qui dévoile un certain nombre de liens entre la Mafia italienne, la Mafia américaine et le Saint-Siège - notamment l'incrimination des centres de religion - est pourtant vendu dans le monde entier sans problème, dit M. Tullio Pironti, son éditeur en Italie.

Petit éditeur napolitain qui s'est récemment lancé dans les livres d'actualité, M. Pironti affirme : « J'étais convaincu qu'aucune maison d'édition ne prendrait le risque de publier un livre aussi explosif. C'est pourquoi j'ai acheté les droits ».

L'un des passages les plus délicats du livre concerne une sombre affaire de titres volés, qui aurait fini dans les caisses du Vatican par l'intermédiaire du cardinal Tisserand et de Mgr Marcinkus, président de l'I.O.R. La saisie est un coup très dur porté à un éditeur courageux. - Ph. P.

(1) Le Monde a rendu compte de ce livre le 15 octobre 1982.

● Démission du président de la région Sicile. - Le président du conseil régional de Sicile, M. Sanni Nicita (démocrate-chrétien), sous le coup d'une inculpation pour corruption, a donné sa démission le mercredi 11 janvier. Le vice-président (socialiste) avait été arrêté la semaine dernière pour une affaire d'appel d'offres truqué. L'ensemble du gouvernement régional a donné sa démission.

L'affaire pour laquelle M. Nicita est soupçonné de corruption remonte aux années 70 et concerne le plan de développement industriel de la région de Syracuse. La démission du gouvernement régional, sur lequel circulaient des rumeurs de rapports douteux avec le clan mafioso de la famille Greco, pose une nouvelle fois la question du statut autonome de la Sicile. - (Corresp.)

U.R.S.S.

Un responsable soviétique reconnaît qu'un incendie a endommagé le gazoduc eurosibérien

De notre correspondant

Dominique Dhombres vient de s'installer à Moscou, où il sera désormais le correspondant de Monde. Nous publions ci-dessous son premier article.

Moscou. - Les autorités soviétiques n'ont pas été longues à réagir aux informations parues dans la presse occidentale selon lesquelles un incendie provoqué par une explosion aurait gravement endommagé, à la mi-décembre, le gazoduc reliant la Sibérie à l'Europe. Le ministre de l'Industrie du gaz, M. Vassili Dynkov, dans une interview à l'agence Tass, a déclaré que ces « rumeurs propagées par les mass media bourgeois (...) sont fausses et n'ont rien à voir avec la réalité ».

Cette interview a été publiée mercredi 11 janvier en milieu d'après-midi à Moscou, soit quelques heures à peine après la parution dans le New York Times d'un article évalue à six mois au moins la durée des réparations nécessaires.

Une sensibilité extrême

M. Dynkov ne dément cependant pas complètement la matérialité des faits. Il reconnaît qu'« un incendie a réellement eu lieu récemment dans une station de compression en cours de construction à Ourengof (la tête de pont du gazoduc en Sibérie) et que quelques équipements ont été endommagés ». Mais, selon le ministre, « il n'y a pas eu d'explosion et les équipements endommagés seront remplacés prochainement ».

M. Dynkov affirme en outre que le gazoduc « fonctionne déjà et transporte actuellement 37 millions de mètres cubes de gaz par jour ». Il conclut que « la propagande occidentale prend ses désirs pour des réalités » en prétendant que le gazoduc ne sera pas totalement opérationnel à la date prévue. Il estime au contraire qu'il fonctionnera à pleine capacité « dès le second trimestre » de cette année.

La rapidité inhabituelle avec laquelle les responsables soviétiques ont voulu mettre les choses au point

— quitte à confirmer indirectement l'incendie de la mi-décembre — montre leur extrême sensibilité à tout ce qui touche le gazoduc eurosibérien. Pour Moscou, celui-ci est en effet le symbole de ce que devrait être, en dépit des mises en garde de Washington, une « bonne coopération » entre l'U.R.S.S. et l'Europe occidentale. L'embargo sur le matériel destiné au gazoduc décidé en juin 1982 par le président Reagan et levé six mois plus tard est inlassablement présenté comme un échec par les Soviétiques qui ne cessent de faire l'éloge des gouvernements européens assez « courageux » pour résister aux pressions de Washington.

Les firmes impliquées ne sont pas moins réticentes à fournir des informations sur les « incidents » susceptibles de provoquer des retards. Selon une source occidentale, les équipements détruits par l'incendie à Ourengof, sur le site même du gisement, étaient « très sophistiqués ». Il s'agissait d'appareils électroniques de contrôle et de surveillance ainsi que de turbines destinées à la station de compression. Ce matériel aurait été fourni par une firme française.

La même discrétion est observée à propos de la mort d'un ingénieur britannique, en novembre dernier. Celui-ci aurait péri, ainsi que deux Soviétiques, dans un incendie provoqué par une pression de gaz trop forte dans une station de pompage. Il ne serait pas mort sur le coup mais aurait été transporté — gravement brûlé — au bout d'une semaine seulement à Moscou où il serait décédé.

Un troisième incident avait été relevé, le 19 octobre dernier, par les Izvestia. Le conducteur d'un bus tombé en panne près du gazoduc, non loin de la ville de Sibran, sur la Volga, avait tenté de faire repartir son véhicule à la manivelle. Des étincelles provoquées par l'opération auraient alors — selon le journal du gouvernement soviétique — mis le feu à la conduite de gaz. Les Izvestia ne mentionnent ni mort ni blessé.

Ces incidents sont le lot de tous les grands chantiers. Le gazoduc est une immense entreprise étalée sur 4 506 kilomètres, entre Ourengof, en Sibérie, et Oujgorod, à la frontière tchécoslovaque. Il lui faut franchir l'Oural. Il est normal que des difficultés surgissent, mais le silence observé par les Soviétiques et leur optimisme de commande entretiennent le mystère et suscitent des rumeurs.

Les livraisons à la France

Cette remarque vaut pour les livraisons à la France. Radio-Moscou affirmait, le 1<sup>er</sup> janvier, que les premiers mètres cubes de gaz sibérien avaient atteint, le jour même, le territoire français. La Pravda et les Izvestia reprenaient, le 5 janvier, cette information. Gaz de France se montrait pour sa part plus évasif...

En fait, les Soviétiques ont raison mais pèchent par omission. Du gaz sibérien arrive en France — depuis plusieurs mois d'ailleurs — mais sans l'aide des quarante et une stations de compression du gazoduc. La plupart de celles-ci ne fonctionnent pas encore et la première — celle d'Ourengof — est hors service. Le gaz circule tandis que deux gazoducs soviétiques parallèles (il devrait y en avoir six au total) destinés au marché intérieur, tantôt dans le gazoduc eurosibérien lui-même mais grâce à la pression créée par les stations de pompage des gazoducs parallèles. La pression est faible en raison des dérivations et le débit assez lent.

Du gaz sibérien est donc bien livré à la France, mais le gazoduc eurosibérien en tant que tel, avec ses stations de compression, ne fonctionne pas encore et les quantités sont minimes. Les Occidentaux considèrent que le gazoduc ne sera vraiment opérationnel qu'en 1985. Ce qui n'est d'ailleurs pas si mal puisque l'échéance était initialement fixée à la fin 1984.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Portugal

ACQUITTÉ DU MEURTRE D'ISSAM SARTAOUI

Mohammad Rachid est condamné à trois ans de prison... pour usage de faux passeport

De notre correspondant

Albufeira. - L'horloge de la vieille église située juste en face du tribunal sonna, mercredi 11 janvier, 19 h 30, heure à laquelle le juge-président du tribunal d'Albufeira devait rendre son verdict dans l'affaire Mohammad Hussein Rachid, accusé d'avoir assassiné, le 10 avril 1983, pendant le congrès de l'Internationale socialiste, Issam Sartaoui, conseiller de M. Yasser Arafat.

Solemnellement, le juge-président prend sa place tandis que M<sup>me</sup> Fatima Pontes, la jeune avocate commis d'office, ne cache pas son émotion. A trente-trois ans, elle se voit mêlée à une affaire qui, visiblement, la dépasse. Nerveuse, elle est reconfortée par l'accusé lui-même, qui se lève et s'exclame : « Allons, calmement ! Un éclat de rire souligne la réaction de Mohammad Hussein Rachid. Tout au long du procès, qui a duré huit jours, il s'est bien amusé. Il a entendu les versions contradictoires de plus de deux dizaines de témoins cités par l'accusation. Certains l'auraient vu le matin du crime portant des pantalons marrons. D'autres des pantalons gris. Un policier a même déclaré qu'il portait un costume très élégant. Un autre l'a reconnu à la couleur de ses yeux. Poursuivant son témoignage, ce dernier devait ajouter néanmoins qu'au moment de l'assassinat l'accusé avait des lunettes sombres... »

Droite d'affaire. Au bout de neuf mois d'enquête, la police avait conclu que l'attentat avait été commis par une seule et unique personne, Mohammad Hussein Rachid. Il aurait pénétré dans l'hôtel où se tenait le congrès de l'Internationale socialiste. Il aurait attendu dans le hall le passage d'Issam Sartaoui. Il aurait abattu le dirigeant de l'O.L.P. à coups de revolver et blessé à une jambe son adjoint, puis aurait pris la fuite. Quelques heures plus tard, il se faisait arrêter dans un hôtel de Lisbonne. Très facilement. Trop facilement ? Il semble que la police ne se soit même pas posé la question. Après tout, l'accusé n'était-il pas passé aux aveux ? Aussi ne restait-il plus qu'à fixer la date du procès. Un procès expéditif où l'accusé serait in-

remédialement condamné à une vingtaine d'années de prison. Tout devrait se passer pourtant dans le plus stricte légalité. L'avocat de la défense avait abandonné son client trois semaines avant l'ouverture du procès ? Qu'importe. Puisqu'il fallait respecter les règlements, on a tiré au sort parmi les onze avocats d'Albufeira celui qui devrait assurer la défense de l'accusé.

Sympathie et curiosité

Mais, le 4 janvier, régnait un climat différent. Des journalistes portugais et étrangers affluèrent de Lisbonne, le quartier du tribunal était investi à la circulation. La presse merle déployait ses forces. Un mélange de curiosité et de sympathie entourait celui qui était déjà considéré comme condamné d'avance. Mais, dès les premières audiences, on a pu constater la faiblesse des arguments invoqués par l'accusation. Un véritable scandale très vite dénoté par la télévision, la radio et la presse écrite.

« Oui, j'appartiens à l'organisation palestinienne Abou Nidal. Oui, je suis entré au Portugal avec un faux passeport au nom de Al Awad Youssi. Oui, j'étais au courant du plan pour appliquer le verdict de notre conseil de la révolution qui avait condamné à mort Issam Sartaoui, un traître à la cause palestinienne. Oui, je faisais partie du commando mais je n'étais pas à l'hôtel au moment de l'exécution. Ce n'est donc pas moi qui ai tiré. Ma mission consistait à attirer sur moi l'attention de la police. J'étais le lièvre. C'est pour cela que j'ai pris la fuite aussitôt après l'application de notre conseil de la révolution. J'ai volontairement laissé des indices. J'ai fait de faux aveux pour donner le temps aux autres de s'échapper. »

Etourdi, l'inspecteur Calvao, qui a mené l'enquête, écoute ce récit inattendu des faits. Et, au fil des audiences, la situation ne fait que se compliquer. Selon des témoignages, le crime n'aurait pas été commis par

une seule personne, comme le disait la police, mais par deux ou peut-être par trois. De plus Mohammad Hussein Rachid ne portait pas au moment de son arrestation la moindre trace de poudre. « Parce qu'il s'est levé », affirmait l'accusation. La défense avait pourtant consulté de vieux manuels où, noir sur blanc, il était écrit que les traces de poudre sur la peau ne disparaissent qu'au bout d'une semaine.

Lorsque les jurés se sont réunis pour délibérer, leur décision ne faisait plus aucun doute. La loi portugaise ne fait pas la distinction entre un non-lieu et un acquittement. Aussi l'accusé a-t-il été purement et simplement acquitté de la double accusation de meurtre et de tentative de meurtre sur la personne d'Issam Sartaoui. En revanche, il a été prouvé que Mohammad Hussein Rachid avait utilisé un faux passeport. L'accusé a donc été condamné à trois ans de prison et à cinq années d'interdiction de séjour. « Une peine trop sévère, commentait-on, destinée exclusivement à sauver la face. »

Ayant déjà accompli neuf mois de détention préventive, Rachid sera très probablement remis en liberté dès le mois d'octobre prochain. La loi détermine en effet qu'à partir de la moitié de la peine les détenus peuvent bénéficier d'une mesure de clémence justifiée par leur bon comportement en détention. Le procès d'Albufeira est clos.

Mais un autre procès risque de s'ouvrir. Quel aurait été le rôle exact joué par Anouar Abou Eicheh, le secrétaire du dirigeant palestinien assassiné ? Dans quelle intention aurait-il conduit Issam Sartaoui sur les lieux mêmes de son assassinat ? Est-ce uniquement par maladresse, ou pour des raisons tactiques, qu'il aurait été atteint à une jambe ? D'autre part, comment l'O.L.P. a-t-elle suivi ce procès ? A-t-elle mobilisé toutes ses ressources pour découvrir la vérité ? Toutes ces questions ont été posées par la défense de Mohammad Rachid. Elles sont restées sans réponses. Un procès qui pourrait être celui de la police portugaise.

JOSE REBELO.

ASIE

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT EN CORÉE

- Pékin soutient le projet d'une conférence tripartite
- Séoul souhaite des conversations bilatérales préliminaires

Le ministre sud-coréen de l'unification nationale, M. Sohn Ja-shik, a rejeté, mercredi 11 janvier, la proposition nord-coréenne d'une conférence tripartite — les Etats-Unis et les deux Corées — sur la recherche d'un règlement pour l'ensemble de la péninsule coréenne (le Monde du 12 janvier). Il a, en revanche, laissé entendre que Séoul pourrait accepter la suggestion américaine d'une conférence quadripartite, c'est-à-dire avec la participation de la Chine. Mais il a insisté pour qu'un sommet entre les dirigeants des deux Corées (ou au moins des rencontres bilatérales au niveau ministériel) précède une telle conférence.

La Chine, pour sa part, a annoncé qu'elle soutient « activement » l'initiative de Pyongyang. Le premier ministre chinois, qui achève ce jour ses entretiens officiels à Washington, n'a pas soutenu, en revanche, l'idée américaine d'une conférence quadripartite, observant que, son pays n'ayant pas été invité officiellement à une telle conférence, il n'avait pas l'intention d'y participer.

A Moscou, l'agence Tass a signalé sans commentaire la proposition nord-coréenne.

De notre correspondant

Pékin. - La Chine a fait savoir, mercredi 11 janvier, qu'elle appuie « activement » la proposition de la Corée du Nord, rendue publique la veille à Pyongyang, d'organiser des conversations tripartites réunissant les deux Corées et les Etats-Unis. Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a indiqué que de telles conversations « seraient à même de conduire à une diminution de la tension dans la péninsule coréenne et de favoriser une réunification pacifique du Nord et du Sud de la Corée ».

Soucieux d'encourager toute démarche susceptible de créer un climat de détente dans la péninsule, le gouvernement de Pékin n'a assurément pas été pris au dépourvu par le nouveau plan de Pyongyang. Un tel projet, estime-t-on généralement ici dans les milieux diplomatiques, aurait déjà été évoqué par la Chine lors de la visite aux Etats-Unis, en octobre dernier, de M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, et l'on peut raisonnablement penser qu'il a figuré à l'ordre du jour des entretiens de M. Zhao Ziyang avec le président Reagan, ces derniers jours à Washington.

Sur l'un des points les plus épineux du dossier — la présence de troupes américaines en Corée du Sud, — Pékin avait d'ailleurs amorcé depuis quelque temps une évolution. Alors que, en juillet dernier, M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C., déclarait que la réunification des deux Corées ne pourrait se réaliser qu'« à la condition » que « toutes les troupes étrangères » (en clair, les forces américaines) se retirent du Sud, la formulation de cette exigence était récemment devenue plus floue. Ainsi, lors de la visite de M. Reagan à Séoul, en novembre, le Quotidien du peuple avait estimé que « la question coréenne ne pouvait être résolue que par les Coréens eux-mêmes, en dehors de toute interférence extérieure ».

Le changement est encore plus évident aujourd'hui, puisque Pékin apporte ouvertement son soutien à une proposition qui fait des Etats-Unis une partie prenante à un futur règlement. Mais on ne voit pas pourquoi Pékin, qui considère depuis longtemps nécessaire, dans cette

affaire, de prendre en compte les réalités régionales et globales, n'aurait pas emboîté le pas à Pyongyang, dont la révision est encore plus déclinante. Non seulement, en effet, la Corée du Nord accepte l'idée d'un dialogue avec l'« impérialisme » américain, mais n'est-elle pas prête, en outre, à se contenter d'une simple « assurance » des Etats-Unis d'un retrait de leurs troupes dans la perspective d'un traité de paix avec Washington ?

L'un des intérêts du nouveau plan nord-coréen est aussi, du point de vue de Pékin, de laisser l'Union soviétique hors de la recherche d'un règlement. Toute solution durable ayant l'agrément du président Kim Il-Sung n'aurait-elle pas, d'autre part, pour effet de faciliter une normalisation des rapports entre Pékin et Séoul, à laquelle les dirigeants chinois travaillent, en sous-main, depuis déjà quelque temps ?

MANUEL LUCBERT.

● Condamnations pour espionnage en Corée du Sud. - Sept ressortissants sud-coréens ont été condamnés le mercredi 11 janvier à des peines de prison allant jusqu'à dix ans pour espionnage au profit de la Corée du Nord. - (Reuter.)

Philippines

● Départ du gouverneur de la Banque centrale. - Le président Marcos a nommé, mercredi 11 janvier, le gouverneur de la Banque centrale, M. Jaime Laya, au poste de ministre de l'éducation, de la culture et des sports. Il n'a pas annoncé le nom de son successeur. Ce départ fait suite à la découverte, le mois dernier (le Monde du 23 décembre), de la surévaluation volontaire des réserves en devises de la Banque — de 42 % — qui avait provoqué la colère des crédetiers du pays. M. Marcos a, d'autre part, demandé à ses crédetiers un nouveau moratoire de trente jours. Enfin, selon Manila, M<sup>me</sup> Marcos, en visite à Pékin, a obtenu des Chinois un crédit de 200 millions de dollars et un accord commercial d'un montant de 500 millions (voir le Monde du 11 janvier). - (U.P.I.)

**PRIX FEMINA**

**Florence DELAY**

**Riche et légère**

roman

« Un superbe roman sur la découverte du véritable amour dans la vie d'une femme »

Claire Gallois / Le Figaro

« Florence Delay n'a jamais trouvé un emploi si juste et étincelant à son intelligence sans faille, à son art girdalucien de la notation à la fois moraliste et imagée »

Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde

**GALLIMARD** *mf*

# AMÉRIQUES

## Venezuela

### LE PRÉSIDENT ÉLU

M. LUSINCHI

A COMPOSÉ

### SON FUTUR GOUVERNEMENT

Caracas (A.F.P.). - Le président élu du Venezuela, le social-démocrate Jaime Lusinchi, a rendu public, le mardi 10 janvier, la composition du gouvernement avec lequel il commencera son mandat le 2 février :

**Ministre de l'intérieur** : M. Octavio Lepage (ancien ministre, responsable de la campagne électorale du parti Acción democrática) ;

**Relations extérieures** : M. Isidro Morales Paul (expert en droit de la mer et en questions frontalières) ;

**Energie et mine** : M. Arturo Hernandez Grisanti (spécialiste des problèmes pétroliers, qui fut un des plus ardents partisans de la nationalisation de l'industrie pétrolière vénézuélienne) ;

**Finances** : M. Manuel Azparua (dirigeant de l'un des principaux groupes industriels du pays) ;

**Défense** : le général de division Humberto Alcázar Alvarez (ancien titulaire du portefeuille) ;

**Présidence** : M. Simon Alberto Consalvi (ex-ministre des affaires étrangères) ;

**Planification** : M. Luis Matos Azocar ;

**Développement de l'industrie et du commerce** : M. Hector Hurtado (ancien ministre) ;

**Éducation** : M. Ruth Lerner de Almeida ;

**Agriculture** : M. Felipe Gomez Alvarez ;

**Transport et communications** : M. Juan Pedro del Moral ;

**Environnement** : M. Orlando Castejon ;

**Développement urbain** : M. Rafael Martín Guedez ;

**Information et tourisme** : M. Armando Duran ;

**Santé** : M. Luis Manzanilla ;

**Sciences et technologie** : M. Luis Manuel Carbonell ;

**Ministre d'État, conseiller du président** : M. Manuel Perez Guerrero (coprésident de la conférence du « dialogue Nord-Sud », en 1977, à Paris) ;

**Gouverneur de Caracas** : M. Carmelo Lauria.

Restent à désigner les ministres du travail, de la justice, de la culture et du Fonds des investissements.

**POUR SAUVER LE NICARAGUA**  
PARTEZ EN BRIGADE  
DE SOLIDARITÉ

Comité de Solidarité avec le Nicaragua  
14, rue de Nemours, 75018 Paris  
Tél. : (1) 531-43-38. Départ le 5-2-84

## Argentine

### Les « exploits » du général Camps

Le chef de la police de Buenos-Aires sous le gouvernement militaire en Argentine, le général Ramon Camps, a reconnu sa responsabilité dans la mort de près de 5.000 adversaires du régime disparus sous son commandement entre 1976 et 1983.

Dans une interview publiée mercredi 11 janvier par l'hebdomadaire ouest-allemand Stern, le général argentin, suspendu en décembre dernier par le président Alfonsín, déclare « partager certaines opinions de Hitler, comme sauver les hommes et combattre la permanente campagne de mensonge des communistes ».

« Quelque 5.000 personnes ont disparu pendant que j'étais chef de la police de Buenos-Aires. J'en ai fait enterrer certaines dans des tombes anonymes. Une majorité de ces disparus sont morts. Quelques-uns ont préféré ne pas jouer les héros et coopérer avec nous.

Nous leur avons rendu la liberté avec une nouvelle identité », déclare-t-il dans l'interview réalisée il y a plusieurs semaines.

Le général nie avoir fait exécuter des enfants de prisonniers politiques, mais avoue « en avoir remis certains à des institutions, car il fallait empêcher que les enfants soient élevés dans les idées de la subversion par leurs parents eux-mêmes subvertis. Les sor-dants mères des disparus sont toutes des subversives. Le sont tous ceux qui ne se sont pas préoccupés de faire de leurs enfants de bons Argentins », ajoute-t-il.

A Buenos-Aires, d'autre part, M. Jacobo Timerman, l'ancien directeur du quotidien l'Opinion qui avait été enlevé par les militaires et qui a aujourd'hui la nationalité israélienne, a annoncé mercredi qu'il porterait plainte contre le général Camps et l'ancien président Videla pour enlèvement et tortures sur sa personne. - (A.F.P.)

# PROCHE-ORIENT

## Liban

### L'application du « plan de sécurité » est à nouveau ajournée

Beyrouth (A.F.P.). - L'application du « plan de sécurité », qui doit mettre un terme aux combats à Beyrouth et dans le montage libanais, a été, pour la seconde fois en une semaine, reporté mercredi 11 janvier, en dernière minute en raison de l'opposition exprimée à Damas par M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste druze (le Monde du 12 janvier).

De source libanaise proche des négociateurs, on indique que l'obstacle essentiel, de nature politique, porte sur la question des promotions des militaires de la caserne Hammama, village de montage situé à l'est de Beyrouth dans une région contrôlée par le P.S.P., où les soldats s'étaient démarqués de leur commandement en décembre dernier.

Les autorités estiment impossible d'accorder des promotions à des soldats qui n'obéissent plus depuis plusieurs mois au commandement de l'armée. « Lorsque ces soldats rentreront dans la légalité, la question

des promotions sera réglée », déclarent les officiels.

M. Roger Chikhan, ministre de l'information, a déclaré mercredi, après le conseil des ministres hebdomadaire, que le retard mis dans l'application du plan de sécurité provient d'avoir de « graves répercussions », en particulier dans les régions occupées par Israël dans le sud du Liban.

M. Donald Rumsfeld, émissaire du président Reagan au Proche-Orient, est arrivé mercredi dans la capitale libanaise pour une nouvelle série d'entretiens et doit se rendre jeudi à Damas, où le secrétaire britannique au Foreign Office, M. Geoffrey Howe, s'est entretenu mercredi avec son collègue syrien, M. Abdel Halim Khaddam, dans le cadre d'un voyage au Proche-Orient, qui l'a déjà mené en Egypte et en Arabie Saoudite.

A Beyrouth, une explosion s'est produite, mercredi soir, devant un garage proche de l'ambassade de France. Elle n'a pas fait de victimes.

## ÉQUATION IRANENNE

Téhéran (Reuter). - M. Ali Rafsanjani, président du Parlement iranien, estime que la mort d'un soldat français ou américain au Liban est préférable pour l'Iran à celle de « 200 millions phalangistes ».

M. Rafsanjani, dont les propos ont été rapportés mercredi par le quotidien République islamique, déclare en effet qu'« un soldat américain soit tué au Liban nous est de plus de profit que la liquidation de 200 phalangistes. Que le peuple musulman du Liban frappe d'une balle un soldat français nous profite plus que le largage d'une bombe à hydrogène par l'un ou l'autre des prétendus pays islamiques ». Le président du Parlement iranien assure en outre que « les États-Unis ont abouti à une impasse au Liban (et que) l'Union soviétique est tenue en échec par les farouches coups de griffes du peuple musulman dans les montagnes d'Afghanistan ».

### M. Yasser Arafat se rendra le 16 janvier au sommet islamique de Casablanca

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., participera aux travaux du quatrième sommet islamique du 16 au 18 janvier à Casablanca, où il devrait rencontrer le roi Hussein de Jordanie, si l'état de santé de ce dernier lui permet de s'y rendre, a indiqué mercredi 11 janvier une source palestinienne à Tunis.

Le conseil révolutionnaire du Fath, organe intermédiaire entre le comité central et le congrès général du mouvement, a renouvelé mercredi à Tunis sa confiance à M. Yasser Arafat, tout en rappelant les limites que ce dernier doit observer, notamment dans le rapprochement avec l'Égypte et la Jordanie. Le conseil a publié, au terme de trois jours de débats, un communiqué final où il n'émet aucune critique de fond à l'égard de la rencontre du chef de l'O.L.P., le 22 décembre dernier au Caire avec le président égyptien Hosni Moubarak.

En revanche, à Damas, le comité central du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), de M. George Habache, a précé-

mis, au terme de ses travaux, la création d'un large front palestinien destiné à combattre la ligne déviationniste de M. Yasser Arafat et à le démettre de ses fonctions au sein de l'O.L.P. Dans un communiqué, le comité central du F.P.L.P. a souligné que « ce front devra regrouper toutes les organisations, associations et personnalités indépendantes palestiniennes, dans le but de faire face à la ligne déviationniste et colonialiste ». (...) « Le devoir national de tous Palestiniens est d'arrêter en vue de linéar et de démettre M. Arafat de ses fonctions », a-t-il ajouté.

D'autre part, MM. George Habache et Nayef Hawatme, respectivement chefs du Front populaire du Front démocratique pour la libération de la Palestine (F.D.L.P.) et F.D.L.P.) ont quitté Damas pour Alger mercredi.

La visite de ces deux dirigeants palestiniens répond à une invitation qui leur a été adressée par le président algérien, M. Chadli Benjedid, qui s'était entretenu lundi avec M. Yasser Arafat. - (A.F.P.)

## Israël

### Le Conseil général sioniste contre M. Sharon

De notre correspondant

Jérusalem. - M. Ariel Sharon range son frein, et il n'aime pas cela. Depuis près d'un an qu'il est ministre sans portefeuille, tira à prendre au pied de la lettre, le bouillonnant ministre a le sentiment - justifié - de jouer ses utilités. Pour user l'anneau, il voyage. Entre deux voyages, il fait entendre sa voix, qu'il a forte, et dans son pays comme à l'étranger, se rappelle au bon souvenir de chacun. En Israël, il postule à toutes les charges pour qu'elles soient importantes.

La semaine dernière, le parti Herouth, armature de la coalition au pouvoir, l'a choisi comme candidat à une fonction délicate : directeur du département de l'immigration de l'Organisation sioniste mondiale. En ces temps d'austérité où les juifs sont moins nombreux à « monter » vers Israël qu'à en partir, le job n'a rien d'une sinécure. Convaincre la Diaspora des charmes de la vie en Israël exige patience et force morale. Beaucoup doutaient que M. Sharon fût l'homme de la situation. Seul le principal intéressé, toujours sûr de ses talents.

Évidemment, ses chances paraissent minces : le président de l'agence juive, M. Arye Duzin, ayant fait connaître son opposition catégorique à cette candidature. La presse israélienne, dans son ensemble, s'exprime dans le même sens. M. Sharon s'est tout de même lancé dans la bataille en tentant de séduire les électeurs sionistes réunis à Jérusalem. Il a vané son dynamisme, sa force de conviction et ses qualités de collecteur de fonds auprès de la Diaspora. « Si je suis controversé, a-t-il lancé, c'est parce

que je suis un homme d'action. »

Les parrainages ne lui ont pas manqué. Son successeur au ministère de la défense, M. Arens, très respecté des juifs américains, a salué « ses énormes qualités d'organisateur ». M. Shamir lui-même est mort en première ligne, allant jusqu'à téléphoner lundi à Batimona au numéro de l'Organisation sioniste. M. Jerrold Hoffberger, lui aussi hostile à la candidature de M. Sharon, pour le faire changer d'avis. « Pour une fonction si éminente, a déclaré le premier ministre, il faut un personnage hors du commun et débordant d'énergie. Arik Sharon est l'homme des missions impossibles. En outre, lui refuser ce poste voudrait dire que l'État d'Israël est responsable des crimes commis à Sabra et à Chatila. Or, nous savons tous qu'il n'en est rien. »

De telles louanges sont rares dans la bouche de M. Shamir. De là à penser qu'il n'ait pas été fiché de voir M. Sharon enfin occupé à plein temps et détourné pour un bon moment de toute nouvelle volonté ministérielle, il y a un pas que beaucoup de commentateurs ont franchi. Ses calculs ont semblé mercredi 11 janvier, lorsque le Conseil général sioniste, votant à bulletin secret, a rejeté, par cinquante-neuf voix contre quarante-huit, la candidature de M. Sharon. L'opposition travailliste a vu aussitôt dans cette déroute une « victoire morale du sionisme ». « L'historiographie du journal Haaretz conseille à M. Sharon de se retirer dans sa ferme » ; il a peu de chance d'être entendu car le général n'est pas homme à prendre une retraite anticipée.

J.-P. LANGELLIER

# AFRIQUE

## Tunisie

### APRÈS LES ÉMEUTES SANGLANTES

### Le général Walters est venu proposer aux dirigeants tunisiens l'aide des États-Unis

De notre correspondant

Tunis. - Après les tragiques événements que la Tunisie vient de vivre, le président Ronald Reagan a dépêché, le mercredi 11 janvier, son ambassadeur itinérant, le général Vernon Walters, auprès du président Bourguiba pour lui redire « toute l'importance que les États-Unis accordent à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à la sécurité de la Tunisie ».

L'émissaire américain, qui s'est également entretenu avec le premier ministre, M. Mohamed Mzali, et les ministres des affaires étrangères et de la défense nationale, MM. Beji Caid Essebsi et Salaheddine Baly, a déclaré qu'il était aussi chargé par le chef de la Maison Blanche de préciser avec ses interlocuteurs les moyens par lesquels « les États-Unis peuvent en ce moment faciliter la tâche de la Tunisie ».

L'aide américaine ainsi proposée englobe principalement les domaines économique et financier, du fait des difficultés budgétaires que ne manquent pas d'entraîner l'annulation des augmentations du prix du pain et des produits céréaliers, et la réparation des dégâts considérables provoqués à Tunis et dans le Sud par les émeutes. Elle concerne aussi le renforcement des moyens de sécurité, comme l'indique d'ailleurs clairement l'annonce de la « séance de travail » du général Walters au ministère de la défense nationale.

La démarche américaine a été accueillie avec une évidente satisfaction par les dirigeants tunisiens qui avaient déjà été très sensibles au

message de M. François Mitterrand (le Monde du 10 janvier) les assurant que le gouvernement français « sera attentif » aux « suggestions » qu'ils pourront formuler. Si la solidarité affichée au grand jour de leurs principaux alliés occidentaux leur est particulièrement précieuse, elle menace en même temps de compliquer un peu plus leurs rapports avec le voisin libyen.

### La réponse de Tripoli

Depuis longtemps déjà, le colonel Kadhafi accuse - selon ses humeurs - soit les États-Unis, soit la France d'intervenir contre lui au Maghreb, et notamment en Tunisie (1), quand il ne dénonce pas tout simplement « le complot franco-américain » dans la région. La sympathie témoignée par Paris et le voyage du général Walters ont été pour lui donner une nouvelle occasion de se manifester. Toutefois, mercredi encore, il paraissait désireux de conserver l'image conciliante qu'il s'est efforcé de se façonner durant ces derniers mois. La réponse de Tripoli à la note que le gouvernement tunisien avait adressée à la suite du sabotage de l'oléoduc algéro-tunisien par un commando venu de Libye (le Monde du 11 janvier) est significative. Comme on pouvait s'y attendre, elle nie toute participation libyenne, mais admet que, si les saboteurs sont effectivement partis de Libye, il ne peut s'agir que d'é-

léments incontrôlés ayant trompé la vigilance des gardes-frontières. En outre, la Libye propose de participer aux frais occasionnés par la réparation de l'oléoduc. L'offre, qui a profondément déçu à Tunis, a été rejetée comme l'avaient été, huit jours plus tôt, les bons offices que le « guide de la révolution » avait proposés au premier ministre pour venir à bout des émeutes.

Tandis que les sphères gouvernementales multiplient - officieusement - les accusations contre l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, ayant chaque jour un peu plus sa responsabilité dans les « incidents » (2) des établissements scolaires et universitaires ont ouvert mercredi dans le calme. Cependant, aucun cours n'a eu lieu à l'université. Les étudiants gauchistes et islamiques, pour une fois d'accord, ont tenu des assemblées générales et décidé de faire grève en signe de solidarité avec les « victimes de la répression ». Tout porte à croire que le mouvement va se prolonger et que la situation risque de ne pas se normaliser avant le 23 janvier, date du début des vacances d'hiver.

MICHEL DEURÉ.

(1) Lors de l'attaque de Gassa en janvier 1980, le radio libyenne affirmait à longueur de journée que des chars français et américains sillonnaient la Tunisie.

(2) Selon les milieux proches de la section tunisienne de la Ligue des droits de l'homme, il y aurait eu au moins cent vingt morts sur l'ensemble du territoire.

## Tchad

### Le président Mengistu multiplie les contacts à Addis-Abeba pour obtenir que se tienne la « table ronde de réconciliation »

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. - Les pourparlers en vue de réunir la « table ronde de réconciliation » tchadienne n'avaient apparemment guère progressé, mercredi 11 janvier. Néanmoins, l'activité que dépeint le président de l'O.U.A., le chef de l'État éthiopien Mengistu Haile Mariam, montre sa volonté d'aller aussi loin que possible. L'O.U.A. assure en termes laconiques que les principaux obstacles à la tenue d'une conférence sont surmontés, mais que certains autres demeurent.

Mercredi matin, M. Mengistu est allé prendre le petit déjeuner avec la délégation de N'Djamena, qui avait quelque peu critiqué la veille la présidence de l'O.U.A. Il était accompagné du secrétaire général par intérim de l'organisation, M. Peter Onu, et du ministre des affaires étrangères éthiopien, M. Goshu Welde. Les conversations ont duré près de trois heures. M. Mengistu a reçu ensuite au Palais national M. Goukouni Oueddeï, chef du gouvernement d'Union nationale de transition pendant sensiblement le même temps, et il devait s'entretenir ce jeudi avec l'ensemble des tendances du GUNT. Cet entretien devait initialement avoir lieu mercredi. Évoquant ces contacts, le porte-parole de l'O.U.A. a parlé de la « délégation du président Habré » et du « groupe de Goukouni ». C'est par des compromis sémantiques de ce genre que l'O.U.A. cherche à amener les deux délégations à la table de conférence.

Mais la « délégation du président Habré » refuse de siéger en tant que faction et insiste, en revanche, pour disposer devant elle du drapeau tchadien sur la table de conférence.

La délégation du GUNT n'avait toujours pas donné son point de vue mercredi sur le déroulement des conversations d'Addis-Abeba. L'un de ses représentants nous a déclaré que la coalition devait conserver son unité et sa crédibilité dans la phase actuelle. Le GUNT ne renoncerait à siéger en tant que tel que si « les autres » abandonnaient toute prétention à se poser en gouvernement légal. Mais il insiste toujours sur la nécessaire participation de M. Habré à une « table ronde » engageant les deux parties.

La France a fait savoir à M. Goukouni Oueddeï, par l'intermédiaire de son ambassadeur en Éthiopie, M. Alain Bry, qu'elle souhaitait que cette « table ronde » ait lieu, et n'avait pas en conséquence dissuadé M. Habré de s'y rendre.

Celle-ci, dans la meilleure des hypothèses, ne devrait avoir qu'un caractère symbolique si elle parvient à se tenir d'ici au vendredi 13 janvier, date prévue pour la fin des discussions d'Addis-Abeba. Il est clair que le président Mengistu entend rechercher un compromis, et si possible marquer son passage à la tête de l'Organisation de l'unité africaine d'une avancée sur le dossier du Tchad.

GÉRARD VIRATELLE.

**المغرب العربي الكبير Maghreb**

Les pays du Maghreb ? Les immigrés ? Les rapatriés ? Cela vous concerne ?

Lisez « Grand-Maghreb »

Vous y trouverez chaque mois :

- les informations publiées par la presse française et maghrébine
- Talyses des revues spécialisées
- la présentation des livres parus et des travaux publiés
- des chroniques inédites de journalistes et d'universitaires
- des fiches pratiques, des bibliographies et des documents
- des rubriques cinéma, littérature et musique
- des reportages sur l'actualité artistique et sportive

9 numéros par an (dont un double)  
Abonnement un an : 220 F pour 1983-84

Grand-Maghreb, C.I.G.M.A.  
L.E.P., B.P. 45  
38402 ST-MARTIN-D'HÈRES

Envoi du dernier numéro sur demande à adresser, avec un chèque de 25 F, à :

هتدات من الاصل

Semaine du 12 au 18 janvier 1984 - 10 F.

# LES NOUVELLES

*littéraires, des arts, des sciences et de la société*

## TALBOT

# PRENDS VINGT BRIQUES ET TIRE-TOI



**Renilleurs**  
L'homme qui a tout de suite  
**François Chatelet**  
Eloge du Collège  
de philosophie

## JEUDI. LE JOUR DES NOUVELLES.

M 2189-2913-10F. ABELRIE 79 BR SUISSE 3 IN CANADA 295 Cand. PAYS-UNIS 145 INDIAS PS 36620 INAGNE 201F. ITALIE 3001 F. PAYS-BAS 5 FL. ISSN 0029-4942. CUP 59214

سنة من العمل

LE BRAP  
Procès  
légitime

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing et la réponse de M. Gallo relancent l'affrontement politique

M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, est intervenu, mercredi 11 janvier, pendant plus de quinze minutes, au début du journal de 20 heures de TF 1 à propos de l'affaire des avions renifleurs.

Sans apporter beaucoup de précisions nouvelles sur le déroulement même de l'affaire, l'ancien président de la République a renouvelé et amplifié ses critiques contre MM. Pierre Mauroy et François Mitterrand, fauteurs, selon lui, d'attaques basses et sans

fondement contre lui-même et son ancien premier ministre, M. Raymond Barre. M. Giscard d'Estaing a donné connaissance d'une note critique, dictée par ses soins le 6 avril 1979, sur l'absence d'une expérience peu concluante réalisée en sa présence près de Châlons-sur-Marne. L'ancien président de la République y faisait part de son « impression négative ».

Par rapport à ce qu'il avait dit à Antenne 2, le 22 décembre dernier, M. Giscard d'Estaing a indiqué que, à partir de 1979, le secret

dans lequel a été menée l'opération se justifiait par la seule préoccupation des dirigeants d'ELF de ne pas voir entamer le crédit de cette entreprise.

La réaction, retransmise quelques minutes plus tard par la même chaîne, de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a contribué, après les propos très durs de M. Giscard d'Estaing, à souligner une controverse qui a pris les dimensions d'une affaire d'Etat et d'un violent affrontement politique entre la majorité et l'opposition.

L'ancien président de la République : M. Mitterrand n'est plus qualifié pour représenter l'unité du pays

Voici le texte intégral de la déclaration de M. Giscard d'Estaing :

« Je voudrais répondre aux questions que se posent les gens, ceux qui ont travaillé aujourd'hui, qui sont rentrés chez eux et qui, depuis quinze jours, ont entendu Pierre Mauroy bavarder sur l'ancien président de la République et sur l'ancien premier ministre. Et quelles questions les gens se posent-ils ?

« La première c'est de savoir si on a voulu étouffer la vérité en faisant disparaître des documents ou des dossiers. La seconde, c'est de savoir si de l'argent, et notamment de l'argent public, a été détourné, si quelqu'un s'est mis de l'argent dans la poche. Voilà les questions que se posent les Français. La troisième, c'est de savoir si je suis intervenu de manière inopportune dans la gestion d'une entreprise nationale. La quatrième, c'est de savoir si cette entreprise nationale, la première, a fait son devoir, et notamment de répondre très rapidement à ces questions.

« D'abord, est-ce que des documents ont disparu ? Est-ce qu'on a cherché à étouffer la vérité ? Le gouvernement avait depuis le début de sa gestion tous les moyens de connaître la vérité sur cette affaire. Le président d'ELF-ERAP, le même, est resté en fonctions jusqu'au printemps dernier, et c'est lui qui avait assuré, vous le savez, le déroulement final et la liquidation de cette opération ; ce qu'on appelle le commissaire du gouvernement, c'est-à-dire le représentant de l'Etat auprès d'ELF-ERAP, est toujours en fonctions, c'était le même, il suffisait de l'interroger et il est le représentant du gouvernement.

« L'auteur du rapport qui avait disparu, cet auteur était le directeur de cabinet d'un ministre socialiste depuis juin 1981 jusqu'au début de l'année dernière. Il suffi-

rait de l'interroger. Alors on a dit : « On n'a pas retrouvé le rapport », le rapport de la Cour des comptes. Je vous rappelle que le président de la Cour des comptes est resté en fonctions jusqu'à l'automne 1982, c'est-à-dire qu'il était en fonctions plus d'un an après l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement. Il suffisait de l'interroger, il avait encore les documents. Et ensuite, lorsque l'on a voulu se renseigner, on n'a posé aucune question au destinataire de ce rapport, c'est-à-dire mon ancien premier ministre Raymond Barre. Et on est venu annoncer à l'Assemblée nationale qu'on ne trouvait pas de document avant même d'avoir posé la question à celui dont on savait qu'il avait été le destinataire. Donc voilà pour la documentation, voilà pour la vérité.

« La seconde question : Est-ce que quelqu'un s'est mis de l'argent dans la poche ? Est-ce que l'on a le droit de porter cette accusation à la légère envers les hauts dirigeants d'une entreprise nationale et envers, bien entendu, les membres des pouvoirs publics de l'époque ?

Interrogé sur les 500 millions de francs qui auraient disparu, M. Giscard d'Estaing a poursuivi :

« A ce sujet, qu'est-ce que dit le président d'ELF-ERAP, car c'est une opération qui a été menée d'un bout à l'autre par la première entreprise nationale française de pétrole ELF-ERAP. Dans une lettre qu'il a écrite à moi ? A M. François Mitterrand, il lui dit ceci : [Nous parlons d'Albin Chalandon, il n'y a eu de mon temps que deux présidents, ce n'est pas une époque où l'on faisait voler les présidents des entreprises nationales pour convenance politique] « J'affirme sur l'honneur

que tout dans cette opération a été limpide et régulier et que pas un franc n'a été détourné de son objet ».

« Si M. Chalandon ne disait pas juste, est-ce qu'il fallait le maintenir en fonctions pendant les deux premières années et demie de la présidence de mon successeur ? Et quant à la liquidation de l'affaire, c'est-à-dire au moment où on a arrêté l'opération, que dit le rapport de la Cour des comptes ? Il dit page 127 : « Sur le plan financier a été menée une négociation rapide et habile qui a permis d'aboutir au protocole du 23 juillet 1979 signé par M. Chalandon et par M. de Weck. Voilà donc pour l'argent.

« Troisième accusation : mon rôle, c'est-à-dire le rôle du président de la République. Là aussi des affirmations contradictoires : est-ce que j'en ai fait trop, peu ou pas assez ? D'abord, au début, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai été informé, et j'ai été informé après que les décisions principales aient été prises, en particulier après que le premier contrat ait été signé, puisque j'ai été informé au début de juin 1976, dit le rapport, alors que le contrat a été signé fin mai 1976. Il était normal qu'on m'informe. C'était une opération importante qui, si elle avait abouti, aurait représenté pour la France une chance considérable au point de vue technique et au point de vue pétrolier. Je considère qu'il était normal qu'on m'informe. J'ai été informé. Pourquoi, au même moment, n'est-on pas informé le premier ministre de l'époque, Jacques Chirac ? Est-ce parce que je connaissais son intention de démissionner, et donc il était normal d'informer ensuite celui qui allait devenir premier ministre, ce qui a été fait à l'automne de 1976.

« Et quelle a été ensuite ma seule intervention dans cette affaire ? Au mois de mars 1979, le président d'ELF-ERAP, M. Chalandon, m'a invité, à plusieurs reprises, à venir assister à une expérience. J'ai fait différentes réponses. J'avais beaucoup d'objections à l'égard de l'opération. Finalement, je m'y suis rendu le 5 avril 1979.

« Supercherie »

« Et j'ai assisté à cette expérience le 5 avril près de Reims, plus exactement près de Châlons, en présence de l'état-major d'ELF-ERAP et des deux présidents, M. Guillaumat, M. Chalandon.

« De retour à l'Elysée, j'ai dicté une note que voici : « Vendredi 6 avril 1979. L'impression de l'expérience à laquelle j'ai assisté est la suivante : l'opération a été menée dans des conditions qui ne permettent pas de révéler un éventuel truquage. En particulier, l'appareil d'observation devait être démonté et analysé à la suite d'une expérience pour détecter s'il y a ou non supercherie. Toutes dispositions doivent être prises pour éviter l'engagement de ressources nouvelles et pour organiser le retour de celles qui auraient été inutilement dépensées. J'ai fait part de mes préoccupations au président du comité financier, M. Guillaumat, en lui demandant de prendre des précautions pour éviter l'engagement de ressources nouvelles et pour organiser le retour de celles qui auraient été inutilement dépensées. J'ai ajouté de ma main : « Communiquer la substance à M. le premier ministre. »

« Ceci était le 6 avril 1979, deux mois après, et après une intervention du ministre de l'Industrie, l'opération était interrompue. Voilà mon intervention.

« Alors, quatrième question : est-ce que cette entreprise nationale a fait son devoir ? Ma réponse est oui. Elle avait le devoir, ayant la connaissance d'un procédé de recherche qui pouvait être important, de l'expérimenter. Ceci a été mené avec toute la compétence de cette entreprise qui a une réputation internationale qu'on est malheureusement à l'heure

actuelle en train de saboter et qui avait à son actif des résultats comme les forages en mer du Nord, qui avaient été particulièrement difficiles, ou comme des campagnes de forage en Amérique du Nord à la même époque. Cette affaire a été suivie par l'état-major, qui avait toute la compétence requise, et donc c'est au travers de cet état-major que le jugement final a été porté. Et je dirai à propos de cette affaire le mot de Nelson au moment de la bataille de Trafalgar : « Je considère que chacun a fait son devoir. » Chacun dans l'exercice de ses fonctions : dirigeants de l'entreprise, cadres de l'entreprise, ministre de l'Industrie, premier ministre, et j'ajouterais moi-même. Voilà mes réponses à cette campagne basse et mensongère de M. Pierre Mauroy.

« Comme on lui demandait pour quelles raisons son gouvernement n'avait pas engagé de poursuites alors que la Cour des comptes avait conclu à une escroquerie, il a répondu :

« Il y a deux réponses tout à fait simples. La première, c'est la question du secret. Je vous dis tout de suite que pour les réponses détaillées, comme nous avons, je crois, quelques minutes et que j'ai des accusations graves à porter, pour les réponses détaillées je les ferai dimanche puisque j'ai la chance d'être invité de RTL pendant plus d'une heure. Cela me permettra de répondre à des questions aussi détaillées que celle-là. Deux raisons d'abord pour le secret : le secret dans cette affaire a été maintenu à la demande expresse d'ELF-ERAP. Je peux vous dire que lorsque la question m'a été posée, j'étais, pour ma part, pour une information beaucoup plus large. Et ce sont les raisons des dirigeants d'ELF-ERAP concernant précisément la position de leur entreprise, et notamment la concurrence extérieure, qui ont amené à ce dispositif de secret.

« A la question de savoir pourquoi ce projet pouvait avoir des implications militaires, l'ancien président de la République a répondu :

« C'était pour une raison très simple : il n'y a pas besoin d'être une personnalité, il suffit d'être vous-même. Ce procédé est un procédé qui a pour objet de détecter l'écho d'un objet métallique dans le sous-sol profond ou sous la mer. Vous savez qu'on obtient ces échos à l'heure actuelle dans l'espace par les radars et qu'on ne les obtient pas lorsqu'il y a des couches opaques.

« Ce procédé avait pour objet de détecter un tel écho. Si donc on réussissait à le mettre au point, on aurait vu les sous-marins sous l'eau.

« Pour quelles raisons le secret a-t-il été maintenu après la découverte de la supercherie ? A cette question, il a répondu :

« A partir de 1979 je vous ai dit que les raisons du secret n'étaient pas des raisons militaires : c'était la situation d'ELF-ERAP et c'est à la demande des dirigeants d'ELF-ERAP.

« Et pourquoi le gouvernement d'alors n'a-t-il pas engagé de poursuites ?

« Vous m'avez demandé l'affaire du secret, j'ai dit pour le secret. L'affaire des poursuites judiciaires, qu'est-ce qui s'est passé ? Ce rapport a été établi à la fin de janvier 1981. Il a donc été communiqué ensuite plus tard aux autorités de tutelle, c'est-à-dire à un moment où on était pratiquement entré dans la campagne présidentielle. Voilà l'explication, qui est tout à fait simple. Regardez les dates : il a donc été communiqué aux autorités dans le courant du mois de février. Nous étions déjà aux approches de l'élection présidentielle. C'était donc un nouveau pouvoir de se saisir de ce dossier. Il avait, pour le faire, le même président d'ELF-ERAP, le même président de la Cour des comptes, l'auteur du rapport, directeur du cabinet d'un de ses ministres, le même commissaire du gouvernement auprès d'ELF-ERAP, il avait tous les moyens de le faire. Il a laissé passer le temps.

« Comme on lui demandait pour quelles raisons il n'avait pas averti M. François Mitterrand en quittant

l'Elysée, il a répondu : « Parce c'était une affaire importante mais c'était une affaire dont la procédure était close. J'ai averti François Mitterrand de quatre grands sujets lorsque je lui ai passé les pouvoirs. Je ne les ai pas encore révélés. Je le ferai. Mais celle-là était une procédure achevée. La Cour des comptes avait terminé son rapport, je n'étais pas d'ailleurs intervenu à ce stade, ce rapport était destiné au premier ministre. C'était son travail de premier ministre. Il me l'avait communiqué, même pas personnellement mais à un de mes collaborateurs. Donc c'était la procédure courante. Tous les acteurs restaient en place pour poursuivre l'action. Et donc, la carence du gouvernement de début 1981 à maintenant, c'est-à-dire début 1984, est inexplicable.

« Mais alors, quatre accusations : Première accusation : l'abaissement de la France. Je ne sais si vous vous rendez compte de ce que représente à l'heure actuelle l'abaissement de la France quand on ridiculise la première entreprise nationale, quand on déconsidère le président de la Cour des comptes et quand on abaisse les conditions de fonctionnement des pouvoirs publics en France. Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle le crédit de notre première entreprise pétrolière, c'est-à-dire ELF-ERAP, est sévèrement atteint.

« Le recul de la démocratie »

« Deuxième accusation : le recul de la démocratie et de la vie politique en France. Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle le crédit de notre première entreprise pétrolière, c'est-à-dire ELF-ERAP, est sévèrement atteint.

« Je vous ai dit que lorsque la question m'a été posée, j'étais, pour ma part, pour une information beaucoup plus large. Et ce sont les raisons des dirigeants d'ELF-ERAP concernant précisément la position de leur entreprise, et notamment la concurrence extérieure, qui ont amené à ce dispositif de secret.

« A la question de savoir pourquoi ce projet pouvait avoir des implications militaires, l'ancien président de la République a répondu :

« C'était pour une raison très simple : il n'y a pas besoin d'être une personnalité, il suffit d'être vous-même. Ce procédé est un procédé qui a pour objet de détecter l'écho d'un objet métallique dans le sous-sol profond ou sous la mer. Vous savez qu'on obtient ces échos à l'heure actuelle dans l'espace par les radars et qu'on ne les obtient pas lorsqu'il y a des couches opaques.

« Ce procédé avait pour objet de détecter un tel écho. Si donc on réussissait à le mettre au point, on aurait vu les sous-marins sous l'eau.

« Pour quelles raisons le secret a-t-il été maintenu après la découverte de la supercherie ? A cette question, il a répondu :

« A partir de 1979 je vous ai dit que les raisons du secret n'étaient pas des raisons militaires : c'était la situation d'ELF-ERAP et c'est à la demande des dirigeants d'ELF-ERAP.

« Et pourquoi le gouvernement d'alors n'a-t-il pas engagé de poursuites ?

« Vous m'avez demandé l'affaire du secret, j'ai dit pour le secret. L'affaire des poursuites judiciaires, qu'est-ce qui s'est passé ? Ce rapport a été établi à la fin de janvier 1981. Il a donc été communiqué ensuite plus tard aux autorités de tutelle, c'est-à-dire à un moment où on était pratiquement entré dans la campagne présidentielle. Voilà l'explication, qui est tout à fait simple. Regardez les dates : il a donc été communiqué aux autorités dans le courant du mois de février. Nous étions déjà aux approches de l'élection présidentielle. C'était donc un nouveau pouvoir de se saisir de ce dossier. Il avait, pour le faire, le même président d'ELF-ERAP, le même président de la Cour des comptes, l'auteur du rapport, directeur du cabinet d'un de ses ministres, le même commissaire du gouvernement auprès d'ELF-ERAP, il avait tous les moyens de le faire. Il a laissé passer le temps.

« Comme on lui demandait pour quelles raisons il n'avait pas averti M. François Mitterrand en quittant

l'Elysée, il a répondu : « Parce c'était une affaire importante mais c'était une affaire dont la procédure était close. J'ai averti François Mitterrand de quatre grands sujets lorsque je lui ai passé les pouvoirs. Je ne les ai pas encore révélés. Je le ferai. Mais celle-là était une procédure achevée. La Cour des comptes avait terminé son rapport, je n'étais pas d'ailleurs intervenu à ce stade, ce rapport était destiné au premier ministre. C'était son travail de premier ministre. Il me l'avait communiqué, même pas personnellement mais à un de mes collaborateurs. Donc c'était la procédure courante. Tous les acteurs restaient en place pour poursuivre l'action. Et donc, la carence du gouvernement de début 1981 à maintenant, c'est-à-dire début 1984, est inexplicable.

« Mais alors, quatre accusations : Première accusation : l'abaissement de la France. Je ne sais si vous vous rendez compte de ce que représente à l'heure actuelle l'abaissement de la France quand on ridiculise la première entreprise nationale, quand on déconsidère le président de la Cour des comptes et quand on abaisse les conditions de fonctionnement des pouvoirs publics en France. Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle le crédit de notre première entreprise pétrolière, c'est-à-dire ELF-ERAP, est sévèrement atteint.

« Le recul de la démocratie »

« Deuxième accusation : le recul de la démocratie et de la vie politique en France. Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle le crédit de notre première entreprise pétrolière, c'est-à-dire ELF-ERAP, est sévèrement atteint.

« Je vous ai dit que lorsque la question m'a été posée, j'étais, pour ma part, pour une information beaucoup plus large. Et ce sont les raisons des dirigeants d'ELF-ERAP concernant précisément la position de leur entreprise, et notamment la concurrence extérieure, qui ont amené à ce dispositif de secret.

« A la question de savoir pourquoi ce projet pouvait avoir des implications militaires, l'ancien président de la République a répondu :

« C'était pour une raison très simple : il n'y a pas besoin d'être une personnalité, il suffit d'être vous-même. Ce procédé est un procédé qui a pour objet de détecter l'écho d'un objet métallique dans le sous-sol profond ou sous la mer. Vous savez qu'on obtient ces échos à l'heure actuelle dans l'espace par les radars et qu'on ne les obtient pas lorsqu'il y a des couches opaques.

« Ce procédé avait pour objet de détecter un tel écho. Si donc on réussissait à le mettre au point, on aurait vu les sous-marins sous l'eau.

« Pour quelles raisons le secret a-t-il été maintenu après la découverte de la supercherie ? A cette question, il a répondu :

« A partir de 1979 je vous ai dit que les raisons du secret n'étaient pas des raisons militaires : c'était la situation d'ELF-ERAP et c'est à la demande des dirigeants d'ELF-ERAP.

« Et pourquoi le gouvernement d'alors n'a-t-il pas engagé de poursuites ?

« Vous m'avez demandé l'affaire du secret, j'ai dit pour le secret. L'affaire des poursuites judiciaires, qu'est-ce qui s'est passé ? Ce rapport a été établi à la fin de janvier 1981. Il a donc été communiqué ensuite plus tard aux autorités de tutelle, c'est-à-dire à un moment où on était pratiquement entré dans la campagne présidentielle. Voilà l'explication, qui est tout à fait simple. Regardez les dates : il a donc été communiqué aux autorités dans le courant du mois de février. Nous étions déjà aux approches de l'élection présidentielle. C'était donc un nouveau pouvoir de se saisir de ce dossier. Il avait, pour le faire, le même président d'ELF-ERAP, le même président de la Cour des comptes, l'auteur du rapport, directeur du cabinet d'un de ses ministres, le même commissaire du gouvernement auprès d'ELF-ERAP, il avait tous les moyens de le faire. Il a laissé passer le temps.

La contre-offensive de M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

Mais l'essentiel du message de l'ancien chef de l'Etat tenait dans les quatre « accusations » qu'il a lancées et qui, toutes, convergent vers une véritable déclaration de guerre au chef de l'Etat. Aux yeux de M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand « n'est plus qualifié pour représenter l'unité nationale ».

« Répétant à trois reprises cette accusation, l'ancien chef de l'Etat a choisi de changer de registre. Lui qui parlait de « dérapage », de « cohabitation possible » et se plaignait du « déficit du débat politique », il met aujourd'hui en cause les capacités et la légitimité de l'actuel président de la République. Le secrétaire général du P.R., M. François Létard, avait souhaité, il y a quelques jours, que M. Giscard d'Estaing révisât vigoureusement, en « leur rentrant dans le lard » et parlant du « climat de guerre civile » créé par les propos de M. Mauroy. Ses vœux doivent être comblés.

Déjà, M. Raymond Barre, dans nos colonnes (Le Monde du 4 janvier), puis M. Jacques Chirac au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 8 janvier, avaient dénoncé la « responsabilité » de M. Mitterrand, qui « avait laissé faire cette opération ». M. Giscard d'Estaing franchit un pas supplémentaire. « Le pouvoir actuel, affirme-t-il, est arrivé par le mensonge : il cherche à se maintenir par le mensonge. Nous l'empêcherons ». Il a semblé vouloir prendre la tête de cette partie de l'électorat pressée d'en découdre avec le pouvoir et ayant tendance à trouver ses responsables actuels trop « mous » dans l'attaque. D'où la réponse en forme de rappel de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, qui remarque que « ce sont les Français qui décident de qui est capable de représenter le pays ».

Tirant parti de l'impact plus grand que lui offrait un deuxième passage à la télévision, M. Giscard d'Estaing, outre qu'il a voulu signifier au pouvoir qu'il aurait désormais à compter avec lui, a saisi l'occasion de s'affirmer dans l'opposition face à MM. Chirac et Barre, « ses » anciens premiers ministres.

Le président du R.P.R., après avoir laissé s'installer dans les esprits l'idée qu'il était, dans cette affaire, « spectateur », avait, le 8 janvier, de marquer sa solidarité envers ses partenaires de l'opposition et avait mis en cause la responsabilité de M. Mitterrand, M. Barre, après s'en être tenu à des réponses techniques, détaillées, à l'égard de son ton et, tout en s'efforçant, sur le fond de l'opération des « avions renifleurs », de déjouer le tir sur M. Giscard d'Estaing, a voulu apparaître comme l'adversaire désigné d'une majorité qui verrait en lui un « adversaire dangereux ».

Dans l'interview accordée cette semaine à Paris-Match (daté 20 janvier), l'ancien premier ministre précise, de plus, les conditions qui pourraient le conduire à poser sa candidature à la présidence de la République. M. Giscard d'Estaing semble, lui, décidé à imposer un ton et à prendre la tête de la contre-offensive, en choisissant le terrain et les armes. Il prend ainsi le risque de ne plus pouvoir réaliser la synthèse entre cette attitude et le projet de société libérale et « apaisée » qu'il s'efforce, depuis deux ans, de décrire dans un livre qui devrait être publié prochainement.

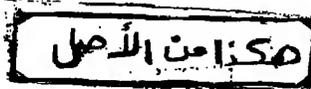
Il prend aussi le risque d'accrocher la division au sein de l'U.D.F., entre ceux qui sont désireux de faire naître une opposition constructive et ceux qui ne réclament que vengeance.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

FINI LES BIBLIOTHEQUES « STANDARDS »

MAF vous fournit des bibliothèques sur mesure pour le prix de bibliothèques « standards ». Communiquiez-nous vos dimensions 24 heures sur 24. Nous vous indiquerons VOTRE PRIX.

MAF 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris Tél. : 261-65-79 et 261-65-89



هفتا صا ابريل

D'ELF-ERAP

Procès en légitimité

(Suite de la première page.)

La gauche, non préparée à l'exercice du pouvoir par un long exil dans l'opposition...

Dès lors, ce n'est plus seulement le caractère de la légitimité du pouvoir en place...

L'opposition préparée - ce qui est son droit - l'alternance en donnant le sentiment de le refuser, inconsciemment...

Le vocabulaire qui nourrit ces faux débats laisse rêver. On dénonce ici un acte de forfaiture...

M. Barre accuse M. Mauroy d'avoir vidé les caisses

Dans une interview publiée par Paris-Match, daté du 20 janvier, M. Raymond Barre relève une « différence » entre M. Pierre Mauroy et lui-même...

M. Barre, qui y voit une « classique opération de diversion », pose « quelques questions à la manière de M. Mauroy ».

Il ajoute : « N'est-ce point l'incapacité et légèreté de la part d'un président de la République et d'un premier ministre de mener une politique qui accroît le déficit budgétaire de 30 milliards de francs en 1980 à 120 milliards de francs en 1983, qui endette la France de 13 milliards de dollars dans la seule année 1983... »

LE FILS DE M<sup>lle</sup> VIOLET POURSUIT « L'HUMANITÉ »

Après la parution dans le quotidien communiste l'Humanité d'un article consacré à l'affaire des « avions renifleurs » et titré : « En reniflant du côté du R.P.R. - Un proche de Chirac serait lié à l'opération », M. Paul Violet a chargé son avocat, M. Patrick Devedjian, de citer l'Humanité devant la dixième chambre correctionnelle pour diffamation.

Dans son article, l'Humanité indiquait que M. Violet, fils de M. Jean Violet, avocat qui a joué un rôle important auprès des groupes ELF-ERAP et Pesenti, est membre du comité central du R.P.R., maire adjoint chargé des sports de la Ville de Paris, et qu'il avait vraisemblablement travaillé en 1978 « à l'Unidun, l'une des sociétés bidons de l'affaire ».

Précisions et correctifs

De nombreuses affirmations avancées par M. Giscard d'Estaing appellent des précisions, voire des correctifs. « A-t-on voulu étouffer la vérité en faisant disparaître des documents ou des dossiers ? » a demandé l'ancien président de la République.

Pour répondre non, M. Giscard d'Estaing a dû négliger plusieurs évidences :

1) Il n'a rien fait, personnellement, pour contribuer à une quelconque transparence dans ce dossier en important avec lui, lors de son départ de l'Élysée, l'exemplaire du rapport de la Cour des comptes en sa possession.

2) Le secret fut si bien cultivé en cette affaire que M. Alain Chalandon, président d'ELF-Aquitaine de 1977 à 1983 et bien évidemment au courant, ne reçut jamais ce rapport. Pas plus que le commissaire du gouvernement, soigneusement éloigné des réunions qui auraient pu lui apprendre quelque chose sur la décision d'ELF-ERAP et de M.M. Giscard d'Estaing et Raymond Barre.

3) M. François Giquel, auteur du rapport de la Cour des comptes - saisi de l'enquête en décembre 1978 - avait remis son travail en janvier 1981. Lié par le devoir de réserve et le secret (article 9 de la loi régissant la Cour), il ne pouvait qu'attendre d'en être délié par ses supérieurs. Le premier président de la Cour, M. Bernard Beck, était pour sa part si convaincu de la force de ce secret qu'il détruisit les exemplaires en sa possession en octobre 1982, à la veille de sa retraite, ainsi que le mentionne M. Giquel.

4) M. Barre - comme M. Giscard d'Estaing - avait omis, en mai 1981, de laisser ses exemplaires du rapport Giquel dans les archives de l'Etat. En outre, l'ancien président de la République se trompe lorsqu'il précise que son ministre de l'Industrie de l'époque, M. André Giraud, était l'un des destinataires du rapport. Le bon fonctionnement de la Cour l'aurait voulu, mais la formule retenue excluait justement que les ministres concernés reçoivent ce brûlot.

5) Dans ces conditions, il est difficile d'expliquer comment l'ancien président peut affirmer que « le gouvernement (à partir de mai 1981) avait depuis le début de sa gestion tous les moyens de connaître la vérité sur cette affaire » et que « c'était au nouveau pouvoir de se saisir de ce dossier » en vue d'éventuelles poursuites judiciaires. Il est de fait avéré que tout avait été organisé pour que le gouvernement remplisse...

« L'argent public »

M. Giscard d'Estaing s'est ensuite demandé « si de l'argent public a été détourné et si quelqu'un s'est mis de l'argent dans la poche ».

Question essentielle. Les deux éléments de réponse de l'ancien président ne résistent pourtant pas à un rapide examen et la question reste posée.

Premier élément : dans une lettre ouverte adressée à M. Mitterrand, M. Chalandon a écrit : « J'affirme sur l'honneur que tout dans cette opération a été simple et que pas un franc n'a été détourné de son objet ».

Cette lettre est celle qui a publiée le Monde du 29 décembre 1983. Or M. Chalandon ne peut se porter garant que pour ELF-ERAP puisque les « inventeurs » étaient libres de l'utilisation des fonds qu'ils recevaient. Ces fonds, « réceptionnés » par M. Philippe de Weck, alors président de l'Union de Banques suisses, étaient ensuite répartis suivant la volonté du comte Alain de Villegas, notamment.

« Préoccupations... et supercherie »

A titre d'exemple, M. de Weck a précisé que, selon ses informations, les 200 millions de francs suisses (environ 555 millions de francs de l'époque) versés au titre du premier contrat, en 1976, ont été consacrés à hauteur de 70 % à leur objet, à hauteur de 20 % au remboursement des bailleurs de fonds des « inventeurs » entre 1969 et 1975 et, à hauteur de 10 %, à des actions humanitaires au Niger et en Colombie.

Deuxième élément : M. Giscard d'Estaing émet un passage du rapport Giquel mentionnant que M. Chalandon, en 1979, a pu récupérer environ 500 millions de francs grâce à une intervention rapide et efficace. Ce point ne saurait dissimuler que l'utilisation des premières sommes versées demeure incertaine.

Enfin, l'ancien président de la République s'est demandé s'il était « intervenu de manière inconsidérée dans la gestion d'une entreprise nationale ». Dans sa réponse, il précise qu'il a été « informé après que les décisions principales aient été prises, et en particulier après que le premier contrat ait été signé » (mai 1976). Et M. Giscard d'Estaing ajoute que sa « seule intervention dans cette affaire » a été d'assister à une démonstration du procédé, le 5 avril 1979, puis de dicter une note le lendemain dans laquelle il faisait part de graves « préoccupations » quant à la validité des recherches entreprises.

En résumé de cette manière sa participation à l'affaire, l'ancien président omet de rappeler le vif intérêt qui fut le sien à l'annonce, en 1976, de ces recherches, et son accord - décisif - pour toutes les formes de « confidentialité » qui furent dès lors progressivement prises. Il oublie aussi les manquements à nombre de lois et règlements, notamment financiers, qui furent commis sous sa responsabilité et celle de son premier ministre en vue de l'intérêt national.

M. Giscard d'Estaing, en citant sa note du 6 avril 1979 qui mentionne ses « préoccupations », présentée par lui comme préliminaire, a également oublié de rappeler que c'est son ministre de l'Industrie, près de six mois auparavant, qui, une fois mis dans le secret, s'était posé des questions. C'est ainsi que M. Giraud avait désigné M. Jules Horowitz, délégué à la recherche fondamentale du Commissariat à l'énergie atomique, en février 1979, pour faire le point sur les recherches des « inventeurs ». C'est ainsi que fut dévoilée la « supercherie ». Les soupçons de M. Giscard d'Estaing vinrent donc appuyer ceux de M. Giraud.

Ainsi peut-on analyser les déclarations de l'ancien président de la République dans l'entretien-déclaration qu'il a accordé à TF1. Une analyse qui ne préjuge pas des éléments qui apparaîtront, dimanche, en « réponses détaillées » au cours du « Grand Jury R.T.L. - Le Monde ».

LAURENT GRELSAMER,

LES RÉACTIONS

M. JOSPIN : pas de réponses aux questions posées

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a commenté, jeudi matin 13 janvier, l'intervention télévisée de M. Giscard d'Estaing. Il a d'abord affirmé que la « faute de l'escalade », dans cette affaire, revient à l'ancien chef de l'Etat et à certains leaders de l'opposition.

« Nous n'avons jamais pris l'initiative de la polémique », a-t-il dit.

Le premier secrétaire du P.S., a ensuite, affirmé que « plus M. Giscard d'Estaing gravit les escalades de la violence verbale, plus (...) il s'éloigne des réalités », avant de faire observer que « l'ancien président de la République n'a répondu à aucune des questions qu'il s'était lui-même posées ».

M. Jospin a indiqué que le fait qu'il n'ait pas eu des poursuites avant mai 1981 résulte de l'article 5 de l'accord de réconciliation, signé avec les inventeurs par ELF-ERAP, qui interdisait à ELF-ERAP toute action de ce genre.

« M. Giscard d'Estaing doit choisir un statut, a-t-il ajouté. Ou bien il est un arbitre retiré (...), et alors il doit échapper au débat politique ; ou bien lui-même rentre dans l'arène, et avec une particulière violence, attaque ceux qui sont élus par le peuple, et (...) il ne doit pas être surpris d'être soumis au débat politique. »

« Nous sommes arrivés par le suffrage universel, a conclu M. Jospin, et quiconque dit que le suffrage universel est un mensonge joue avec la démocratie. »

« M. Seguin (R.P.R.) : Un très mauvais procès. M. Philippe Seguin, député R.P.R. des Vosges, a estimé mercredi 12 janvier au micro de R.T.L. que le pouvoir a fait « un très mauvais procès » à M. Giscard d'Estaing, dans l'affaire des « avions renifleurs » d'ELF-ERAP. Il a déclaré : « Il faut être réaliste et se mettre à la place d'un président de la République lorsqu'on vient lui dire qu'il serait opportun qu'il facilite des recherches qui peuvent déboucher sur des découvertes sensationnelles. Il est de son devoir de faire confiance à ceux qui lui font ces propositions. »

Le député et maire d'Epinal a estimé qu'il s'agissait d'« une affaire extrêmement regrettable, mais dont l'exploitation est finalement honnête ». « S'il y a trois personnes dans le dégoût, c'est précisément l'ancien président de la République, l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre et l'ancien président de la Cour des comptes, M. Bernard Beck. »

M. POPEREN (P.S.) : le cynisme n'est pas une preuve d'innocence

M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., a commenté, mercredi 11 janvier, l'intervention télévisée de M. Valéry Giscard d'Estaing sur l'affaire des « avions renifleurs ». Il a cité le proverbe : « Quand ça dérange quelque parti, on se gâte », ajoutant : « Ça doit dérangez beaucoup ». Il a remarqué que l'ancien président de la République, qui « se plaint d'être mal traité », a pu s'exprimer à la télévision deux fois en deux semaines sur cette affaire.

« Il ne faut surtout pas s'abriter derrière les intérêts d'ELF-ERAP pour porter des accusations politiciennes à un niveau qui ne m'a pas paru très élevé », a-t-il ajouté.

M. Poperen a relevé le fait que, « dès avril 1979, Valéry Giscard d'Estaing savait qu'il y avait escroquerie » et a estimé que les accusations portées contre le gouvernement actuel de la France, « dans la bouche d'un ancien président de la République, sont d'une extrême gravité ».

« Les décisions de publicité de cette affaire, a continué le numéro deux du P.S., et celles qui seront prises sont bienvenues pour le bien de la République et des institutions démocratiques (...). Nous regrettons fort que l'ancien président de la République, en cette affaire, cherche à fausser le cours normal de la vie démocratique. »

Pour lui, l'attitude de M. Giscard d'Estaing est « commode », mais « ni honnête ni conforme aux règles démocratiques ». M. Poperen a conclu : « Le cynisme n'est pas une preuve d'innocence. »

RECTIFICATIF. - A propos de l'article paru dans le Monde du mercredi 11 janvier : Géologues : zéro ! son auteur Jean-Paul Potevche, professeur de géologie économique, nous fait savoir qu'il n'est pas doyen honoraire de la faculté des sciences de Nice. Il est ancien directeur de l'U.E.R. « Domaine méditerranéen ».

SOLJENITSYNE un événement la publication du premier volume de La roue rouge Premier nœud AOÛT 14 Version complète J'ai tout de suite reconnu en lui un grand écrivain, dans la meilleure tradition russe, il a une langue très belle, vigoureuse, haute en couleur. Henri Troyat, Lire Dans sa datcha américaine, Soljenitsyne poursuit le grand œuvre auquel il a attaché sa vie : redonner vie et mémoire à l'histoire de la Russie. Avec "La Roue rouge", il propose le "Guerre et Paix" du XX<sup>e</sup> siècle. Georges Sufferl, Le Point De même que Dante assura à l'Italie à venir sa langue commune, de même Soljenitsyne, en usant du registre entier de la langue russe, donne à comprendre que les Russes disposeront encore du russe quand la Russie remontera au soleil de l'Histoire... Annie Kriegel, Le Figaro Nous sortons de cet immense livre non seulement avec tout un monde de personnages inoubliables, mais avec une angoisse qui nous prend à la gorge. Pierre Daix, Le Quotidien de Paris "Août 14", "premier nœud" d'une fresque gigantesque... L'innovation majeure dans cette seconde version est un "flash back" le glissement de toute la société russe vers l'abîme, de 1899 à 1914... Le montage de l'épisode est d'une puissance admirable. Georges Nivat, Le Monde 900 pages 150F FAYARD

# POLITIQUE

## L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

### L'ancien président de l'Union de banques suisses se justifie

#### « J'ai un peu l'impression d'avoir été utilisé »

De notre envoyée spéciale

Genève. — Un banquier suisse parle. Auteur de ce livre désormais célèbre, M. Philippe de Weck, ex-président de l'Union de banques suisses, l'un des principaux acteurs de l'affaire dite des « avions renifleurs », se taisait depuis trois semaines. Il a enfin parlé. Longuement, très longuement même, mercredi 11 janvier. En vain. Après plus de deux heures et demie d'interrogatoire, d'abord bon enfant, puis de plus en plus tendu à mesure que croissait l'exaspération visible du banquier, la plupart des interlocuteurs se voyaient perplexes.

M. de Weck était durement mis en cause dans le rapport de la Cour des comptes consacré à « l'affaire », dans laquelle M. Giquel, s'interrogeant sur « son rôle et ses motivations », précisait : « Il n'est guère habituel de voir le président d'un grand établissement financier, suisse de surcroît, assumer des responsabilités personnelles dans des opérations aussi peu sûres. Sans doute n'engageait-il pas financièrement la banque (...). Mais il a accepté imprudemment de prêter son nom en devenant président de FISALMA (1) dès 1976, puis de IOMIC, autre société panaméenne, en 1978 (2) ».

M. de Weck était l'intermédiaire principal de toutes les opérations financières menées de 1976 à 1979, et sa caution morale a été capitale, à en croire le rapport, dans l'engagement du groupe français. M. de Weck laisse pourtant en suspens beaucoup de questions de fond suggérées par cette affaire : qu'il

s'agisse de son rôle, du malentendu qui, dans l'esprit des dirigeants d'ELF, s'y attachait, de l'utilisation finale des fonds versés, des personnalités qui ont entouré l'affaire ou de la nature de toute l'opération.

Son rôle ? Il était double, précisait-il : d'une part, un simple prestataire de services; d'autre part, un banquier. Il a été contacté dès le début 1976, avant qu'il fût nommé président de l'U.B.S., par M. Jean Violette, l'avocat des « inventeurs ».

M. de Villegas cherchait quelqu'un qui puisse le représenter dans les discussions avec un certain poids, susceptible d'organiser les structures administratives et financières », dit-il.

Tout d'abord « sceptique », il exigea que le procédé soit « examiné par des experts de tout premier plan ». Ce n'est qu'après les premiers tests réalisés par ELF-ERAP et jugés « spectaculaires » qu'il accepta, avec l'accord de sa direction, d'assurer le rôle de président et de membre du conseil d'administration de la FISALMA, et de signer à ce titre, en juin 1976, le premier accord avec le groupe ELF-ERAP.

Il s'agissait, précise-t-il, d'un « rôle fiduciaire » de sa part et de celle des autres membres de la direction de l'U.B.S. impliqués. C'est-à-dire d'un rôle de « mandataires agissant pour le compte de tiers mais en leurs noms propres ». Subtilité du droit helvétique, courante, assure-t-il, de ce côté-ci des Alpes, et vulgairement connue en France sous le terme

« prête-nom ». Elle complique singulièrement les choses.

Car M. de Weck, qui a agi également pendant trois ans en tant que simple banquier, s'embrouilla de temps à autre entre ses multiples casquettes. « J'ai décidé, dit-il, d'assumer en personne deux mandats dans la FISALMA et dans une autre société, en raison de la qualité des interlocuteurs. Car il était nécessaire de dominer, d'avoir l'autorité nécessaire vis-à-vis de ceux-ci (...) C'est cette décision qui a permis qu'à la fin ELF-ERAP puisse récupérer la moitié du montant qu'elle avait inventé ».

« Un rôle fiduciaire »

Mais à quel titre est-il intervenu à cette étape pour bloquer, après la découverte de la supercherie, toutes les « liquidités éparses » dans les comptes de la FISALMA et des « inventeurs », afin de les restituer à l'ERAP ? En tant que président de la FISALMA, représentant fiduciaire des inventeurs ? Ou en tant que banquier ? « En qualité de président de l'U.B.S., déclare-t-il, j'ai fait acte d'autorité (...). J'ai pris des risques vis-à-vis de mes clients (...). J'ai agi avant de leur demander l'autorisation pour rendre service à ELF-Aquitaine, car je pensais être couvert. Ensuite, j'ai obtenu une décharge de la part des inventeurs ».

Lorsque M. de Weck énumère, de surcroît, une liste interminable de sociétés de tout poil et de toutes nationalités, diversement impliquées dans l'opération, où les représentants de l'U.B.S. agissaient pour le compte tantôt de la FISALMA, tantôt d'ELF, tantôt en tant que banquiers, on admet mieux que les dirigeants du groupe pétrolier français aient eu quelque excuse à se méprendre sur le rôle exact joué par l'U.B.S. dans cette affaire.

Malentendu ? Le rapport de la Cour des comptes s'étonnait qu'on ait attendu 1979 pour découvrir que la FISALMA ne représentait que M. de Villegas, et lui seul. M. de Weck semble surpris : « Cela apparaissait clair, assure-t-il. M. Guillaumat ne m'a jamais demandé qui étaient les actionnaires de la FISALMA. L'état-il fait, d'ailleurs, que les règles du secret m'en auraient empêché. A-t-il compris que la banque n'a rien signé ; c'était la société FISALMA. — Un doute toutefois : M. Violette a-t-il, dans ses contacts préliminaires avec le groupe français, laissé entendre que l'U.B.S. était partie prenante de la FISALMA ? » « C'était des discussions informelles. Mais j'ai un peu l'impression d'avoir été utilisé », concède M. de Weck.

M. de Weck nie en tout cas tout lien avec le « groupe politique de M. Violette ». MM. Lopez Roda, Ocho de Harboun, Roberto Calvi, Damsa ? « Jamais rencontrés », non plus que le cardinal Benelli. Le Père Dubois ? « Un ami personnel de M. Violette, présent au déjeuner lors du second contrat de Wolfisberg », ainsi que le chanoine Marmier, ami du Père Dubois. Les appuis supposés de ce groupe en Afrique du sud ? Il n'y a jamais mis les pieds. Et au Brésil ? Un simple voyage de plaisir.

Quant aux mystérieux groupes financiers internationaux qui, selon le rapport de la Cour des comptes, « paraissent » les inventeurs et a réussi à récupérer, à partir des versements d'ELF, les fonds avancés à M. de Villegas avant 1976. M. Violette « n'en a jamais donné l'identité ». M. de Weck, la présence, parmi ce groupe, de M. Besenti, industriel italien fort connu, que M. de Weck a rencontré une fois il y a longtemps pour un tout autre affaire : « Je l'ai appelé hier », assure le banquier.

Sur la destination et l'usage des fonds versés par l'ERAP et non récupérés, M. de Weck n'est guère plus loquace. Les sommes contractuelles (450 millions de francs suisses, dont 243 n'ont pas été reversés) sont « passées par la FISALMA puis ont été réparties entre les différents sociétés » dont il fournit la liste. A quel ont-elles servi ? Les explications données par M. de Weck dans une lettre à M. Boisson, président de l'ERAP, en septembre 1983, sont des « estimations ». « Il faudrait réviser toute la comptabilité (des ces sociétés). Nous n'avons pas l'autorisation des liquidateurs pour y procéder ». Quant aux « dons » au Niger — démentis aujourd'hui par les autorités locales — M. de Weck va « procéder à des vérifications ».

Bref, un banquier suisse tout simple, limpide comme l'eau de roche — « Il n'y a pas d'erreur ? Si j'en avais la conviction, je vous le dirais tout de suite », — qui n'a « jamais eu la prétention de juger de la valeur des scientifiques », n'a « aucune idée quelconque sur l'aspect technique » de l'opération et n'a « toujours pas d'opinion » sur le fond de l'affaire. Escroquerie ? M. de Villegas, rencontré en 1976, « était un homme de réputation la famille, était « su original (...), un exalté, sincère et très désintéressé », qu'il peut « difficilement se représenter comme un escroc ». Quant à M. de Bonassoli, également connu en 1976, c'était « un technicien pur », et un « personnage indescriptible ».

VÉRONIQUE MAURIS.

(1) FISALMA, société de droit panaméen a été créée en septembre 1974 et cotée en mai 1976 à l'initiative du procédé, M. de Villegas, qui en fut le seul actionnaire. La FISALMA a été le principal bénéficiaire des fonds versés par ELF. Elle a été mise en liquidation en décembre 1981.

(2) L'IOMIC, également panaméenne, a été créée en 1978. C'était une société connue à 50/50 de l'ERAP et de la FISALMA, destinée à exploiter le procédé. Elle a été totalement cédée à l'ERAP après la fin des opérations.

## DEVANT LES DÉPUTÉS SOCIALISTES EUROPEENS

### M. Jospin s'inquiète de la dégradation de l'image de la C.E.E.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a évoqué, mercredi 12 janvier, devant les députés du groupe socialiste du Parlement européen réuni à Paris (le Monde du 12 janvier), les problèmes de la C.E.E.

A propos de la crise économique, le premier secrétaire du P.S. a estimé qu'il ne faut pas « se laisser impressionner à l'excès » par le redressement américain. Il a affirmé que « rien ne garantit » que ce redressement soit durable, et il a souligné que cette reprise a été payée « à un prix social extraordinaire ». Il a estimé que le redressement s'est fait « en partie sur le dos des pays en voie de développement et (...) des économies des peuples européens ». Il a encore précisé que le rôle des Etats-Unis et celui du dollar dans le système économique et monétaire leur permettent une ignorance des contraintes de déficit budgétaire et de déficit de la balance des paiements « qu'aucun des pays européens ne peut se permettre ».

Pour M. Jospin, le redressement américain peut avoir un impact sur la « confrontation idéologique » en Europe entre la gauche et la droite, dans la mesure où « la façon dont il a été orchestré internationalement peut être un élément qui pèse en faveur des forces conservatrices notamment à l'occasion des élections européennes de juin 1984 ».

M. Jospin a ensuite estimé que la « permanence de l'idée européenne » subsiste dans les opinions publiques des pays membres de la Communauté, mais que « l'image de la C.E.E. semble se dégrader ».

Pour le premier secrétaire du P.S., cette dégradation s'accompagne d'une montée « du scepticisme et de l'indifférence ».

M. Jospin a ensuite abordé la question de la présidence française. Il a affirmé que l'échec du sommet d'Athènes a montré qu'une « vraie crise de l'Europe », comportant des risques de désagrégation de la Communauté, est devenue « une possibi-

lité presque immédiate ». Il a préjugué un accord sur certains points, à Athènes, avait été « raté du peu, faute d'une volonté politique suffisante de la part des principaux acteurs ».

Un scrutin difficile

Il a ensuite appelé les Etats membres, sur le plan des échanges commerciaux, à avoir une attitude de « préférence communautaire effective ». « La C.E.E. a-t-elle poursuivi, en même temps, à rester une communauté, ou a-t-elle l'intention, l'illusion, de croire qu'elle pourrait être une simple zone de libre-échange ? »

M. Jospin a estimé que des initiatives devraient être prises, au niveau communautaire, notamment sur les questions des nouvelles technologies et de l'emploi. Il a affirmé que le président de la République et le gouvernement sont « extrêmement conscients de la responsabilité qui leur échoit ». « M. Mitterrand, a-t-il ajouté, a l'intention d'assumer pleinement la présidence française. Il a affirmé que la France aurait une démarche « modeste, sérieuse ». Il a indiqué que cette période verrait la mise en place de « structures de décision ».

Il a dit : « Il serait extraordinairement grave pour la C.E.E. qu'à cette heure de son histoire des « arrière-pensées politiques puissent déterminer le choix de tel ou tel ». Il a enfin conclu sur ce point qu'il ne faut pas « attendre de la présidence française plus qu'elle ne peut apporter ».

A propos des élections européennes elles-mêmes, le premier secrétaire du P.S. a reconnu qu'elles constituent une « échéance malaisée ». Il s'est demandé si les électeurs de la majorité, situant ces élections sur un terrain européen, ne risquent pas de commettre un certain pourcentage d'absentions, face à une opposition « entièrement mobilisée » qui aura « déplacé ses élections sur le plan des enjeux intérieurs ».

## SELON LE SONDAGE COMMANDÉ A LA SOFRES

### Une liste U.D.F.-R.P.R. aux élections européennes obtiendrait 48 % des suffrages et deux listes distinctes 52,6 %

Le bureau politique du F.U.D.F., réuni jeudi 12 janvier, devait prendre connaissance des résultats du sondage réalisé, à sa demande, par la Sofres sur les intentions de vote de l'électorat de l'opposition lors du scrutin européen de juin 1984. Ce sondage révèle qu'une liste unique de l'opposition obtiendrait 48 % des suffrages. Dans le cas de deux listes, une liste du R.P.R., conduite par M. Jacques Chirac, recueillerait 26,5 % des suffrages, une liste de l'U.D.F., conduite par M. Simone Veil, 26 %. (Ces chiffres seraient respectivement de 21,5 % et 30 % si M. Bernard Pons, secrétaire général, conduisait la liste du R.P.R.)

Le Front national, pour sa part, obtiendrait 2,5 % des suffrages dans le cas de listes séparées de l'opposition et 3,5 % dans le cas d'une liste unique. Selon cette enquête, l'opposition ne franchirait la barre des 50 % qu'en constituant deux listes distinctes.

Cela devrait permettre notamment à M. François Léotard, secrétaire général du P.R., et à M. Pierre Méhaignier, président du C.D.S., d'affirmer avec plus de force encore leur désir de voir le choix de

l'U.D.F. se porter vers la solution des deux listes de l'opposition.

Réuni en bureau politique, mercredi 11 janvier, le C.D.S. s'est prononcé à « une très nette majorité », en faveur de ce choix. Il restait à emporter la conviction de M. Simone Veil, toujours favorable à une seule liste. Elle a rencontré, mercredi, au Sénat, le comité de liaison des adhérents directs de l'U.D.F., qui, après cette rencontre, devait se prononcer, à une large majorité, pour une liste unique, menée par l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes.

M. Michel Pinton, responsable des adhérents directs, a également indiqué que le comité de liaison s'était prononcé pour « la définition d'urgence » d'un programme européen de l'U.D.F.

« Selon un sondage réalisé par R.V.A., du 15 au 21 décembre, après d'un échantillon représentatif de 1 006 personnes, l'électorat de l'opposition réaffirme sa volonté unitaire. Cette enquête, publiée par Paris-Match, indique, en effet, que 52 % des électeurs de l'opposition sont favorables à la constitution d'une liste U.D.F.-R.P.R., contre 36 % qui se prononcent en faveur de deux listes distinctes.

Dans cette dernière hypothèse, l'opposition (Front national compris) est créditée de 51 % des intentions de vote (27 % pour le R.P.R. ; 24 % pour l'U.D.F.) et la gauche (extrême gauche comprise) de 43 %. Dans l'hypothèse d'une liste unique, l'opposition recueille 49 % des intentions de vote, la gauche 45 %. Toutefois, une personne interrogée sur deux seulement considère son choix comme définitif.

**LE MONDE diplomatique**

JANVIER 1984

Démocratie, communisme et tensions internationales  
**NOUVELLES CHASSES, VIEILLES SORCIÈRES**  
(Claude Julien)

LA FRANCE ET LA DÉFENSE DE L'EUROPE  
(Paul-Marie de la Gorce)

WASHINGTON  
ET LA FORCE NUCLÉAIRE FRANÇAISE  
(Konrad Ege et Martha Wenger)

LES SYNDICATS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS  
FACE AUX MUTATIONS TECHNOLOGIQUES  
(Philippe Lemoine et Stanley Aronowitz)

MAROC : L'HEURE DE TOUS LES RISQUES  
L'explosion urbaine et la violence sociale. — La pensée de l'inspiration. — La gauche et le Sahara. — Pourquoi a-t-on tué le général Dillal ? — Coup de poker royal sur le Tchad. — La culture, autre voie du politique ?  
(Reportage d'Ignacio Ramonet)

AMÉRIQUE CENTRALE : La guerre l'emporte sur la négociation (Jorge Castaneda). — Témoignage d'un Indien du Guatemala : le prisonnier, la poule et les miracles.

PROCHE-ORIENT : Comment le régime du président El Assad s'emploie à remodeler l'économie syrienne (Fred Lawson). — Coopération et sécurité dans le Golfe : un premier rôle pour l'Arabie Saoudite (Modj-Ta-Ba Sadria).

CAMÉRAS POLITIQUES : Dansez, dansez, maudits !

LIVRES : « ... Et pour finir, le terrorisme », de Casamayor (Yves Florenne). — « Sociologies « actuelles » de l'Afrique » (Jean Copans). — Une doctrine de dissuasion périmée ? (Fabrizio Tonello).

INDEX DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1983.

Une autre Afrique du Sud  
**LES ARRIÈRE-COURS DE L'APARTHEID**  
La violence et l'action politique (Abdou Berrada). — Au cœur des institutions (Alvarez-Péreyre). — Villes interdites : le défi des squatters (Sheena Dunacan). — Le droit contre la justice (John Dugard). — Dans les fermes blanches, le travail ou l'école (C.E.W. Simkins). — L'écriture comme arme politique (Mafika Pascal Gwala)

EN VENTE, 11 F., CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU « MONDE »  
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

avec le poisson  
un  
**POULLY FUISSÉ**

**Le Monde**  
RÉALISE CHAQUE SEMAINE  
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE  
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger  
Exemplaire spécimen sur demande

**JOURNÉES DE LA FRANCOPHONIE**

**NANCY 19 ET 20 JANVIER 84**

UNE CRÉATION  
**ICN**

INSTITUT COMMERCIAL DE NANCY  
4, rue de la Savinielle, 54000 Nancy 14. (0) 835.22.82

صكزامن الأصل

هنا من اجل

POLITIQUE

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Marchais reproche aux moyens d'information « publics ou parapublics » de devenir « des citadelles de l'anticonnisme »

M. Georges Marchais a adressé au président de la République, mercredi 11 janvier, au nom du bureau politique du P.C.F., une lettre dans laquelle il souligne que « la libre compétition politique est une composante de la démocratie », mais que « les citoyens ont le droit de connaître avec exactitude les partis et les hommes qui les composent et les dirigeants, d'être au fait de leurs idées, de leurs actes, de leurs projets, de leurs méthodes ».

M. JOSPIN : la division syndicale crée une difficulté spécifique pour un gouvernement de gauche

M. Lionel Jospin a parlé de la situation économique et sociale de la France devant les députés socialistes européens réunis à Paris, mercredi 12 janvier. Il a déclaré que la « situation reste difficile », et a proposé de la politique de rigueur, il a estimé que la France est, dans ce domaine, « au milieu du gué ». Le premier secrétaire du P.S. a affirmé que le « principal problème » de la France est de conjuguer la politique de rigueur et les restructurations industrielles nécessaires.

Haut les toques !

Le rideau se lève sur les promus Gault-Millau 1984 : 23 nouvelles grandes toques, 23 restaurants que tous les gourmets se doivent de connaître. Gault-Millau les a réunis sur une même photo et vous les présente. Gault-Millau de janvier, chez votre marchand de journaux.

NOUVELLES CAMPAGNES
Rédaction politique, économique, sociale ou finance agricole et rural / Débat syndical / Enquêtes, études, témoignages.
ABONNEMENTS : 120 F par an - 175 F collectif. 5 numéros par an - 90 pages environ. (Spécialité sur demande)

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS... DEMAIN

Deux paris ambitieux ont été lancés par les Télécommunications françaises. - Le premier : combler en dix ans le retard en matière d'équipement téléphonique, pari gagné au prix d'une expansion forcée de 1973 à 1983. - Le second : faire des Télécommunications un secteur de pointe, moteur pour l'économie nationale et compétitif au plan international (télématiques, fibres optiques, réseaux câblés...).

D'une campagne à l'autre

Dans la lettre qu'il a adressée au président de la République, au nom du bureau politique du P.C.F., M. Georges Marchais dénonce une campagne visant, notamment, à mettre en doute la loyauté des communistes dans la majorité.

Les contradictions du P.C.

(Suite de la première page.) La lettre adressée par M. Marchais au président de la République représente, en quelque sorte, une mise à l'épreuve. M. François Mitterrand est prêt de défendre l'union de la gauche contre ses détracteurs ou contre ceux des socialistes qui sous-estiment les obligations de solidarité que cette union, selon les communistes, leur impose.

CHIEFS D'ENTREPRISE POUR VOS INVITATIONS le soufflé ANDRÉ FAURE sa bonne cuisine française 35, rue de Mont Thabor - 75008 Paris (Gros et Whistler) 258 27 18

Demandez un autre tourisme MILLER revendeur de JAZZ ou une autre tour de CAMBRIDGE ou la photographie, quel plan ? et toujours disponible le REISER 54, rue des Ecoles - 75005 PARIS ou par courrier

Paris-Plus PARIS-PLUS, c'est le cahier spécial Gault-Millau qui, chaque mois, en dit plus aux Parisiens. Ce mois-ci, les meilleures adresses de l'Asie à Paris, les restaurants d'affaires tranquilles, les bars où finir la soirée et la sélection des bons spectacles et expositions. Gault-Millau de janvier, chez votre marchand de journaux.

Offre exceptionnelle au prix coûtant\*

Le livre de chevet de MONTAIGNE, de NAPOLEON et de FREDERIC LE GRAND Les Pensées de Marc Aurèle

Un empereur-philosophe Ce texte écrit en grec et à la diable par un empereur romain n'était pas destiné à la publication. Il fut griffonné sous la tente entre deux batailles par un homme qui se souciait plus d'efficacité dans l'action que de belles lettres.

BON OFFRE EXCEPTIONNELLE (limitée à un seul livre par lecteur) à envoyer à JEAN de BONNOT 7, Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08

LES EUROPEENS dégradation E.E.

LES EUROPEENS dégradation E.E.

LES EUROPEENS dégradation E.E.

CETTE SEMAINE DANS  
**PARIS  
MATCH**

Une interview exclusive de  
**RAYMOND BARRE**

“

- *L'affaire Elf-Erap ? Je ne me repens nullement de ce que j'ai fait.*
- *La différence entre Mauroy et moi ? Il a vidé des caisses que j'avais remplies.*
- *Depuis mai 81, je me tiens à l'écart des comédies qui ne servent qu'à déguiser des arrière-pensées.*
- *Je n'éprouve aucune frustration du pouvoir.*
- *L'élection présidentielle pourrait me concerner si les circonstances conduisaient les Français à envisager avec faveur une candidature qui n'ait rien à voir avec le jeu des partis.*
- *Je n'appartiens à aucun parti et je n'ai pas l'intention de « m'empartiser »*
- *La cohabitation entre un président de gauche et une majorité de droite ? C'est le plus beau piège qu'un président de la République peut tendre à une majorité d'orientation différente.*
- *Il y a entre le Président de la République et le parti communiste une alliance plus solide qu'on le croit.*
- *Si je critique le socialisme à la française, c'est parce qu'il nous fait entrer dans l'avenir à reculons.*
- *Nos enfants paieront la facture socialiste.*
- *Il faut faire comprendre aux Français que la société libérale est une société de progrès individuel et collectif.*
- *La société libérale n'est pas une jungle, mais une société où sont respectées les valeurs qui assurent la dignité de la personne humaine et où peuvent se déployer les responsabilités des citoyens.*
- *La nouvelle alternance ne devra être inspirée ni par le désir de revanche, ni par une volonté de réaction.*”



**PARIS MATCH LE POIDS DES MOTS LE CHOC DES PHOTOS**

LE MONDE

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 11 janvier, au palais de l'Élysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été rendu public :

● ACCORD INTERNATIONAL
Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord financier relatif aux transports internationaux de marchandises par route.

Cet accord vise à faciliter les transports de marchandises entre les deux pays, notamment en exonérant de la « taxe à l'essieu » les camions immatriculés dans un pays et circulant dans l'autre.

● STRUCTURES AGRICOLES ET STATUT DU FERMAGE
Le ministre de l'Agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles et au statut du fermage (voir le Monde du jeudi 12 janvier).

● OFFICE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES
Le conseil des ministres a adopté un décret modifiant, selon la procédure prévue par l'article 37 de la Constitution, la loi du 3 mai 1946 portant création de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA).

Ce texte est destiné à actualiser les missions et les règles générales d'organisation de l'Office afin de les mettre en harmonie avec les objectifs que le gouvernement lui a assignés en matière de recherches aérospatiales.

● COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT DES COTEAUX DE GASCOGNE
Le ministre de l'Agriculture a présenté un projet de décret portant modification des dépendances immobilières de la concession accordée, pour l'exploitation et l'exploitation de réseaux hydrauliques, à la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne.

Cette modification a été réalisée en accord avec les élus et les responsables professionnels concernés.

Les ouvrages d'irrigation souterrains au périmètre de la Compagnie seront ultérieurement mis à la disposition d'une association autorisée constituée entre leurs utilisateurs.

● AFFAIRES EUROPÉENNES
Le ministre des relations extérieures et le ministre des affaires européennes ont exposé les problèmes de calendrier, de méthodes et de fond qui se posent au sein de la C.E.E. au moment où la France prend pour six mois la présidence du Conseil des Communautés.

La France se fixe pour premier objectif de réaliser des progrès substantiels sur les problèmes les plus importants au conseil européen de mars. A cet effet, les procédures prévues par les institutions communautaires seront mises en œuvre en liaison étroite avec la Commission pour rapprocher les points de vue à partir des acquis des conseils européens de Strasbourg et d'Athènes.

Il va de soi que cet objectif ne pourra être atteint que si chaque État membre consent l'effort nécessaire pour que puisse se poursuivre la construction communautaire, en dehors de laquelle aucun des peuples européens ne peut raisonnablement espérer résoudre les principaux problèmes du présent ni bâtir solidement son avenir.

Une mise au point de M. Doumeng

Nous avons reçu de M. Jean-Baptiste Doumeng la mise au point suivante, en réponse à un article d'André Passeron publié dans le Monde du 11 janvier, commentant les vœux du premier ministre à la presse :

Dans votre numéro daté du mercredi 11 janvier 1984, page 12, dans un encadré « Col rouge », un journaliste sous la signature A.P. fait allusion à de soi-disant infractions financières qui me seraient imputables. Il ne m'a jamais été reproché de quelconques infractions financières, au contraire, l'administration fiscale et c'est à son honneur, m'a fait droit en me donnant raison et a annulé des redressements fiscaux établis en 1979 que j'avais d'ailleurs contestés devant les juridictions compétentes.

● ENDETTEMENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
Le ministre de l'Économie, des finances et du budget a présenté une communication sur l'endettement des pays en développement.

Après avoir analysé les causes de la situation actuelle, il a souligné que les solutions durables dépendent d'une reprise de la croissance dans les pays de l'O.C.D.E., de la réduction des dépenses monétaires internationales ainsi que de l'augmentation du volume de l'aide au développement et de son adaptation aux problèmes structurels des pays en développement.

● LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté une communication sur la politique de lutte contre l'illettrisme.

Un rapport, établi conformément à la décision prise lors du conseil des ministres du 26 janvier 1983 montre que, si le taux des analphabètes complets est faible, plusieurs millions de Français sont gravement gênés, dans leur vie quotidienne et dans l'exercice de leur activité professionnelle, par une insuffisante maîtrise de la lecture et de l'écriture. Ce rapport va être rendu public.

Cette situation, trop longtemps passée sous silence, n'est pas propre à la France. Elle affecte également des pays comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne. Les actions entreprises depuis deux ans, notamment dans les zones d'éducation prioritaire et pour la formation des jeunes de seize à dix-huit ans, ont représenté une première forme de réponse très utile.

Le gouvernement entend désormais agir pour remédier à ce problème de façon plus large, et d'abord en facilitant une utile prise de conscience. Il ne s'agit pas de créer un dispositif lourd mais de stimuler et de coordonner les actions de toutes les administrations et institutions concernées. Le programme qu'il a défini comporte notamment les dix actions suivantes :

1) Le Fonds d'intervention culturelle et le Conseil national pour la prévention de la délinquance sont chargés d'encourager les initiatives prises dans les quartiers pour lutter contre l'illettrisme.

2) Les administrations et les institutions recevant du public sont invitées à mettre en place, dans les lieux les plus fréquentés, des agents aptes à aider les personnes en difficulté dans l'accomplissement des formalités.

3) Il est proposé aux sociétés de télévision et de radio de programmer des émissions contribuant à la lutte contre l'illettrisme.

4) Les actions menées par le ministère de l'Éducation nationale, dans le cadre des bibliothèques-centres documentaires, et de la défense, auprès des appelés seront développées.

5) La négociation de la politique de formation dans l'entreprise permettra de mieux prendre en compte les besoins des travailleurs les moins

qualifiés ; l'Association française pour la formation professionnelle des adultes est invitée à développer à leur profit des formations de mise à niveau.

6) Des formations de formateurs spécialisés dans la lutte contre l'illettrisme vont être mises en place pour les enseignants, les travailleurs sociaux et les animateurs des organismes d'éducation populaire et d'alphabetisation.

7) La lutte contre l'illettrisme est inscrite au nombre des objectifs de divers programmes de l'État : actions avec le concours de l'État ; actions de formation prévues par les contrats de Plan État-régions, programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, politique de la lecture...

8) Des actions particulières seront menées en direction de publics particulièrement vulnérables : habitants des quartiers défavorisés, femmes en difficulté, jeunes sous protection judiciaire.

9) Il est demandé à la commission de réflexion sur l'enseignement du français d'étudier les pratiques pédagogiques les plus efficaces pour l'apprentissage de la lecture et sa consolidation.

10) Un groupe de travail permanent présidé par un élu est chargé d'assurer le suivi de ces mesures ; son secrétariat général sera assuré par le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale (lire page 12).

● DÉVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
Le ministre de l'Éducation nationale a présenté une communication portant sur un premier bilan de l'application des mesures décidées en faveur des enseignements artistiques par le conseil des ministres du 9 mars 1983.

La mise en œuvre de ces mesures est suivie par un groupe permanent de coordination constitué entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la culture.

1) Développement et diversification des enseignements artistiques : Dans les écoles, une soixantaine de classes de découverte du patri-

moine ont été ouvertes. Une expérience de liaison entre classes élémentaires et écoles d'art a été engagée dans plusieurs villes.

Dans les collèges, le déficit en heures assurées d'éducation musicale et d'arts plastiques, qui n'avait cessé de croître jusqu'à présent, a pu, pour la première fois, être réduit cette année. Ce résultat a été notamment obtenu grâce au recours à des intervenants extérieurs, lequel a également permis d'ouvrir les enseignements sur des pratiques artistiques différentes. L'effort ainsi engagé sera poursuivi dans les années à venir.

Parallèlement, un effort de rénovation pédagogique a été engagé, dont témoigne l'ouverture d'une trentaine d'ateliers de pratique théâtrale, ainsi que la création d'une dizaine d'ateliers audiovisuels et de deux cents ateliers d'arts plastiques.

Deux des lycées, cent nouvelles options complémentaires en arts plastiques et en éducation musicale ont été ouvertes. Quinze options d'expression dramatique ont été créées. Le nombre de ces options sera accru, et elles seront étendues au cinéma et à l'audiovisuel.

2) La formation initiale et continue des maîtres : Pour les instituteurs, des épreuves d'arts plastiques et de musique ont été instituées au concours d'entrée à l'école normale. Trois centres de formation pour musiciens intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire ont été ouverts.

Un effort de recrutement significatif a été réalisé en ce qui concerne les professeurs certifiés et agrégés des lycées et des collèges. De même, dans les universités, le potentiel des enseignants titulaires dans les disciplines artistiques a été accru de 50 % en deux ans.

Enfin, des actions de formation continue viennent compléter ce dispositif : vingt et un stages nationaux, portant notamment sur les technologies nouvelles, accueillent les professeurs et s'ajoutent aux quelques centaines de stages en arts plastiques, éducation musicale, expression dramatique et audiovisuelle, montés par les missions académiques à la formation.

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 11 janvier, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

● CANTAL : M<sup>me</sup> Hélène Blanc. M<sup>me</sup> Hélène Blanc, sous-préfet de Chalon-sur-Saône, est nommée préfet, commissaire de la République du Cantal, en remplacement de M. Maurice Saborin, nommé à la Guadeloupe.

[Née le 19 janvier 1929 à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), licenciée en droit, administrateur civil de première classe, M<sup>me</sup> Hélène Blanc est commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône depuis juillet 1982. Elle avait auparavant occupé plusieurs fonctions préfectorales dans la région parisienne, en Loire-et-Cher et au ministère de l'Intérieur. M<sup>me</sup> Blanc est également, depuis novembre 1981, secrétaire générale adjointe de l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.]

● GUADELOUPE : M. Maurice Saborin. M. Maurice Saborin, commissaire de la République du Cantal, est nommé préfet, commissaire de la République de la Guadeloupe, en remplacement de M. Robert Miguet, nommé dans les Pyrénées-Orientales.

[Né le 3 juin 1933 à Biol (Isère), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, M. Maurice Saborin est nommé sous-préfet en août 1968 et exerce les fonctions de directeur du cabinet du préfet de la Lozère, puis, la même année, celles de sous-préfet d'Ussel. Devenu administrateur civil de première classe, en 1971, il fait partie du cabinet de M. Jacques Chirac de 1972 à 1974, successivement au ministère chargé des relations avec le Parlement, puis au ministère de l'Agriculture et au ministère de l'Intérieur. Avant d'être nommé secrétaire général de la préfecture du Pas-

de-Calais, il avait occupé les mêmes fonctions à la préfecture de Maine-et-Loire. Il était préfet du Cantal depuis le 28 juillet 1982.]

● PYRÉNÉES-ORIENTALES : M. Robert Miguet. M. Robert Miguet, commissaire de la République à la Guadeloupe, est nommé préfet, commissaire de la République des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Jean Keller, nommé dans la Vaucluse.

[Né le 30 décembre 1929 à Toulouse, ancien élève de l'ENA (1956-1958), M. Miguet a été sous-préfet de l'Inini (Guyane) en 1961, puis secrétaire général de la Guyane (1961-1963), du Territoire de Belfort (1964), sous-préfet de Lisieux (1969), de Bastia (1972), de Montbéliard (1974) et secrétaire général de la Haute-Garonne (1979). Il était préfet de la Guadeloupe depuis le 3 février 1982.]

● VAUCLUSE : M. Jean Keller. M. Jean Keller, commissaire de la République des Pyrénées-Orientales, est nommé préfet, commissaire de la République de la Vaucluse, en remplacement de M. Jacques Mazel, admis, sur sa demande, au bénéfice du congé spécial le 7 décembre dernier.

[Né en 1921 à Mayence (Allemagne), M. Jean Keller, licencié en droit, entré en 1949 dans le corps préfectoral comme chef de cabinet, mis à la disposition du ministre des travaux publics en 1956, devient en 1959 sous-préfet de Prades, puis secrétaire général de la Guadeloupe. De 1964 à 1968, il est conseiller technique auprès du ministre chargé des DOM-TOM (successivement MM. Jacquignon, Billotte et Le Theule). Nommé sous-préfet de Condom en 1969, de Vichy en 1974, d'Albi en 1979, il était préfet des Pyrénées-Orientales depuis le 7 avril 1982.]

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 11 janvier a adopté les mesures individuelles suivantes :

M. Fernand Grévisse, conseiller d'État, a été nommé président de la section des travaux publics du Conseil d'État.

M. Jacques Vaudiaux a été nommé recteur de l'Académie de Montpellier.

[Né le 8 septembre 1934 à Nolay (Côte-d'Or), M. Vaudiaux est docteur d'État en sciences politiques (1966), Assistant à la faculté de droit et de sciences économiques de Lyon (1963-1965) puis à celle de Dijon (1965-

1966), il devient chargé de cours dans cet établissement en 1966, poste qu'il occupe jusqu'en 1970. Il est ensuite maître-assistant de sciences politiques à l'université de Dijon jusqu'en 1978 puis chargé de conférences de sciences politiques. M. Vaudiaux, qui a été doyen de la faculté de droit et de sciences politiques de Dijon, a présidé l'université de Dijon de novembre 1978 à novembre 1983. Il a été vice-président de la conférence des présidents d'université.

M. Vaudiaux est l'auteur de trois ouvrages : la Progressisme en France sous la IV<sup>e</sup> République, l'Évolution politique et juridique de la coopération franco-africaine et la Formation permanente, en français.]

“UN DOCUMENT FORMIDABLEMENT PRECIS, INDISPENSABLE A TOUS CEUX QUI PARLENT SANS SAVOIR. ET MEME AUX AUTRES”.

Le Nouvel Observateur



Tout sur les armes et scénarios nucléaires. 164 pages en couleur. 99F

“Le” bréviaire. Jacques Amalric - Le Monde

“Un bon manuel, un bel objet”. Carlos De Sa Rego - Libération

“Un dossier vivant sans jargon et sans psychose d'apocalypse”. Gérard Chaliand

EN LIBRAIRIE

autrement

L'insertion sociale des illettrés

Dix mesures ont été arrêtées mercredi 11 janvier, par le conseil des ministres pour favoriser l'insertion sociale des millions de personnes qui, en France, ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture...

vieux : « Les illettrés sont exclus parce qu'ils ne peuvent lire, mais aussi ils ne peuvent lire parce qu'ils sont exclus » (Le Monde du 12 janvier).

Le plaisir de lire, grâce à l'ordinateur

Villeneuve-d'Ascq (Nord). - « J'ai appris à lire à dix-huit ans », avoue Yamina. C'était l'année dernière. Cette stagiaire d'origine maghrébine a découvert le plaisir de « bouquiner » et pris, par la même occasion, sa revanche sur un système scolaire qui l'avait conduite sans transition d'une classe de troisième professionnelle de Roubaix à l'agence pour l'emploi.

De notre envoyé spécial vent ce handicap et viennent grossir les rangs des « déchiffreurs », faute de pouvoir être de véritables « lecteurs », estime M. Foucambert. Malheureusement l'instrument qui leur permettrait pourtant d'appréhender un texte quatre fois plus vite que par la parole, ils ne lisent que contraints par les nécessités de la vie.

Jerôme de repérer très rapidement la ligne où se trouve la réponse à une question donnée. Après cinquante-trois secondes, temps déterminé par ses performances depuis la rentrée, l'écran s'efface et affiche un avertissement amical : « C'est trop long, il ne faut pas lire, mais survolez le texte ».

Il y a d'abord eu l'attrait pour l'informatique, cette formule réputée permet d'accélérer la vitesse de lecture. Elle a découvert simultanément la pratique du micro-ordinateur et le plaisir du texte que l'on comprend. Yamina a aujourd'hui délaissé les romans-poches pour découvrir la littérature et la presse, qu'elle lit « même en sautant des mots ».

A l'école expérimentale Jacques-Prévost de Villeneuve-d'Ascq, ces idées sont mises en pratique depuis 1979. Dès la maternelle, les enfants découvrent l'écrit, non pas dans des manuels scolaires, mais uniquement à travers des situations concrètes : gestion d'une épicerie, atelier de cuisine, affichage. La bibliothèque, qui occupe une place centrale dans cet établissement chaleureux de trois cents élèves, est ouverte à tout moment.

Il est certain que, lorsqu'on appelle à des rassemblements pour la liberté de l'enseignement, peuvent venir tous ceux qui soutiennent cette liberté. Mais en aucun cas nous ne laisserons se développer une récupération par les partis politiques.

Séduite par l'ambiance de ce lieu, pourtant conçu pour les enfants, elle a suivi, à son rythme, le programme qui permet d'accélérer la vitesse de lecture. Elle a découvert simultanément la pratique du micro-ordinateur et le plaisir du texte que l'on comprend.

Pour l'A.F.L., dont l'action en faveur de la lecture passe aussi par la généralisation des bibliothèques-centres documentaires dans les écoles (3), Jacques-Prévost est l'un des cinquante points d'expérimentation de son logiciel ELMO en milieu scolaire. Le programme, mis au point par trois chercheurs de l'Association, entraîne à la lecture rapide les enfants dès l'âge de huit ans à travers six séries d'exercices. Tous les résultats des élèves sont enregistrés et pris automatiquement en compte dans la progression proposée individuellement. Olivier, onze ans, est plongé dans un texte sur le Moyen Age. L'ordinateur lui

Le président de l'APEL de Lille semble prendre moins de précautions. - Je ne crois pas. Car nous avons aussi décidé, comme pour chacune de nos réunions publiques, d'inviter toutes les personnalités politiques, quelles que soient leur couleur et leur sensibilité. Mais je me répéterai : aucune d'elles ne sera autorisée à prendre la parole. Nous ne voulons pas que les manifestations prévues les prochaines semaines trahissent notre ligne d'action : dépolitiser la liberté d'enseignement, c'est-à-dire la soustraire aux points de vue partisans.

ÉDUCATION

« Dépolitisons la liberté d'enseignement » nous déclare le président des parents d'élèves du privé

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, doit faire parvenir incessamment à ses partisans les projets de textes qui modifieront les rapports entre l'enseignement privé et l'État. Pour appuyer les positions qu'elle s'est appliquée à prendre tout au long de la période qui s'ouvre, la Commission permanente de l'enseignement catholique a décidé d'organiser cinq manifestations à travers la France du 22 janvier au 4 mars. Le syndicat

C.F.T.C. de l'enseignement chrétien, qui a toujours adopté une ligne « dure », déclare que ces manifestations « devront rassembler dans la rue le maximum de témoins de la France de la liberté scolaire ».

Des manifestations qui s'adressent à tous les amis de la liberté : n'est-ce pas un appel à peine déguisé à l'opposition politique ?

Vous semblez durcir vos positions... Qu'il y ait une certaine pression, à un moment où - je le pense et je le souhaite - de véritables négociations s'instaurent, nul ne peut en douter.

Je suis réaliste. Il est nécessaire que le gouvernement comprenne que, sur des sujets aussi délicats, la négociation devra prendre un certain temps, et non se voir bâclée dans le mois qui vient. S'il n'acceptait pas de délais raisonnables, s'il ne favorisait pas un climat approprié, il prendrait la responsabilité d'ouvrir une crise grave.

Ce n'est pas mon interprétation. La décision de lancer quelques manifestations en France a été prise par la Commission permanente de l'enseignement catholique. L'organisation en revient aux responsables locaux et nationaux, et eux seuls y prendront la parole.

Le syndicat C.F.T.C. de l'enseignement chrétien a jugé que le moment est venu de déclencher son « plan d'aposte » au gouvernement. Pas l'UNAPEL ?

Croyez-vous aboutir à des mesures applicables à la rentrée de septembre prochain ? Il est bien difficile d'amorcer une échéance fixe, d'autant plus que nous n'avons pas encore en main les textes à discuter. Mais certains problèmes pourraient peut-être trouver une solution pour la rentrée. Le calcul du budget limitatif est de ceux-là. Toutefois, n'oublions pas qu'aujourd'hui nous sommes touchés par d'autres problèmes. Et parler de crédits limitatifs entraîne obligatoirement une nouvelle définition du « besoin scolaire reconnu ».

Le président de l'APEL de Lille semble prendre moins de précautions. - Je ne crois pas. Car nous avons aussi décidé, comme pour chacune de nos réunions publiques, d'inviter toutes les personnalités politiques, quelles que soient leur couleur et leur sensibilité. Mais je me répéterai : aucune d'elles ne sera autorisée à prendre la parole.

Nous déclenchons notre plan dans les cinq villes où les manifestations prochaines auront lieu, et uniquement dans ces villes et leur région. Ailleurs, nous continuerons d'organiser, comme nous le faisons depuis plusieurs mois, des rassemblements d'information.

Êtes-vous optimiste sur l'issue des négociations ? Propos recueillis par CHARLES VIAL

EN BREF

Les prix de la Fondation pour la recherche médicale

La Fondation pour la recherche médicale a remis, mercredi 11 janvier, ses prix annuels à des chercheurs particulièrement brillants.

Le lauréat du grand prix de la Fondation (330 000 F) est le professeur Michel Jouvet (Lyon), pour ses travaux sur les mécanismes du sommeil et du rêve.

Les prix de cancérologie (133 000 F) sont partagés entre MM. Moshe Yaniv, Gérard Orth et Raymond Devoret (Paris), Jean-Louis Freudhomme (Poitiers) et Jean Feunteun (Paris). Le prix de biologie moléculaire est partagé entre M. Patrick Stragier et M. Olivier Danos : celui d'endocrinologie entre Maryvonne Warembourg (Lille) et William Rostène (Paris) ; celui d'immunologie entre les do-

teurs Thomas Tusz et Dominique Charon (Paris) ; celui d'investigation clinique entre les docteurs Didier Lebrun, Bernard Lévy, Michel Aubier et Didier Dherny ; celui de neurobiologie entre M. Jean-Yves Couraud et M. Jacques Mallat (Paris).

Les dirigeants de la Fondation ont annoncé d'autre part qu'ils avaient attribué à l'Institut Curie une somme de 4 millions de francs pour l'achat d'un scanner corps entier. En outre, un crédit de 500 000 F a été délégué pour les recherches sur le SIDA et attribué à sept équipes de recherche.

L'enquête sur la cambriolage du Club 89

Après le cambriolage du Club 89, durant le week-end du Nouvel An (Le Monde du 7 janvier), on précise de source policière que les locaux du club d'opposition, situés au cinquième étage du 45, avenue Montaigne, à Paris n'ont pas été les seuls à avoir subi la visite de cambrioleurs.

Les bureaux du Comité européen des droits de l'homme ainsi que ceux d'un cabinet de conseils juridiques (M<sup>me</sup> Campbell, Philippiat et associés) ont aussi été visités. Quant au coffre du Club 89, on précise de même source que, selon les premières constatations policières faites sur place en présence de M. Michel Aurillac, président du Club, et membre du comité central du R.P.R., il n'est pas exclu qu'il ait été laissé ouvert le vendredi 30 décembre. M. Aurillac n'a pu dire aux policiers si la photocopieuse avait ou non été utilisée.

Un recteur doit protéger ses enseignants

A la suite du départ de Corse de M. Marc Tennevin, professeur qui avait été menacé de mort par le F.L.N.C., le directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale, a adressé une lettre au recteur d'Alsace, précisant l'attitude à adopter en pareilles circonstances.

« Je vous demande, écrit-il, en application des règles sur la protection des fonctionnaires, et à chaque fois qu'un membre du personnel de l'éducation nationale aura déposé plainte auprès du procureur compétent pour les menaces aux attaques dont il aura été l'objet à l'occasion de ses fonctions, de vous associer à cette plainte ». Il rappelle d'autre part que le recteur est tenu « de protéger les fonctionnaires contre ces menaces et attaques, mais que seul l'agent judiciaire du trésor peut se constituer partie civile ».

Un directeur du personnel condamné

Le directeur du personnel des usines Citroën de Clichy (Hauts-de-Seine) et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), M. Henry Jean, a été condamné le 11 janvier à deux mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende, par le tribunal de Bobigny, pour entrave à l'exercice du droit syndical.

A l'audience, le 20 décembre, trois délégués C.G.T. avaient estimé que le directeur du personnel usait de façon arbitraire des bons de délégation accordés aux délégués dans l'exercice de leur mandat.

DÉFENSE

Afflux de femmes volontaires dans les armées

En 1983, les armées françaises ont enregistré cinq à six candidatures de femmes pour un poste de jeune volontaire du service national. C'est ce qu'a révélé, le 10 janvier, le ministre de la défense en précisant que 4 797 candidatures ont été enregistrées de la part de jeunes femmes volontaires du service national pour 850 postes budgétaires ouverts en 1983.

Au total, les armées françaises emploient environ 17 052 femmes.

Dans l'armée de terre, le nombre des officiers féminins s'est accru entre avril 1982 et octobre 1983 de près de 13 %, alors que le nombre des officiers est demeuré constant au cours de la même période. En 1983, cinq places ont été offertes aux candidates aux concours d'entrée à Saint-Cyr et six places aux candidates à l'école militaire interarmes (sous-officiers accédant à l'épaulette). Deux jeunes femmes suivent aujourd'hui les cours de l'école de Saint-Cyr.

Dans la marine, les effectifs féminins se sont accrus de 16 % au cours de la même période, tandis que les effectifs globaux sont demeurés stables.

Quatre officiers féminins ont embarqué sur le navire-école Jeanne d'Arc et cinq officiers maritimes supérieurs féminins (équivalent des sous-officiers dans l'armée de terre) ont embarqué sur des bâtiments de la marine, dont deux sur le porte-avions Clemenceau.

Dans l'armée de l'air, quatre élèves-pilotes du transport aérien militaire ont été sélectionnées. A l'issue de leur formation, elles pourront piloter des avions à hélices Transall, des bi-réacteurs de liaison Mystère-20 et des hélicoptères.

Enfin, souligne le ministre, cent soixante jeunes femmes suivent un stage à l'école préparatoire et de perfectionnement de la gendarmerie nationale à Montluçon.

M. Charles Hernu à Berlin. - Le ministre français de la défense se rend jeudi 12 et vendredi 13 janvier en visite d'inspection de la garnison française de Berlin, qui compte environ deux mille sept cents hommes, dont mille six cents appelés. C'est la première visite d'un ministre de la défense depuis l'instauration de la Ve République en 1958. M. Hernu a prévu de se rendre devant la mur de Berlin.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Association reconnue d'utilité publique (Décret du 10-11-66)

Jacques Crozemaria, président de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer, annonce la création d'une commission scientifique Grand-Sud, concernant les départements des Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Aude, Tarn, Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Ariège, Hautes-Pyrénées, Gers, Corse 2 A et 2 B, Isère.

Cette commission, composée de personnalités médicales et scientifiques de ces départements, émettra un avis sur les projets de recherche fondamentale, clinique et de prévention qui lui seront soumis pour cette région.

Les projets de recherche fondamentale devront obligatoirement comporter un volet expérimental et pourront, de plus, inclure éventuellement des objectifs d'ordre épidémiologique, étiologique ou thérapeutique.

Cependant, la commission souhaite que l'accent soit également mis sur divers axes de recherche qui seront définis à périodes régulières. Pour 1984, les demandes se rapportant aux oncogènes inactivables et viraux ainsi que celles portant sur l'application en cancérologie, des recherches en génie biomédical seront examinées en priorité.

Les projets de prévention et de recherche clinique devront porter en priorité sur les thèmes suivants : - Essais thérapeutiques chez les cancéreux, y compris les études de pharmacologie clinique et pharmacocinétique.

- Recherche de récepteurs hormonaux, antigéniques, etc. - Marqueurs et traceurs : - Antigéniques, étudiés par des anticorps monoclonaux ou conventionnels.

- Biochimiques, - Génétiques, en particulier les anomalies H.L.A. - Transplantation de moelle chez l'homme et conditionnement (de l'hôte ou du greffon).

- Épidémiologie des cancers. Les contrats peuvent être accordés pour une période de 10 à 24 mois. Ils peuvent comprendre des dépenses d'équipement, de fonctionnement et de mission. Les dépenses de personnel, uniquement sous forme de honoraires, devront faire l'objet d'une demande distincte.

Cet appel s'adresse à tous les laboratoires impliqués dans la recherche cancérologique, localisés dans les départements cités ; il concerne également les équipes privées ou publiques établissant entre elles des coopérations scientifiques. Les formulaires de demandes de subvention ou de bourses peuvent être obtenus auprès du secrétariat des commissions de l'ARC, B.P. 3, 94801 Villejuif. Tél. 678 57 57 poste 26. La date limite de dépôt des dossiers est le 24 février 1984.

Le Monde de l'ÉDUCATION de JANVIER 1984 ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE : LES FORMATIONS EFFICACES JEUNES DANS LA CRISE L'UNIVERS DE LA DÉBROUILLE COMMENT UTILISER LES CENTRES CULTURELS ÉTRANGERS EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

VOL D'UNE RELIQUE De notre correspondant Rome. - Cette année, la relique n'a pu être exposée à la dévotion populaire comme c'est la coutume le 1er janvier, et tout le village de Calcuta perché sur son roc dans la région de Viterbo est en émoi. Qui s'en est emparé ? Un amateur, un collectionneur, des bandits aux fins de rapçon ? La police est perplexe, comme est étrange le corps du dieu. Il s'agit du prépuce qui, selon la légende, aurait appartenu au Christ. Ce morceau de peau a connu à travers les siècles bien des aventures avant de finir enchaîné dans un reliquaire de l'église de Calcuta. La légende veut qu'il ait été confié par la Vierge à Marie-Madeleine, qui le plaça dans un vase contenant de l'huile. Sept siècles plus tard, un ange l'aurait donné à Charlemagne qui, à son tour, l'offrit au pape Léon III pour le Noël de l'an 800. Le saint-prépuce fut conservé pendant sept siècles dans l'église Saint-Jean-de-Latran et disparut au cours d'un des sacs de Rome. On le revit à Calcuta quelques décennies plus tard. La relique avait fait en 1861 l'objet d'une recherche érudite : un certain Piero del Frate avait voulu démontrer que le prépuce de Calcuta était authentique, parce que la résurrection du Christ ne pouvait avoir concerné des parties aussi marginales de son individu. Les curés qui se sont succédés à Calcuta n'ont pas cherché à donner une trop grande publicité à ce que les fidèles nomment la « chose ». La disparition du saint-prépuce n'émeut d'ailleurs pas outre mesure les autorités paroissiales. Il aurait été volé en novembre dernier, et la nouvelle n'a été rendue publique qu'un mois plus tard. Ph. P.

مكتبة من الرمال

سقا صال اول

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Carmen, « Monsieur Claude » et les hôtesses

Qui dit vrai? Carmen Vallet, soixante-neuf ans, qui répondait, devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, de proxénétisme hôtelier, ou son ex-mari, Henri Botey - dit « Monsieur Eric » - actuellement en prison pour fraude fiscale? Celle qu'on appelait, très probablement à juste titre, « la belle Carmen », du temps où elle régnait avec lui sur six bars de Pigalle, lorsqu'elle joua les femmes-accablées: « Je suis ruinée par le fleuve, menacée de mort... Il y a plus de quatre ans que je n'ai pas mis les pieds à Pigalle... »? Ou ce détenu rancunier qui s'est donné la peine d'écrire au tribunal pour dénoncer la prévenue - « Elle n'est pas malade, ni ruinée, elle a un compte en Suisse et des affaires qui tournent... »?

La vraie question n'est pas là: Ce qu'on veut savoir le président, M. Jean Chardon, c'est si les « hôtesses » des bars contrôlés par Carmen n'étaient que des « filles au bouchon », c'est-à-dire de ces entraînées touchant ristourne sur chaque bouteille de champagne consommée grâce à leur savoir faire, ou des prostituées qui...

Machines à sous: Des inculpations

Quelque quatre-vingt-dix personnes, dont quatre-vingt cafetiers, de six départements du sud de la France ont été inculpées, mercredi 11 janvier, d'« escroquerie et installation de jeux de hasard », par M. Christian Lemoine, juge d'instruction à Nîmes (Gard), au terme d'une enquête qui a duré trois ans. L'affaire avait commencé à Pont-Saint-Esprit (Gard), en 1980, lorsqu'un client, mécontent de se voir refuser le paiement d'un jackpot de 9 999 F par un cafetier, avait porté plainte.

Le réseau avait des ramifications dans le Gard, l'Aude, l'Hérault, l'Ariège, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

RENTREE JUDICIAIRE

AU TRIBUNAL DE PARIS

« En matière pénale, aucune conclusion n'est sûre: ce qui permet à certains de tenir des discours péremptores, le plus répandu affirmant que le laxisme des juges est responsable de l'accroissement des infractions. S'il suffisait de condamner tous les criminels et tous les délinquants au maximum des peines encourues, qu'ils subiraient intégralement, pour tarir les crimes et les délits, d'une part, nous le saurions et, d'autre part, le sachant, nous le ferions. »

Ces propos ont été tenus par M. Robert Bouchery, procureur de la République, mercredi 11 janvier, à l'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance de Paris.

Avant lui, M. Pierre Drai, président du tribunal, avait indiqué que, par rapport à 1982, le nombre des instances judiciaires en cours d'instruction ou de jugement, « ne présente qu'une tendance inflationniste modérée, et, mieux, la durée de ces instances tend à se réduire ». Il a aussi annoncé que la commission d'indemnisation des victimes d'infractions pénales, instituée par la loi du 8 juillet 1983, serait installée le 20 janvier.

Un médecin condamné pour un refus de soins

Le tribunal de Besançon (Doubs) a condamné, le 11 janvier, le docteur Pierre Collin, soixante ans, otorhino-laryngologiste, à dix mois de prison avec sursis. Le 23 avril 1982, le docteur Collin, ne s'estimant pas en état de soigner, avait adressé à un médecin généraliste voisin, un jeune homme atteint d'une crise d'asthme. Malgré l'intervention rapide de ce dernier, le malade était mort pendant son transfert à l'hôpital.

ARCHITECTURE

Les syndicats d'architectes et le conseil de l'ordre sont hostiles au projet de loi préparé par M. Quilès

Une fois de plus, les architectes sont inquiets. Dans une motion adressée le 9 janvier au président de la République et signée notamment par l'ordre des architectes, l'Union nationale des syndicats français (U.N.S.F.A.) et plusieurs personnalités individuelles de diverses tendances, ils expriment leur opposition au texte du projet de loi sur la maîtrise d'ouvrage publique proposé par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement.

Soumis à une concertation jugée trop brève et superficielle (les représentants de la profession étaient invités par lettre du ministère du 12 décembre à se prononcer avant le 28 du même mois), les architectes soulignent que ce document ne tient pas compte des conclusions du rapport Millier, remis en décembre 1982 et approuvé par le premier ministre.

Ils estiment que son vote et son application entraîneraient « de manière irrémédiable, la disparition de la dimension culturelle et sociale attachée à une création architecturale indépendante des mécanismes du profit ». Dans la lettre à M. Mitterrand, on peut lire: « Les tragédies des Minguettes et de La Courneuve trouvent leur terreau dans les erreurs de l'urbanisme des années 60 qui privilégiait les systèmes de modèles, les choix d'entreprises au détriment de l'architecture. »

Or le texte préparé par le ministre prévoit - pour la première fois

M. Ch.

M. SAINT-GEOURS SUCCEDE A M. LECLERC

COMME DIRECTEUR GENERAL DE L'OPERA DE PARIS

M. Jean-Philippe Saint-Geours, administrateur civil, qui a récemment dirigé la mission d'étude et de préfiguration de l'exposition universelle de 1989, projet aujourd'hui abandonné, est nommé directeur général du Théâtre national de l'Opéra de Paris, dont l'administrateur général est M. Massimo Bongiancino. M. Saint-Geours succède à M. Jean-Pierre Leclerc, maître des requêtes, qui occupait cette fonction en 1978 et qui vient de réintégrer le Conseil d'Etat. Rappelons d'autre part que le président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris est depuis le mois de septembre M. André Larqué, qui a succédé à M. Paul Puaux (Le Monde du 2 septembre).

LES JEUX

ELECTRONIQUES DETRAQUENT-ILS LES AVIONS?

Une enquête a été ouverte par l'administration britannique de l'aviation civile (C.A.A.) après un incident de navigation enregistré il y a quelque temps: un avion gros-porteur en vol au-dessus de l'Atlantique a dévié de sa route de plus de 100 kilomètres, et cet écart aurait pu être causé par l'usage d'un appareil électronique - magnétophone ou jeu vidéo - par un passager, à l'insu de l'équipage.

Selon le Times, qui rapporte l'incident, la C.A.A. affirme que les études conduites jusqu'ici n'ont pas permis de mettre en évidence un risque particulier lié à l'utilisation par les passagers de matériel électronique, notamment une interférence quelconque avec les systèmes de guidage et de gestion du vol. L'administration a été saisie, dans les deux dernières années, de trois cas où une telle interférence aurait pu être à l'origine d'incidents de navigation, mais il a été établi à chaque fois que le brouillage n'a pas pu entraîner de déviation des appareils.

La C.A.A. estime que les perturbations radioélectriques venues de l'extérieur (émetteurs radios, C.B., radiotéléphones, etc.) présentent des dangers plus réels (« le Monde des sciences » du 9 novembre 1983). Elle n'en a pas moins, conseillé, il y a deux ans, d'interdire aux passagers l'usage d'appareils électroniques personnels en vol ou, tout au moins, de faire asseoir ceux qui désirent s'en servir à l'arrière de la cabine, le plus loin possible du poste de pilotage.

En général, deux glaçons suffisent.

Sachez apprécier et consommer avec modération

Marie Brizard sur glace pilée. Jamais le froid n'avait eu si bon goût.

HONEY DELAPOSE & ASSOCIES

SPORTS

TENNIS

AU TOURNOI DES MAITRES A NEW-YORK Tomas Smid l'anti-star élimine Noah

Le Tchecoslovaque Tomas Smid, qui a battu, mercredi 11 janvier, le Français Yannick Noah (6-4, 6-4), affrontera, vendredi 13, l'Américain Jimmy Connors en quart de finale du Tournoi des maîtres...

De notre envoyé spécial

New-York. - Noah le regard brillant de larmes. Il venait de manquer sa rentrée sur la scène de la compétition officielle. Ecarté des courts par une tendinite au genou après avoir été suspendu quarante-deux jours...

de la seconde manche. Grâce à un pourcentage nettement plus important de premières balles au service, il gagna trois fois son engagement blanc, fit le break au neuvième jeu...

Agé de vingt-sept ans, le Tchecoslovaque, engagé dans le circuit professionnel depuis six ans, était précisément le genre d'adversaire duquel le Français avait tout à redouter pour un tel match. Stukhanoviste des courts, Smid, qui a disputé trente et un tournois en 1983 avec pour objectif avoué d'amasser le plus de dollars possibles...

Dans la première manche, Smid prit, d'entrée de jeu, le service de Noah, qui égalisa ensuite 3-3 pour perdre, derechef, son engagement en commettant deux doubles fautes. Au dixième jeu, le Français eut encore une balle d'égalisation à 5-5, que le Tchecoslovaque effaça en poussant encore Noah à la faute pour enlever le set avec deux passing-shots. La domination de Smid fut encore plus nette au cours

Possédant un tennis solide et une mentalité de mercenaire, Smid a senti la victoire comme les requins reniflent le sang. La nouvelle raquette à tamis agrandi et la confiance qu'il affichait après sa victoire, dimanche dernier à Londres, dans le tournoi W.C.T. de double avec son compatriote Slozil, ont largement contribué à ce premier succès du Tchecoslovaque sur le Français en sept matches depuis 1979.

Le propre d'un champion est de ne pas se faire d'illusions sur son niveau. A court de compétitions et d'entraînement, Noah s'en faisait pourtant suffisamment pour éprouver plus qu'une blessure d'amour-propre. L'Américain Arias, qui relevait lui, d'une mononcléose, avait été éliminé, la veille, par l'Ex-Sud-Africain Kriek, en acceptant ce résultat avec décontraction. Le talent laissé en jachère seulement quelques semaines ne donne plus les fruits de la victoire.

Pour savoir si Noah reprendra rapidement le dessus, il faudra suivre ses prochaines prestations à Philadelphie, à Memphis et La Quenta (Californie) avant le premier rendez-vous de la Coupe Davis en Inde. En chemin, Noah retrouvera peut-être son tennis et son sourire.

ALAIN GIRAUDO.

Deuxième défaite pour Limoges en Coupe d'Europe de basket-ball. Les Limougeautes ont compromis leurs chances de participer à la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions en s'inclinant, pour la deuxième fois, dans leur salle, mercredi 11 janvier, face à Barcelone (98 à 80).

Abandon de Jean-Christophe Simond aux championnats d'Europe de patinage artistique. S'estimant trop affaibli par un refroidissement, Jean-Christophe Simond a préféré abandonner à l'issue du programme court. Il occupait, alors, la deuxième place du classement général, derrière le Soviétique Alexandre Fadeev, après avoir terminé en tête les figures imposées.

Le couple soviétique Elena Valova-Oleg Vasilev a obtenu, mercredi 11 janvier, à Budapest, son premier titre européen devant deux couples est-allemands, Sabine Baess-Tassilo Thierbach et Birgit Lorenz-Knut Schubert. Les Français Sylvie Vaquero et Didier Maudou ont pris la onzième place.

Le service religieux sera célébré à la chapelle du Val-de-Grâce, le vendredi 13 janvier, à 10 h 30, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Monchy-Humières (60113), à 14 h 30.

Le service religieux sera célébré à la chapelle du Val-de-Grâce, le vendredi 13 janvier, à 10 h 30, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Monchy-Humières (60113), à 14 h 30.

LE CARNET DU Monde

Naissances

Barbel CINTIUS, Dominique CHAUMONT et Florian ont la joie d'annoncer la naissance de Cédric. Singapour, le 16 décembre 1983.

Décès

Mme Pierre Abraham, M. et Mme Gilbert Abraham-Frois et leurs enfants, M. et Mme Max Padol et leurs enfants, M. et Mme Bernard Abraham et leur fils.

M. Pierre ABRAHAM, président d'honneur du Consistoire israélite de Bayonne-Biarritz, président d'honneur de l'Appel unifié Juif de France, section Côte basque, ancien prisonnier de guerre.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 9 janvier 1984, au cimetière israélite de Bayonne, dans la plus stricte intimité.

Mme Jean-Claude Arnaud et son fils Mathieu, M. Jean Arnaud et ses enfants, M. et Mme François Geoffroy et leurs enfants.

Jean-Claude ARNAUD, conseiller culturel près l'ambassade de France au Niger, chevalier du Mérite national mauritanien.

survenu à l'hôpital des forces armées du Val-de-Grâce, à Paris, le 7 janvier 1984. Le service religieux sera célébré à la chapelle du Val-de-Grâce, le vendredi 13 janvier, à 10 h 30, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Monchy-Humières (60113), à 14 h 30.

M. et Mme Jean Hue, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre COUPIAC, née Héliette Tessoueres,

survenu le 6 janvier 1984. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

An-déjà de ses activités scientifiques, Alfred KASTLER

avait toujours été sensible au sort des pays en voie de développement. Il avait joué un rôle essentiel dans la fondation d'Action internationale contre la faim (A.I.C.F.) dont il avait accepté la présidence depuis l'origine en 1979.

L'A.I.C.F. regrette la disparition de son président et s'associe au chagrin de Mme Alfred Kastler.

Action internationale contre la faim, 156, rue de Rivoli, 75001 Paris.

M. Giuseppe Galasso, président de la Société européenne de culture, secrétaire internationale, Les membres du bureau et les membres du conseil exécutif, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur vice-président,

Alfred KASTLER, prix Nobel de physique,

San-Marco 2516, 30124 Venise (Italie).

M. Maurice Schumann, président du Centre français de la Société européenne de culture, Et les membres du bureau, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur ancien président,

Alfred KASTLER, prix Nobel de physique,

15, rue Gustave-Courbet, 75116 Paris.

NEUVILLE Fabricant prêt-à-porter de luxe SOLDE COSTUMES MOHAIR OU COSTUMES 100% LAINE 1.200 à 1.600 F

Françoise Dieterlen, Catherine et Jean-Pierre, Florence et David Mitchell, Olivia et Juliette, Jeanne Eparvier, Françoise Besnard, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Jacques-André LIÈVRE, leur mère, grand-mère et amie, survenue le 5 janvier 1984.

Le service religieux a eu lieu à Marcigny (Saône-et-Loire), le 11 janvier 1984, dans l'intimité, 6, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

M. et Mme Olivier Michon, M. et Mme Bruno de Pailletres, M. et Mme Michel Lallemand, ses enfants, Pascal et Frédéric, Béatrice et Gérard, Louis-Marie, Antoine, Constant, Sophie, Nicolas, Blaudine, Dominique, Denis, Benoît et Christelle, ses petits-enfants,

son arrière-petite-fille, Mme Pierre Ricard, M. Pierre Durand des Autouls, M. Georges Michon, M. François Michon et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis-Marie MICHON, née Antoinette Durand des Autouls,

le 10 janvier 1984.

Les obsèques seront célébrées le samedi 14 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 14 heures, à Courcelles (Eure).

Le docteur Roger Ricard, Ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, font part du décès de

Mme Asseline RICARD,

survenue le 10 janvier 1984.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 janvier 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Augustin, à Paris.

19, rue Treillard, 75008 Paris.

Cambrail Beauvais, Mme Brigitte Soyez, Le docteur et Mme Luc Lantiez-Soyez, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, font part du décès de

M. René SOYEZ, adjoint honoraire au maire de Cambrail, président honoraire du conseil régional de Lille de l'Ordre des experts-comptables et comptables agréés.

survenue, à Beauvais, le 10 janvier 1984. La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 janvier 1984, en la cathédrale de Cambrail, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

170, galerie de l'Arloquin, Logement 8204, 38000 Grenoble.

10, rue de la Préfecture, 60000 Beauvais.

Remerciements

Le docteur Bernard Herissay, son épouse, Sylvaine et Fabrice Herissay, ses enfants, Lionel Assouad, son frère, Les familles de Laage de Meux, Herissay, Assouad, Froustey et Rostand, profondément émus des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès subit de

Mme Bernard HERRISSAY, née Christiane Assouad,

remercient vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

« Longpré », 1, rue du Chemin-Vert, 95330 Domont.

Anniversaires

Depuis un an, nous avons la douleur d'être privés de

Max MELMAN.

En sa mémoire, mille autres ont été pleurés par l'entremise du K.K.L. à Shear-Agny, près de Hérouvelles. Sa femme et sa famille, ses amis, ceux du Marais, se réuniront le dimanche 15 janvier 1984, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux, porte principale.

Messes anniversaires

Une messe sera célébrée le samedi 14 janvier 1984, à 10 h 45, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, à Paris-12<sup>e</sup>, à l'attention de

M. François COURTHIEU, ancien directeur général de la Société juridique et fiscale de France,

décédé le 14 janvier 1983.

Communications diverses

M. Louis Leprieux-Ringuet, de l'Académie française, a remis mercredi soir à M. Michel Albert, président des A.G.F., le prix Trente Jours d'Europe pour son livre Un pari pour l'Europe, publié par les Editions du Seuil.

Seule Air Lanka offre deux vols par semaine vers Colombo avec, en plus, un avant-goût du Paradis.



En effet, Air Lanka vous offre le choix de deux vols directs par semaine à destination de Colombo le vendredi et dimanche et le confort exceptionnel du Bistrot au départ de Paris.

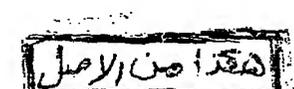
A bord, vous découvrirez un service et une gentillesse qui n'appartiennent qu'à ceux qui vivent au paradis.

AIRLANKA Un avant-goût du Paradis

Consultez votre agence de voyages ou Air Lanka à Paris. Tél. 297.43.44, 9, rue du 4 Septembre, Paris 75002

nouveau drouot Hôtel des ventes, 9, rue Drouot - 75009 Paris Téléphone : 248-17-11 - Téléc : Drouot 642260 Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES sur papier Ilford Cibachrome ou sur film ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL PARIS 12<sup>e</sup> ☎ 347.21.32



مكتبة من الامم

Le Monde

# LIVRES

## Sagesse et passions de Jacques Chardonne

**J**ACQUES CHARDONNE naquit à Barbezieux, le 2 janvier 1884. Charentais par son père, négociant en cognac - Américain par sa mère, - de la célèbre famille des porcelaniers de Limoges, les Haviland. De ces sangs mêlés découlent sans doute ses contradictions internes, de cette même origine - des bourgeois artisans et commerçants - naît l'unité de son œuvre, distillée, poète, complice de la durée.

A vingt ans, il écrit - et oéble - Catherine, un roman très différent de ce qui plaît en 1904. Il ne le publie, qui s'obscure sans plus tard. L'Épithalame paraît en 1921. Chardonne a trente-sept ans, et les plus grands critiques, de Léon Daudet à Léon Blum,

applaudissent une œuvre « neuve », sujet et composition. L'amour, ce n'est plus la passion pour un être unique, extérieur au couple; c'est le sentiment qui unit ce couple, se transforme avec les années au prix de sacrifices de part et d'autre, pour devenir, finalement, « beaucoup plus que l'amour ».

Sur les variations de la météorologie conjugale, Chardonne, qui s'est marié deux fois, écrira sept romans, dont *Eve, Claire et les Destinées sentimentales*, jusqu'au jour où, las d'être baptisé « romancier du couple », il constatera : « J'en ai par-dessus la tête ».

La guerre a passé. Sous son vrai nom de Jacques Boutelleau, Chardonne, coéditeur à l'enseigne de

Stock-Delamain-Boutelleau, a eu, avec les occupants, des relations qui lui valent d'être arrêté en 1945, et vite relâché sur un non-lieu. Mais l'aventure a laissé des traces.

A l'écart des modes, il a lancé et lancera de temps à autre des livres inclassables - concentrés de romans, possesseurs d'essais, souvenirs, portraits - qu'il nomme « mélanges ». Appartenance ainsi à la veine du célèbre *Bonheur de Barbezieux* : *Attachements, Matinales, Demi-Jour, le Ciel dans la fenêtre*. La liberté du ton y est totale, comme dans ses dernières *Propos comme ça*, sortes de télégrammes où le raccourci de la pensée sert sa plénitude.

Une sagesse bien tempérée s'en dégage. Des doutes certains quant à l'avenir de l'humanité sont compensés par un regard d'une intense curiosité posé sur les hommes, et sur les femmes encore plus. Comprendre résume l'effort d'une vie et d'une œuvre dont le fin mot est qu'il faut se méfier de tout et d'abord de nous-mêmes, toutes nos pensées étant d'origine viscérale, tous nos sentiments étant vicieux par notre égoïsme.

Jacques Chardonne, dont Ginette Guitard-Auviste vient de publier la biographie, est mort le 30 mai 1968, en même temps qu'une certaine société dont il avait été le chanteur, souvent le critique, le poète, toujours, dans une prose insurpassable.

### « Un œil vierge, curieux de tout, malgré l'obsession de soi »

**« SAVEZ-VOUS en quelle circonstance Jacques Boutelleau est devenu Chardonne ? Il tenait à séparer ses deux activités : l'écrivain et l'auteur qui publiera bientôt. Il vivait à Chardonne-sur-Vevay, en pays de Vaud, où il signait des poèmes malades. Il avait trente et un ans. Il achevait l'Épithalame... Pourquoi ne pas prendre le nom de ce si beau village ? » dit-il. Cela lui plut. « J'ai rapporté ce village en France, raconte-t-il plus tard. Ce fut ma seule conquête ».**

Nous nous trouvions à Beauvallon, et Paul Géraudy parlait. Mon métier de journaliste avait permis la rencontre. Comment nous sommes arrivés à Chardonne ? A l'époque je ne le lisais pas. C'était la fin des années 50. J'étais encore au temps où « on inclinait à l'espérance », comme l'écrivait Henri Calet. « On tendait le poing ferme à l'avenir. Il ne faut jamais montrer le poing à l'avenir ». Il y avait ce geste pour nous rassurer. Il se venge. Et Chardonne ne m'aurait pas. Ses deux voyages en Allemagne durant la guerre, ses propos insensés sur le national-socialisme me fermaient ses pages. Il est en ce qui tardait à détacher la très mauvaise part de l'œuvre d'un écrivain (l'œuvre engagée) des autres ouvrages. J'étais de ceux-là.

Géraudy ne tarissait pas. J'avais devant moi l'auteur de *Tot et Moi*, mais encore le préfacier de *Travaux* de Georges Navel, « *ouvrier des villes et des champs, poète français, l'habileté dans le métier confère à l'homme une façon de seigneurie* ».

« Cela vous intéresse ? Eh bien, Chardonne est de la même trempe. Lui aussi déteste le bécotage. Il est pour le respect de la belle ouvrage qui crée, au-dessus des différences de classe, une vraie aristocratie, la seule qui compte ».

De retour à Nice, où j'habitais, j'achetai *Vivre à Madère*. Depuis, et jusqu'à ce que je voulais vous dire aujourd'hui, Chardonne ne m'a plus quitté. Après Léon Blum, et avec quelques autres, François Mitterrand partage cette admiration et cette fidélité.

Ginette Guitard-Auviste ressortit à cette société où règne un individualisme, un homme qui a toujours chanté « dans son arbre généalogique » (Jean Cocteau) sans forcer la voix, « la fleur d'un art et même d'une civilisation » (Alexandre Vialatte), non un penseur mais « un penseur qui incite à penser », selon l'expression de Jean Paulhan, alors que Jean Rosand ajoute : « Cette prose de diamant est l'honneur de la langue française ».

La biographie que j'ai écrite Ginette Guitard-Auviste, Jacques Chardonne ou l'incandescence sous le givre, est un monument, et que l'on oublie, de grâce, l'assure du mot. Tout y est : « La Charente, le cognac, la qualité des grands négociants, la misère des institutions modernes, les amis d'hier et d'aujourd'hui, les interminables du couple, les registres de l'âme », selon l'énumération de Stephen Hequet.

Cependant, zèle, minutie, estime, affection n'empêchent ni souffire ni loyauté. Si Ginette Guitard-Auviste « fait le compte des merveilles », elle n'escamote pas les égarements. Vie et passion coulent dans chaque page : Chardonne « *bouillonnant d'idées, follement mobile, paradoxal, injuste (mais toujours prêt au repentir), drôle, gentil et fibreux, attentif au prochain, atroce s'il démentit à ses yeux* », Chardonne dans sa quête inlassable qui est « d'essayer de concilier les exigences impossibles du cœur et la réalité quotidienne », Chardonne, « cet homme qui jouait au sage, à l'avenir, au blaise, et qui n'est jamais parvenu à un équilibre » : Marcel Ariès le constatait.

« Se borner à ce que l'on a bien vu et vraiment éprouvé, disait Chardonne, cela demande une modestie presque surhumaine. En réalité, on n'ose pas comprendre ce que qui nous touche de près est la seule matière d'art ». Alors pourquoi s'être mêlé de politique, ce redoutable danger pour les écrivains « contraints d'écrire trop vite, selon les mots de Chardonne encore, sur des sujets qu'ils ne connaissent pas et qui, pris en main, s'avancent en aveugles dans une impasse » ? Ginette Guitard-Auviste ne s'éprouve depuis le souvenir d'un père tendre, effacé, fervent de littérature. On observe Chardonne évoluer, n'offrant aucune prise à l'enseignement (« Il a toujours ignoré les sciences, précise Ginette Guitard-Auviste. Les noms propres se mélangaient dans sa tête, et il était incapable de retenir deux vers. Les principes de grammaire semblaient avoir glissé sur lui comme de l'eau sur de l'huile. Son extravagance orthographique touchait au délire »), et on le voit, tel que l'indique Roger Nimier, « *hair Clemenceau, ne cessant de dénoncer les bellicistes (de Delcassé à Péguy) qu'il prétendait auteurs de tous nos maux ; et ceux qu'il nomme les falsificateurs de l'histoire* ». Ainsi le suit-on dans son estime pour Jean Jaurès, dont il fut l'ami, et Joseph Caillaux, lequel voulait la paix, soutenu obstinément en saisi l'opportunité à la mort de François-Joseph, en 1916, et fut accusé de trahison ».



Portrait de Jacques Chardonne par Berenice Clevee.

### L'impatience de Roger Nimier

**ROGER NIMIER** doit l'ami, et l'élu (indocile), de Jacques Chardonne. Ils s'écrivirent très souvent. Les Cahiers Roger Nimier nous font connaître quelques-unes de leurs lettres, dont un *chick parabra* chez Gallimard (1). En mai 1953, l'auteur des *Enfants nistés* déclarait à Chardonne : « A vrai dire, vous êtes un mélange de jeunesse et d'expérience, qui est bien rare. Je suis un mélange d'inexpérience et de vieilleries, qui est bien inutile ». Nimier se montrait immodeste en se dénigrant à ce point. Mais tout son charme se résout dans cette manière - impudente et souveraine - de se moquer de soi-même, et de ses désespoirs. La littérature allait vite avec lui, soucieux de rejoindre, sans tarder, les visées profondes qui nous guettent sous le déguisement des années.

Ce même numéro des Cahiers rassemble des textes de Nimier sur divers écrivains, notamment Jacques Prévert et Roger Vailland. Injuste avec le poète, Nimier apparaît plus clairvoyant à l'égard du romancier. Il loue Roger Vailland d'avoir un style si ferme dans une époque si molle et le désigne ainsi comme une sorte de cousin. Mais dans ce texte, le lecteur retiendra surtout cette boutade : « Il y a eu sans doute une époque où tout le monde savait écrire et où l'on manquait de sujets ; par exemple le dix-huitième siècle. On fit précisément la Révolution française pour trouver des sujets... »

A la fin du volume, on découvre quelques pages des *Enfants nistés* qui furent « abandonnées ». « Il faut, écrit Nimier, que Dieu nous donne notre part d'impossible et vite, car nous ne savons pas attendre ». Si les gens voulaient bien ne pas se mentir, lesquels ne ressentiraient, jusqu'au terme de leur vie, la hantise de cette impatience ?

F. B.

\* CAHIERS ROGER NIMIER N° 4. Hiver 1983, printemps 1984. (6, rue de Valenciennes, 75007 Paris), Diffusion Dypique, 60 F.

(1) Voir les deux lettres que nous publions page 17.

### Quelques heures à Barbezieux

**L**ES Barbeziliens se souviennent-ils de Chardonne ? Une nuit de décembre, sous une pluie battante, j'ai pris le train pour Angoulême. Un taxi, le lendemain, m'a déposé à 30 kilomètres de là, devant l'hôtel restaurant de la Boule d'or, boulevard Gambetta, près de l'ancien palais de justice, en face de la caisse d'épargne, à deux pas de l'église, du temple protestant et du lycée.

J'étais au cœur de Barbezieux, la capitale de la Petite Charente, que Chardonne rendit immortelle, en 1938, avec une seule phrase, douce et amère, qui le peint aussi, entièrement : « En vérité, il y a quarante ans, dans une petite ville de Charente, tout le monde était heureux autant qu'il est possible sur terre ; on ne souffrait que de maux éternels ». Il suffit de reprendre le *Bonheur de Barbezieux* et d'ouvrir l'œil. La ville, sur sa butte, a oublié les catastrophes anciennes qui lui donnèrent son apparence d'aujourd'hui : peste, Fronde, incendie, phylloxera. Depuis Chardonne, le décor n'a plus bougé, avec le château reconstruit pour Marguerite de La Rochefoucauld, les rues du centre, bordées d'hôtels particuliers et de maisons bourgeoises, avec les toits couverts en tuile creuse et plate, ou en ardoise, les cours, les jardins, leurs arbres et leurs oiseaux. Barbezieux semble dormir.

Le gendre d'Henri Faucommier, François Fontaine - dont le père était médecin ici et tenait avec brio la chronique littéraire de la *Revue barbeziliennaise* - a donné la clé du déclin de cette « petite ville de légende » (1) : « En 1925, d'un trait de plume, Poincaré supprima la sous-préfecture de Barbezieux et provoqua un effondrement social. Bientôt le tribunal suivit : plus de galas, plus d'hermine. A leur tour, les fonctionnaires des finances, de l'enregistrement, furent déclassés ».

Dans les rues hautes, les salons se fermentent.

Boris Bordes, le premier adjoint au maire, chargé de la culture, me reçoit chez lui, rue Sadi-Carnot. Professeur d'histoire à la retraite, il a fait toute sa carrière à Barbezieux. Il est aussi le président de la Société archéologique, historique et littéraire. « On ne se précipite jamais, en Charente », dit-il. Il me parle d'abord de Rigaut de Barbezieux, un troubadour du douzième siècle, et d'Elie Vinet, humaniste et érudit, né en 1509 à Saint-Médard, le village où le grand-père de Chardonne, Edmond Boutelleau, avait sa propriété du Guéry, un modèle « inspiré des fermes du Nord ».

« Ici, affirme Boris Bordes, tout se tient. Savez-vous pourquoi le lycée de Barbezieux va s'appeler lycée Elie-Vinet et non pas lycée Jacques-Chardonne ? Elle Vinet était un grand personnage. Il a enseigné au collège de Guyenne, à partir de 1539. Le 16 mai 1909, pour le quatre-centième anniversaire de sa naissance, on a inauguré une plaque sur le collège municipal de Barbezieux. Ce collège, ensuite, est devenu un lycée nationalisé mixte. On ne lui a pas donné de nom. Quand il a été question de lui attribuer celui de Chardonne, à cause des « résistances » d'anciens combattants, peut-être... on s'est souvenu que les bâtiments du collège datent de 1884. Alors, pour fêter ce centenaire-là, puisqu'il y avait déjà une plaque, il a semblé légitime de donner au lycée le nom d'Elie Vinet ».

Nous sortons. Il bruite. En face de la maison de Boris Bordes, une plaque en cuivre sur un mur porte encore le nom des Boutelleau. Au-delà des grilles, je distingue des bâtisses entourant une cour déserte, avec un bel arbre au milieu. C'est la Société viticole. Chardonne a évoqué « les chais silencieux et

ténébreux, le bâtiment des tonneliers plein de rumeurs et de choses poussiéreuses, l'atelier de mise en bouteilles où tout semblait neuf et défilait ». Un entrepreneur à tout racheté, mais l'on attend presque à voir arriver Edmond Boutelleau, arriant sa victoria à deux chevaux devant les murs noircis par les vapeurs du cognac.

En remontant la rampe des Moines, qui mène à la place de Verdun, devant le château, Boris Bordes me révèle ce que le conseil municipal, majorité U.D.F. et socialistes confondus, a voté à l'unanimité le 12 décembre. « La rampe des Moines, comme vous voyez, fait une fourche, de part et d'autre du monument aux Mobs, tombés en 1870. La branche de droite, par rapport à nous, où se trouve la maison natale de Chardonne, deviendra la « rue Jacques-Chardonne ». Une plaque sera apposée sur la maison. La Société archéologique, au printemps, consacra sa réunion annuelle à l'étude des œuvres de Chardonne. Mais, auparavant, on reprendra l'exposition réalisée en 1980 par M. Proust, pour la Bibliothèque centrale de prêt de la Charente... »

Nous sommes à la porte de la maison. Les anciens propriétaires, aimablement, nous conduisent dans ce qui fut le fameux salon aux quatorze fenêtres. On l'a divisé en plusieurs pièces, avec des cloisons. Certaines baies ont été bouchées. En se penchant, on devine un jardin suspendu, l'ombre écrasante de la tour du château et, au loin, sous la lumière grise de l'hiver, le paysage qui entoure Barbezieux, avec toutes les nuances de brun.

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 17.)

(1) Dans le numéro 6 des Cahiers Jacques Chardonne, consacré à Barbezieux.

### La grande tradition du moralisme à la française

**L**E danger, pour les écrivains qui se mêlent de politique, c'est d'écrire trop vite sur des sujets qu'ils connaissent mal, eux qui sont accoutumés à dire n'importe quoi. C'est Chardonne lui-même qui a écrit cela. Comme quoi ce n'est pas la peine d'avoir de la sagesse ! Car le danger qu'il connaissait si bien, il n'a pas su le reconnaître ni l'éviter, le moment venu.

Ce moment, parlons-en pour ne plus y penser, ce fut la guerre 1939-1945. Chardonne était de ceux qui ne voyaient de salut pour l'Europe, face au péril majeur du communisme, que dans la soumission à l'Allemagne hitlérienne, seule force « vive », et n'abusant pas de sa victoire, occupants « correcte », comme on disait. Il a eu la double imprudence d'exprimer cette conviction - *Chronique privée* de l'an 40, - et de l'appliquer, en se rendant outre-Rhin à deux reprises, avec Drieu, Brasillach et d'autres.

Pour le poète, il fit, en 1945, quelques semaines de prison, suivies d'un non-lieu. C'était encore trop, et le signe d'une odieuse chasse aux talents par les écrivains résistants, tous nuls et jaloux : tel fut du moins le sentiment ulcéré de l'intéressé, et tel il demeura chez des dévots, les mêmes qui n'ont guère protesté contre les crimes de l'occupant, pourtant connus, quoi qu'on dise, et qui se proclament, parbleu, apolitiques !

NÉGLIGEONS cette querelle incroyable pour après-dîners d'oncles sexagénaires. Plus passionnant est de se demander si un tel engagement fut le fruit du hasard - pour un peu, la faute de propagandistes allemands trop bien choisis, comme l'insinuent certains - ou si les opinions de Chardonne le préparaient à l'imprudence.

par Bertrand Poirot-Delpech

Sachant qu'on a vu de tout à l'époque, des banquiers faisant sauter les trains et des ouvriers chassant les bottes de la milice, puis celles du stalinisme, il n'est pas niable que l'œuvre de Chardonne contient une certaine idéologie - ce mot voulant dire un ensemble cohérent de convictions partagées par un groupe et non pas, comme le font croire les polémiques à la mode, « les idées des autres », réputées fausses, rigides, dictatoriales - et que cette idéologie, qui inclut la soumission à l'état de fait, ne disposait pas à rejeter radicalement le national-socialisme...

**V**ENONS-EN à plus sérieux, le cœur, dont parle presque toute l'œuvre, au point que Chardonne, à son grand agacement, a pu passer pour l'écrivain exclusif du « couple », réplique essayiste de son ami Géraudy, le poète de *Tot et Moi*.

Comme le remarque avec raison Ginette Guitard-Auviste (voir ci-contre l'article de Louis Nucera), les écrivains qui ont le mieux parlé d'amour ne l'ont pas connu personnellement, ou mal. C'était le cas de Racine et de Stendhal. Chardonne est du nombre. Il s'avoue un petit tempérament. La séduction par le regard et la parole l'intéresse plus que l'accomplissement physique, qu'il trouve « tout juste bon une fois de temps en temps », et sur lequel il se montre aussi réservé que son ami Morand. L'amour, comme la littérature, doit être chose discrète, cérébralisée.

Morale, aussi. Est-ce son ascendance protestante ? L'auteur d'*Épithalame*, d'*Eve* et de *Claire* se demande beaucoup, à propos de son propre divorce, si le bonheur peut être bâti sur les ruines d'un autre bonheur.

Cette éthique du scrupule et de la félicité raisonnable, gagnée sur les désordres de la passion, s'enracine dans une blessure de l'enfance. De cette douleur sans cause décelable, l'écrivain fait un interlocuteur secret ; il en tire le meilleur de sa voix voilée, de même que, plus tard, d'une tuberculose jamais déclarée et jamais guérie.

Face à la vie en général, c'est le même refus de l'emphase, l'oubli de soi dans le travail bien fait, le précepte charrentais et bouddhiste à la fois : « Accomplis ton œuvre sans te soucier des fruits ». C'est le scepticisme, cette « déganche de l'ambition » (Giorani), c'est le déspandement de soi par la soumission à l'ordre du monde.

(Lire la suite page 17.)

**Claude ROY**

**Permis de séjour**

« A chaque instant plus Roy que jamais et comme nous l'aimons, avec ce talent qui fait descendre la vérité de la tête au cœur »

Angelo Rinaldi / L'Express

« Permis de séjour, poème et leçon, jardin et bataille, est l'honneur d'un écrivain »

François Nourissier / Le Point

**GALLIMARD** *mf*

la vie littéraire

Un « grand écrivain » par semaine

Un nouvel hebdomadaire, Grands écrivains, qui recense chaque semaine la vie d'un auteur célèbre et sera vendu avec un livre relié, le tout au prix de 25 F...

Grands écrivains, dont le premier numéro, consacré à Balzac - avec pour la revue, Eugénie Grandet - a été tiré à sept cent mille exemplaires, sera vendu dans les kiosques, les Maisons de la presse et les grandes surfaces...

La lecture du magazine (16 pages couleur) est attrayante, voire distrayante, mais certains reprocheront sans doute à la bibliographie des écrivains d'être souvent plus proche de Point de vue-images du monde que de l'histoire littéraire...

Les six premiers auteurs choisis avec Balzac, sont Colette (Chéri), Zola (Thérèse Raquin), Sartre (Le Putain respectueux), Mautner (Boule de suif), Mollère (Don Juan, le Misanthrope)...

Vient de paraître

ROMANS BERNARD DESPREMAY : A chacun sa guerre. - Un jeune lieutenant de cavalerie, Marc Sarrat, revient de son combat du second conflit mondial...

ÉCRITS INTIMES FRANÇOIS BOTT : Journées intimes. - Notre collaborateur livre les feuilles de son journal, qui couvrent la période de février 1971 à décembre 1975...

ALIX CLÉO ROUBAUD : Journal 1973-1983. - Alix Cléo Roubaud est morte, il y a un an, à l'âge de quatre ans, d'une embolie pulmonaire...

THÉÂTRE EMMANUEL ROBLES : Un chétien en novembre suivi de Le Fendeur. - Dans ce recueil, l'auteur a réuni deux pièces qui présentent deux figures féminines inspirées par une marionnette...

SCIENCES IVAR EKELAND : Le Ciel, l'impression : la figure du temps de Kepler à Thom. - L'auteur dévoile une profane idée nouvelle qui modifie déjà la pratique de la science et la conception du savoir...

ESSAIS JACQUES ELLUL : La Subversion du christianisme. - La société chrétienne avant d'être une religion devenue de ce qu'on lit dans la Bible, l'auteur montre comment, selon lui, cette transposition de l'ordre de Dieu porte en elle-même sa propre transgression...

merci qui le publie en Folio. D'autre part, les diverses organisations professionnelles de libraires pensent que cette opération, dont ils sont exclus, leur porte préjudice...

A cela on répond à Grands Écrivains que chaque titre ne sera en vente qu'une semaine, et que, lorsque la collection - environ une centaine de titres - sera terminée, elle sera alors disponible dans les librairies...

Les dernières injures au goût du jour

Si le silence reste la manière la plus efficace de blâmer un importun, certaines situations imposent, parfois, l'emploi de locutions fleuries...

Michel Carassou a décidé de venir en aide à ceux que la colère prive d'imagination en actualisant et en rééditant le Dictionnaire des injures, de Robert Edouard. L'ouvrage nous propose un magnifique menu avec dix mille gros mots, locutions injurieuses, et un Petit traité d'injuriosologie qui dresse les fiches d'état civil des injures proposées aux gourmets de la langue française...

Le dictionnaire ne s'arrête pas aux dernières politesses à la mode, il offre également un choix d'expressions belges, québécoises et suisses...

Le désir transsexuel

Intéressant, ce que nous apprend Catherine Millot dans Hors-sujet, essai sur le transsexualisme (1) : aux États-Unis, certaines féministes, inquiètes face à l'ampleur du phénomène, lancent des cris d'alarme...

L'intérêt de l'ouvrage de Catherine Millot, qui n'est aucunement polémique, tient à sa démarche constamment ouverte, saine, nuancée, analytique. Respectant le désir transsexuel, elle interroge ce qui s'est joué dans l'identité sexuelle du sujet, mais aussi dans son environnement culturel, pour qu'un symptôme se transforme en défile. Les témoignages qu'elle a recueillis remettent en question l'idée généralement admise selon laquelle le transsexualisme reposerait sur le sentiment intime d'appartenir à l'autre sexe...

A cette dernière phrase, tout lecteur aura reconnu l'inspiration lucanienne de l'essai de Catherine Millot. Il paraît d'ailleurs dans une nouvelle édition de psychanalyse : Point hors ligne, en même temps que Psychosomatique du cancer, de Jean Guig, et D'une logique de la psychosomatique, de Gérard Pomnier...

(1) Ed. Point hors ligne, 172 pages, 78 F.

« Un œil vierge, curieux de tout, malgré l'obsession de soi »

(Suite de la page 15.)

Ginette Guillard-Auviste a compulsé toutes les archives, rencontré les gens qu'il convenait d'interroger, décrypté les moindres détails. Pour le lecteur de son livre, l'écrivain qui affirmait avoir « opté pour une vie solitaire » promène sur l'existence « un œil vierge, curieux de tout, malgré l'obsession de soi ». L'intérêt qu'il porte à ses semblables est sans repos. Il a, selon les mots de sa biographe, « la passion de la découverte microscopique, du trait caractéristique qui « émeut » l'individu, qui cristallise les sentiments en profondeur »...

« Je n'ai aimé personne »

Des noms s'égrènent : Stefan Zweig, Katherine Mansfield, Romain Rolland, Paul Valéry, Sinclair Lewis, et Chardonne apparaît dans son vaste bureau carré, éclairé par une grande lampe, aux éditions Stock-Delamain-Boutelleau. Le goût y est, bien sûr, mais aussi le sens de l'efficacité et des affaires. La scène durant laquelle Delamain et lui deviennent propriétaires de la firme Stock ruinée par un patron en proie au vice du jeu est révélatrice d'un « machiavélisme financier si naïf qu'il en est désarmant »...

Découverte, fabrication, lancement captivent Chardonne, écrit Ginette Guillard-Auviste, mais il lui faut encore, pour être à l'aise, sentir que ses employés, à tous les échelons, sont heureux de faire ce qu'ils font. Il veille à leur santé et à leur destinée sociale. Remarque-t-il combien un jeune garçon, La Ross, se donne à sa tâche tout en se livrant à des études complémentaires ? Il en fait un de ses principaux collaborateurs, dont il sollicitera toujours les conseils...

L'amitié, chez cet être qui, sur sa fin, aura cet aveu poignant : « Je n'ai aimé personne. Impossible de savoir ce que représente un sentiment de ce genre. La Providence se venge. Personne, mon vieu ? Tu ne l'emporteras pas au paradis ! », l'amitié semble pourtant tenir une place de bel aloi dans son existence. Témoins la fidélité à Henri Fauconnier, le Goncourt de 1930, né lui aussi à Barbezieux, et les sentiments couverts à Jean Rostand, Paul Morand, Jean Paulhan, François Mauriac - malgré les orages - Roger Nimier, Michel Déon, François Nourissier, Marcel Ariband, Jean-Paul Caracalla, Mathieu Galey, Jacques Bremner...

« Les mots... Des oiseaux... Ils s'envolent avant qu'on puisse les saisir »

Le 19 mai 1968, onze jours avant sa mort, l'auteur sera plus terrible encore. Chardonne est couché dans sa chambre de La Frette-sur-Seine. Scandale, malade, et épuisé, soulévant sa main, il désigne son épouse et déclare : « Personne ne pourra dire ce qu'a été la vie de cette femme-là... Je ne voudrais pas m'en aller, maintenant que j'ai compris. » Ginette Guillard-Auviste et Louis, son mari, à qui la confiance est faite, sont bouleversés. Jacques

Chardonne, d'après sa biographe, était « de ces êtres délicieux qui font de la vie domestique une épreuve ». Jamais il ne put ou ne voulut vaincre ce qu'il éprouvait dans son personnage plein d'infiniment : il le confessait. Et l'épouse, l'admirable Camille Belguise, verra, enfin, au seuil du malheur, naître la paix dans cette âme tourmentée...

Qu'ajouter ? Des phrases chargées de vie comme on les prononce quand la tragédie physique, tapie en nous, ne se manifeste pas encore dans son implacable atrocité ? Tel ce jugement sur Apollinaire : « Il est à l'origine d'un tour d'esprit qui a dévasté la littérature : goût du paradoxal, réputation pour la qualité franche, le talent accompli ; tendresse pour tout ce qui est mal venu, bizarre, nié, obscur... Des remarques dont on ne se lasse pas »...

« J'ai cru aux mots, non aux idées. Mais je voulais te dire quelque chose... Les mots... Des oiseaux. Ils s'envolent avant qu'on puisse les saisir... » Ce mot-là, Chardonne parlait à André Bay, le fils de Camille. La mort était proche. La dalle blanche et nue du cimetière de La Frette attendait celui « dont la simplicité de pensée était le comble de l'orgueil ». Quelques jours encore et le secret d'une prose unique disparaîtrait...

LOUIS NUCERA. \* JACQUES CHARDONNE OU L'INCANDESCENCE SOUS LE GIVRE, de Ginette Guillard-Auviste. Orléans, 428 p., 120 F.

en poche

La littérature du Japon du dix-septième siècle à nos jours

ÉCRIT par des spécialistes de la littérature japonaise, ce « Que sais-je ? » est, dans le meilleur sens du terme, l'ouvrage de vulgarisation qu'il prétend être. Il existait déjà, écrit par René Steffart, une histoire de la littérature japonaise éditée par les Publications orientales de France...

L'essentiel du travail de J. Pigeot et de J.-J. Tschudin porte en effet sur la production littéraire du dix-septième siècle à nos jours (1981), bien que les origines soient également évoquées. D'un particulier intérêt est l'étude sur la période des Tokugawa (1600-1867), époque où s'emmettent les Japonais, qui, loin d'avoir été « obscurantistes », se révélèrent au contraire comme une sorte de « siècle des Lumières ». La civilisation d'alors n'avait rien à envier à celle de l'Occident de la même époque...

Les conférences auront lieu à la bibliothèque de l'École japonaise, 6-12, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris. Renseignements : 631-69-66 (le matin).

\* LA LITTÉRATURE JAPONAISE, de Jacqueline Pigeot et Jean-Jacques Tschudin, coll. « Que sais-je ? », PUF.

Les Contes croisés de Villiers de l'Isle-Adam reparaisent avec une préface de Jeanne Jean-Charles, des commentaires et notes de Daniel Leuwers, dans le « Livre de poche » n° 8847. A signaler aussi une étude dramatique sur la cohorte des femmes et la quillotte chez cet auteur ironique et décadent, par Jean Decotignies, Villiers le taciturne, aux Presses universitaires de Lille, 146 p., 65 francs.

Roman du cygne, de la drague et de la sensualité, mais aussi de l'amour fou du narrateur pour une très jeune fille, l'ère du vit perdu, de Gabriel Matzneff, promène le lecteur de la piscine Deligny à Manhattan. Il vient d'être repris dans la collection « Folio » (n° 1503) de Gallimard.

en bref

LA JOIE PAR LES LIVRES organise une série de conférences sur le thème de l'usage fixe. Le programme comprend des journées (le vendredi) avec, le matin (10-12 heures) une approche théorique et, l'après-midi (14-16 heures) un « coup de cœur » sur un illustrateur. En voici le calendrier : 13 janvier : « La stratégie du regard », par P. Fremont-Doreville ; « N. Poulhaire », par Cl. Perrennot ; 3 février : « Images de l'enfant, images de l'enfance », par M. Gourevitch ; « Jean de Brunschwig », par L. Nègre ; 9 mars : L'usage comme « traduction » des expressions de la langue », par Tom Uecker ; 27 avril : « Images réalistes, réalisme de l'image, évolution de savoir ce que représente un sentiment de ce genre. La Providence se venge. Personne, mon vieu ? Tu ne l'emporteras pas au paradis ! », l'amitié semble pourtant tenir une place de bel aloi dans son existence...

LE PRIX DE POÉSIE JEAN-MAURIEU, d'un montant de 5 800 F, créé conjointement par l'Association de la Société marseillaise de crédit pour le développement culturel régional et la revue Saïf en hommage à son fondateur, a été décerné à Marcelle Pons. Pour son essai Les Nuits de France, le manuscrit primé sera édité par Saïf avec le concours de la Société marseillaise de crédit.

LE PRIX MÉRIDIONAL, doté par le conseil régional de Languedoc-Roussillon, est revenu pour la première fois à un poète, Lionel Ray, pour son recueil Nages-mais (Gallimard). Remarque de français dans la région parisienne, le lauréat est âgé de cinquante ans. Le prix de langue occitane a été attribué à Marcella Delpeste, de Limoges, auteur pour son livre Le Sauf de la Peine que pour l'ensemble de son œuvre.

L'ASSOCIATION DES ATTACHÉS DE PRESSE DE L'ÉDITION a renouvelé son bureau. Son président (depuis 1977), M. Jean-Noël Nourissier, ne se représente pas. Ont été élus : Claude Lemaire, présidente ; Joëlle Faure, vice-présidente ; Xavier de Fonchecon, secrétaire général ; Véronique de Carcarade et Chantal Terroir, toutes deux secrétaires générales adjointes, et Catherine Berry, trésorière. L'association rappelle que son enquête à propos de l'indifférence de la presse sur la lecture en province est disponible au Cercle de la Librairie, 35, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris (27,50 F).

Trois expositions

Le centenaire de la naissance de Chardonne sera célébré, du 12 janvier au 28 février, par une exposition à la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, qui possède une œuvre de Chardonne, ainsi que la correspondance Chardonne-Morand. En janvier également, une autre exposition se tiendra à Barbezieux.

À Paris, le centenaire sera commémoré par une exposition à la Bibliothèque nationale (17 mai-8 juin), qui a reçu récemment une donation Chardonne. Plusieurs rééditions sont au programme de ce début d'année (voir notre bibliographie), ainsi qu'une adaptation de Romances pour France-Culture, signée Anne Bragance. Marc Dandré a remis, chez Gallimard, un choix de la correspondance inédite Chardonne-Nourissier. Enfin, l'Association des amis de J. Chardonne (28, rue Aristide Briand, 95330 La Frette), fait paraître son Châlier n° 2 : Chardonne y est relié par « dix-huit jeunes écrivains ».

LIVRES ANCIENS

Librairie LES CHEVAL-LÉGERS de KERANGUE et POLÈS 34, rue Vivienne, 75002 Paris Catalogue hiver paru Envoyé gratuit sur demande Tél. : 236-23-11

Collection Islam d'acier et d'aujourd'hui dirigée par A.M. TURKI Gilbert GRANDGUILLAUME ARABISATION ET POLITIQUE LINGUISTIQUE AU MAGHREB Préface d'André Miquel, Professeur au Collège de France 216 pages : 62 F

UN ÉDITEUR SORT SES GRIFFES. Amie Litvack REMÉDIATION D'UN FOU Une très jolie histoire d'amour, vraie Charles Blanchard - Le Matin La découverte par une jeune fille innocente du monde des voyous. Antoine de Gaudemar - Lui-L'un des ouvrages les plus émouvants de la saison. Maurice Chavardès - Hebdo T.C. CHIRON DIFFUSION 40, rue de Seine, 75006 Paris - Tél. : 33-47-50

LIVRES ANCIENS Librairie MUNARI 9, rue Bayard F 38000 GRENOBLE CATALOGUE Envoi contre 4 F. (timbres)

Une réédition attendue L'ÉVANGILE DU BOUDDHA Paul Carus Traduit par L. De Milloué, Conservateur du Musée Guimet. 316 p. 74 F. Diffuseur : Aquarius - 64, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e Tél. 887.48.71.

هفتاد و نهم

ET PASSIONS DE JACQUES CHARDONNE

Quelques heures à Barbezieux

(Suite de la page 15.)

Cette maison ne me convenait pas... Chardonne, quand il parle de la demeure louée et aménagée par son père, est réticent. Il semble se fermer soudain, dissimuler un secret, une blessure qui le tourmentera et le deséchera sa vie durant.

Un caractère mal trempé

Et j'ai voulu voir le Musset, la maison des Fauconnier, à l'autre bout de la ville. Son jardin surtout... Il y avait des enfants dans les arbres, d'autres qui arrivaient par la route, des jeunes filles qui descendaient sous des épices, quand les lis étaient fleuris et les pelouses toutes tremblantes de hautes herbes argentées.

La chambre-bureau d'Henri Fauconnier, au premier étage du Musset, est pleine de la présence de cet étrange aventurier qui fit fortune en plantant des hévées, eut le Goncourt avec son premier livre, Malaisie (1930), en écrivit un second, Visions (2), et renouça à travailler et à écrire, pour vivre, tout simplement.

C'est à dix ans, vers 1894, que j'ai commencé à voir tous les jours Henri Fauconnier... Leur amitié dura jusqu'à la mort de Chardonne. Elle résista à la guerre, qui aurait dû les séparer. Dans une armoire de la chambre, on a rangé les lettres qu'ils échangeaient.

RAPHAËL SORIN.

- (2) Tous les deux aux Editions Stock.
(3) L'Elève d'Aristote, Gallimard, 1981.
(4) Dans Détachements, Albin Michel, 1969.

Le dialogue avec Roger Nimier

SOUVENT le mystère de l'amitié se reflète dans la relation épistolaire, et les écrivains n'y mettent pas le moins bon d'eux-mêmes, confessions imprévues, journal de création, mémoires. Entre Jacques Chardonne et Roger Nimier, que quarante ans séparaient, cette relation fut aussi un roman vrai. De ce roman, Chardonne avait donné une version fictionnelle, Lettres à Roger Nimier. Trente ans après, Correspondance 1950-1962 offrira des lettres réellement échangées.

quasi générale de date aurait entraîné une lecture heurtée. Mais, surtout, les lettres de Chardonne, longues et trois fois plus fréquentes (mille), auraient étouffé de leur monotonie la correspondance croisée, qui a bel et bien existé.

Aussi une partie seulement du dialogue entre les deux écrivains sera publiée sous la responsabilité de Marc Daubré. En deux cent soixante-dix missives, le « vieux Monsieur » s'abandonne, le cadet se livre moins. Tous deux écoutent, et se cherchent. Nous publions ci-dessous deux lettres de ce recueil.

JACQUES CHARDONNE-ROGIER NIMIER : CORRESPONDANCE 1950-1962, préface de Marc Daubré. A paraître chez Gallimard.

« Il serait temps que nous cessions d'écrire... »

DANS la lettre du 13 janvier 1959, Chardonne cite Gracian (« Ne pas se rendre trop intelligible ») et dit qu'il travaille à épargner « l'ambiguïté » aux lecteurs. Il reproche à Nimier de ne pas lui avoir donné à lire son Versailles (le Palais de l'ogre dans l'Elève d'Aristote). Chardonne annonce qu'il sera, le vendredi suivant, avec Caroline et Eléonore Hénades à la brasserie Lipp; Nimier y viendra, accompagné de Paul Morand.

Roger Chardonne à Jacques Nimier Mercredi 14 janvier 1959.

Cher ami, Pas du tout. Vous n'êtes pas intelligible du premier coup, loin de là. On peut trouver plusieurs sens à vos phrases les plus simples et vous les faites exprès.

Au contraire, Malraux (Psychologie de l'art) exprime des choses assez carrées, qu'il barbouille d'ampigouri.

Ensalles : j'avais un peu travaillé ce texte; par là même, il sent le sulf et le pétard (émulsion de tableaux, etc.). Dans un an, sur mes souvenirs, je serai probablement capable d'écrire quelque chose de bien sur ce château, que je n'avais jamais vu auparavant.

Un regard neuf brouille tout. Il faut avoir des rapports de mémoire et de famille avec les objets ou les événements pour en parler.

Vendredi, je serai chez Lipp. J'espérais voir Kléber au match de rugby France-Ecosse; admirable match où vous auriez dû venir.

Voire

ROGIER N. Il ne semble pas que Josette Day ait encore tué aucun de ses maris (1).

(1) Maurice Solvay était alors le mari de l'ancienne actrice Josette Day, que Paul Morand avait connue en 1932 par le cinéma.

L'Instant perpétuel publié Autrement de GUILLEVIC 200 ex. num. sur Chiffon. 50 Francs. 5, rue Guillaume-le-Conquérant. 75000 ROUEN.

Jacques Chardonne à Roger Nimier 17 janvier 1959.

Cher ami, C'est bien juste ce que vous dites des choses devenues familières. C'est mon unique source. Ce n'est pas la seule. Ce n'est pas celle de Morand. Ce n'est pas celle des virtuoses. Vous avez les deux.

Vous formez un curieux couple, hier, à l'arrivée. Charmant. Morand si jeune; vous si sûr.

J'ai relu ma préface à Tolstoï (2); elle est plus ample; meilleure dans mon livre (3). Elles l'ont fait beaucoup de temps pour mettre au point un texte.

Il serait temps (mais hélas! que faire?) que nous cessions d'écrire. C'est l'heure de Roger Nimier, Mandiargues, Gracq, - peu-être Frank.

A vous

J.C. Je reconnais qu'il y a des embranchements dans mes phrases; souvent c'est un carrefour. Mais il faut un violent décalage; ou bien ce serait inutile.

C'est très bien que la « droite » ait converti Aragon (4) de fleurs (il le méritait). Une leçon pour eux. Littérature avant tout. Si on savait la littérature, on sauverait tout (sous Hitler, elle s'était éteinte en Allemagne).

Votre numéro clochard (5) était bien réussi (sardines) et nous fait rire encore. Pourtant nous étions en retard. Cela pouvait faire tout manquer.

(2) Nimier avait demandé une préface à Chardonne pour un volume du « Livre de poche classique ».

(3) Il s'agit du Ciel dans la fenêtre.

(4) A propos de la Semaine sainte.

(5) Dans Monsieur Jodis, Antoine Blondin a évoqué certains de ces « numéros ».

La grande tradition du moralisme à la française

(Suite de la page 15.)

AUTANT d'attitudes qui trouvent leur origine dans un ensemble de circonstances bien particulières : la terre natale, son ciel, l'ascendance de bourgeois-artisans et d'Américains protestants, une nature, une psychologie, une biographie.

Cette singularité, tout l'effort de Chardonne et, partant, tout son style, tendent à l'élever au universalité, selon une démarche propre aux moralistes français dont son enfance a été nourrie - Montaigne, La Bruyère, La Rochefoucauld, M<sup>re</sup> de La Fayette, Fromentin. Impossible de lire, ou de relire, Chardonne sans s'interroger sur cette aspiration, qui soutient l'œuvre entière et presque chaque phrase, à dire, à tout propos, le vrai, le beau, le bon, le juste, le racé.

L'auteur est conscient d'innoculer son œuvre romanesque sur l'autel de l'éphémère, comme le lui reproche Blanchot. Il sait que l'artiste a toujours trop d'idées en tête, jamais assez de sensations. Il reconnaît, dans Eva, que « le moindre pensée gêne dans un roman », que l'idée exprimée avec « concision » prend un « tour irritant de vérité générale ». Mais c'est plus fort que lui. La maxime opposable à toutes les époques et à tout le genre humain revient sans cesse sous sa plume, comme si elle était au fondement même de l'écriture.

TOUT a été dit sur les limites de cette façon d'écrire. Parmi les plus évidentes : la banalité et la réversibilité des formules, qu'elles visent la perfection de l'inscription dans le bronze ou l'à-peu-près de la cire. Sur le nombre, Chardonne n'évite pas les truismes et les affirmations interchangeables : « le bonheur des autres fait toujours pitié » ; « une des tristesses de l'âge est qu'il dégrade les êtres » ; « la jeunesse est grossière et misérable » ; « la beauté passe, on le sait » ; « le but de la vie est le plaisir » ; « on écrit suivant l'inspiration »...

L'auteur semble perdre de vue (est-ce son but inconscient ?) que, sous les généralisations assénées à coups de l'homme nœci, la femme ois, de on, de toujours, de souvent, il ne renseigne vraiment que sur lui-même et son milieu. Exemples particulièrement voyants : « Toutes les femmes sont froides, sauf quelques exceptions éprouvées » ; ou « à Barbezieux, tout le monde était heureux, on ne souffrait que de maux éternels ». L'auteur qu'il y a à trancher de la féminité, de la nature humaine ou de la souffrance des peuples, du haut d'une expérience unique et privilégiée, ne l'effleure pas.

Pour lui, et plus encore pour ses fervents, quoique doute de l'oracle est suspect de bêtise, de mauvaise foi, d'indélicence forcée. Et ne vous avisez pas de subodorer, dans ces éloges nihilistes du détachement, une manoeuvre pour dégoutter d'avance les inférieurs de rechercher l'argent et le pouvoir auxquels ils n'ont pas encore osé accéder : on vous accusera de trahir votre naissance, vos dons, vos intérêts, votre classe.

L'EXTRÊME, il y a une tentation totalitaire dans l'éphémère, un refus de la complexité, de la pensée autre. C'est la parole du maître paré du monopole de la vérité et de la noblesse.

Le danger existe que des esprits ingénus ne voient pas les carences de ces cadences, qu'ils les prennent pour des messages divins, indépassables, qu'ils les adoptent sans examen, comme reçus par les jeunes filles bien élevées qui les recopient dans leurs carnets moirés.

Mais on peut faire un bon usage de ces jettés coups de force, en apprenant, contre eux, à se délier des gros. Amusez-vous à retourner ces assertions péroratoires, et vous constaterez que leur contraire est souvent aussi vrai, et parfois mieux venu. Amusez-vous à deviner ce que l'auteur nous cache et se cache, ce qui relève, chez lui, d'une mentalité, d'un milieu, d'une époque, d'une complexion. Amusez-vous à mettre à plat les raccourcis élégamment déshabillés qui ont été longtemps regardés comme le critère du style en France. A cette condition, naîtra un réel plaisir.

Plaisir de retrouver chez Chardonne une des grandes traditions françaises, ce moralisme bien-être qui va de La Bruyère à Nimier, Dion, Nourissier, et qui revendique une partie de la nouvelle génération (voir notamment, dans les Cahiers Chardonne N° 8, les témoignages de P. Besson, Anne Bragance, J.-F. Fogel, F.-D. Rousseau, D. Tilliac). Au-delà des généralisations simplifiantes et des détours abstraits, Chardonne laisse entrevoir un monde intérieur plus profond que celui de la psychologie, une lucidité consciente de ses leures. Après tout, il est le premier à sourire de sa prétention à enfermer la vérité du monde et de tous les temps dans une phrase charmante, reflète de la lumière et de la belle ouvrage charantaises. Comment nier, dit-il, que l'expression « il pleut » signifie seulement « il pleut là où l'on se trouve », à Barbezieux ou Chatou ?

Cette peinture de l'âme typiquement française vaut pour les époques passibles. Quand les bombes pleuvent ou menacent, on attend plus de fièvre. Mais ces récits discontinus, ces notations éparpillées, ont fait avancer le roman de cœur à la Fromentin, en rendant mieux la mobilité des âmes et des sentiments, en y associant davantage l'intelligence, l'humour, le pur bonheur de plume.

On dit qu'au temps où les Japonais étaient heureux, ils ne peignaient que des tasses et des paravents. Chardonne est un écrivain pour ces temps-là.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

Bibliographie

Presque tous les livres de Chardonne sont disponibles.

Aux éditions Albin Michel

● Œuvres dites « complètes » en six volumes, chacun vendu séparément :

- Volume I : l'Épithalame, 1921
- Volume II : le Chant du Bienheureux, 1927; les Variés, 1929
- Volume III : Eva ou le journal interrompu, 1930; Claire, 1931
- Volume IV : les Destinées sentimentales, 1934-1935
- Volume V : Romanesques, 1937; Chimériques, 1948; Vivre à Madère, 1953
- Volume VI : l'Amour du prochain, 1932; le Bonheur de Barbezieux, 1938; Attachements, 1943; Lettres à Roger Nimier, 1954.

● En livres indépendants :

- Matinales, 1956
- Le Ciel dans la fenêtre, 1959
- Femmes, 1961
- Demi-Jour, 1964
- Catherine, écrit en 1904, publié en 1964
- Détachements, écrit en 1945, publié en 1969
- L'Amour, c'est beaucoup plus que l'amour, extraits de l'œuvre, version nouvelle, 1957.

Aux éditions Grasset

- Romanesques, 1937
- Vivre à Madère, 1953
- Lettres à Roger Nimier, 1954
- Propos comme ça, 1966-1967
- Ce que je voulais vous dire aujourd'hui, lettres choisies, préface de Paul Morand, 1969.

Aux éditions Stock

- Le Bonheur de Barbezieux, 1980.

Les rééditions du centenaire

- Eva ou le journal interrompu, « Folio », Gallimard (janvier)
- Claire, « Les Cahiers rouges », Grasset (janvier)
- Les Destinées sentimentales et l'Amour, c'est beaucoup plus que l'amour, Le Livre de Poche (février)

● Romanesque, Stock (février)

Ouvrages consacrés à Jacques Chardonne

- Ginette Guitard-Auviste : la Vie de Jacques Chardonne et son art, Grasset, 1953.
- Pol Vandromme : Jacques Chardonne, c'est beaucoup plus que Chardonne. Emmanuel Vitte, Lyon, 1962.

L'art du peu

L'ART du peu, qui est, bien sûr, l'art du mieux. Telle serait notre formule si l'on nous imposait cet exercice méchant qui consisterait à qualifier l'œuvre de Chardonne en nous limitant à trois mots. Après est advenu à Daniel Klébaner (1), nous pourrions sans grand risque lui enboîter le pas lorsqu'il évoque un art « qui s'avance comme le vol, existence pressentie, soupçonnée ».

nanta, dont il fait le siège, inlassablement. Infatigable assiégeant, il est aussi l'assiégé et le futur perdant, car il souhaiterait montrer l'amour comme un long évanescence, avec la profondeur de l'indissoluble intimité, la réalité durable d'un sentiment consacré par les épreuves spirituelles. Il rejette l'idée de l'amour-passion, cet amour fatal que forçent l'absence et les obstacles, auquel le mort viendra à temps épargner les heures invisibles et l'usage de la vie quotidienne. Pour Chardonne, « ce n'est pas le premier amour qui compte, ni le dernier, c'est celui qui a mêlé deux destinées dans la vie commune ». Et justement, il sait en parler, mieux que personne, à mots comptés. L'art du peu, toujours.

Comment

« la vie cache la vie »

Dans ce bastion où s'enferme et se défait le couple, s'il n'y a ni faux, ni passion exceptionnelle, ni vice, ni drame, non que des êtres humains et l'indivisible. La plupart des femmes peintes par Chardonne sont exquises, des amoureuses qui sont livrées « sans secours à la longue épreuve d'un mari, le seul homme auquel une femme ne s'habitue jamais ». Les hommes, ces maris, sont tous animés du désir de dispenser la joie et d'être heureux. Pourtant, ils échouent. C'est presque chaque fois renouvelées, le même constat, le même divorce entre l'aspiration de tout être et la réalité à vivre. Est-ce une loi fatale? Est-ce que l'amour serait « cette porte toujours mal fermée qui donne sur des décembres » ?

Chardonne, lui-même écartelé entre des désirs antagonistes, ne conclura pas. Mais il nous aura montré comment, souvent, « la vie cache la vie », il nous aura mis en garde contre le bouquet qui cache un poignard. Certes, il n'aura pas sauvé Troie, mais sa quête l'aura conduit à bâtir, livre après livre, une autre forteresse, édifice aérien creusé de longs corridors de silence, où l'air circule entre les phrases, où la poésie pousse entre les mots. Pour nous avoir donné cette œuvre parfaitement « habitable » et lisible aujourd'hui, Chardonne ne mérite-t-il pas la couronne d'herbes que les Anciens décernaient à celui qui avait dérivé la ville ?

ANNE BRAGANCE.

(1) Daniel Klébaner a publié chez Gallimard, au début de 1983, un essai intitulé L'Art du peu.

MICHAEL B. PALMER Des petits journaux aux grandes agences Naissance du journalisme moderne Un grand livre. Lisez Palmer. Faites lire cet auteur. Aubier

Félicien MARCEAU de l'Académie française Une insolente liberté Les aventures de Casanova Ce livre allègre et fraternel est une merveilleuse promenade au bras d'un compagnon sans pareil. Mathieu Galey / L'Express GALLIMARD nf

VOYAGE A TRAVERS LES LITTÉRATURES

L'étonnante prospérité de l'édition



Dessin de BÉRENICE CLEEVE.

BRÉSIL

LES liens entre la France et le Brésil sont anciens, et les écrivains brésiliens ont, traditionnellement, cherché dans notre pays, depuis le dix-neuvième siècle, certains de leurs modèles, ce qui était aussi pour eux un moyen de se libérer de la culture du colonisateur et de s'opposer au Portugal.

Ainsi, selon les dernières statistiques connues, les exportations de nos livres en 1982 s'élevaient à 6 387 000 francs, soit 0,4 % du chiffre d'affaires concernant l'exportation de l'édition française (trente et unième rang des pays importateurs de livres français) ; et, pour les trois premiers trimestres de 1983, les chiffres des douanes semblent marquer une tendance à la baisse liée aux difficultés économiques que rencontre le Brésil.

Pourtant, dans ce pays double, où coexistent une misère extrême et une richesse tapageuse, l'analphabétisme et une multitude de mouvements littéraires, paradoxalement l'édition se porte bien (voir ci-contre l'enquête de Jorge Coli). Aussi est-ce avec un grand intérêt que les intellectuels brésiliens ont accueilli M. Jack Lang, ministre français de la culture, à la fin de décembre, en visite officielle à l'invitation du ministre de l'éducation et de la culture du Brésil, Mme Esther Figueiredo Ferraz. (Voir l'article de Charles Vanhecke dans le Monde du 30 décembre 1983.)

A Paris, on se montrait très satisfait de cette prise de contact et de ce voyage de dix jours à travers le pays, avec des guides aussi prestigieux que Jorge Amado ou Chico Buarque (le compositeur de Vie et mort sévère, un des premiers Grands Prix du Festival de théâtre de Nancy...).

Un certain nombre d'initiatives ont d'ailleurs été envisagées afin de développer une coopération effective, en particulier dans les secteurs du cinéma, de la télévision, du livre et des arts.

Une exposition France-Brésil 1986 est en préparation ; elle devrait déborder le cadre strictement culturel et toucher également les domaines scientifique, technique, industriel et de l'enseignement.

Une rencontre d'écrivains d'expression française et portugaise est prévue pour septembre 1984 à Ouro-Preto, l'ancienne capitale du Minas-Gerais. Intitulée « Liberté et écriture », elle sera animée par Jorge Amado.

Dans le domaine du cinéma et de la télévision, on envisage une série de coproductions (l'Opéra des gueux, réalisé par Ruy Guerra ; une vie de Santos Dumont, etc.), ainsi qu'une coopération avec les sociétés de production TV très vivantes au Brésil, notamment avec une nouvelle chaîne créée en 1983, Télémanche, qui propose une coproduction sur Paul Claudel et Darius Milhaud. Une rencontre entre les « décideurs de l'audiovisuel » des deux pays est prévue pour avril 1984.

On annonce aussi, sur FR3, dans le cadre du « Nouveau Vendredi », un magazine sur le Brésil reprenant l'audiovisuel réalisé sur l'université de Sao-Paulo, qui fête cette année son cinquantième.

Une aide à la traduction littéraire et la création d'un prix annuel sont également à l'étude.

UNE gigantesque dette extérieure et un taux d'inflation astronomique, la sécheresse dans le Nord-Est et les inondations dans le Sud. Ajoutez un indice élevé d'analphabétisme à ce pays au bord du cataclysme économique, et vous comprendrez l'étonnement de l'observateur, lorsqu'il constate que l'édition se porte bien, très bien, dans le Brésil de 1983.

Ce secteur - un des rares réellement prospères - a bénéficié de ce que l'on appelle là-bas « abertura » : l'ouverture démocratique dont le premier effet important a été un sérieux assouplissement de la censure. A la fin des années 1970, après une période de forte répression et d'obscurantisme, les idées pouvaient à nouveau circuler et un public avide de textes a émergé. Les nouvelles générations, victimes de la baisse de qualité de l'enseignement, semblent chercher aujourd'hui des clés essentielles dans la lecture. Les maisons d'édition ont su faire preuve d'un remarquable pouvoir d'adaptation à ces nouvelles demandes.

Spinoza, Platon, Proust et Dante dans les kiosques

C'est ainsi que les lancement de l'Abri Cultural - le plus puissant groupe d'édition brésilien - connaissent un succès considérable. Dès les années 60, cette société faisait paraître des versions brésiliennes de fascicules internationaux, distribués dans les kiosques. Les génies de la peinture, de la musique, des encyclopédies. Bientôt s'ajoutèrent des sujets spécifiques, comme l'excellente Histoire de la musique populaire brésilienne, accompagnée de disques, ou l'Art au Brésil, somptueusement illustré.

La littérature apparut à son tour : une série consacrée à de grands textes philosophiques, présentés par les meilleurs spécialistes du pays, et une autre à la littérature, dans laquelle des volumes joliment reliés abritent les traductions les plus soignées. Ainsi est-il possible aujourd'hui de trouver, à des prix assez bas, Spinoza, Platon ou Walter Benjamín dans tous les kiosques des grandes ou petites villes, de Manaus à Porto-Alegre et de Recife à Curitiba, de même que la Divine Comédie, Ulysse ou Du côté de chez Swann, vendus chacun à 150 000 ou 200 000 exemplaires. La cadence de ces collections est consacrée aux économistes : l'Abri Cultural dont les impressionnants bâtiments dressés sur une rive du Tieté à l'entrée de Sao-Paulo, reflètent bien la réussite financière, a publié, au mois d'août 1983, le Capital, de Karl Marx, dont le premier tirage de 50 000 exemplaires était épuisé à la mi-octobre.

« Un bon livre est un livre lu », dit, un peu comme on se venge, M. Caio Graco Prado, P.-D.G. de la Brasiense, une autre maison d'édition de Sao-Paulo. Il est vrai que les volumes de l'Abri Cultural revêtent un aspect sacré et que le chiffre de leurs tirages et de leurs ventes est certainement très supérieur à celui de leurs lecteurs réels. De son côté, la Brasiense, qui a toujours été un refuge pour la pensée brésilienne de gauche, fournit au jeune public des textes d'information et de débat. Elle a créé des collections de poche, consacrées à des problèmes généraux, à des questions d'histoire et à des biographies.

Les auteurs sont, pour la plupart, des universitaires de trente à quarante ans, à qui l'on demande des textes clairs et stimulants. On navigue ainsi du féminisme à la contre-culture, de l'islamisme à l'astronomie, de l'éthique sous l'Ancien Régime à mal 68, des mouvements ouvriers brésiliens aux conjugués, de Socrate à Lou Andreas-Salomé, de John Lennon à Roland Barthes. Par leur succès foudroyant, ces petits volumes constituent un événement dans le paysage culturel brésilien. Le plus vendu a été l'Idéologie - 8 éditions, près de 150 000 exemplaires - de Marilena Chauí, professeur de philosophie à l'université de Sao-Paulo.

Le vieux fonds de francophilie sort gagnant

Si la forte influence de la culture française au Brésil est venue d'une manière complexe (un important projet de l'université de Sao-Paulo, sous la direction de Mme Leyla Perrone-Moysés, est consacré à cette question), le vieux fonds brésilien de francophilie sort gagnant de ces nouveaux mouvements de l'édition. Deux maisons à Rio - Francisco Alves et Nova Fronteira - font un large pari aux titres français. Nova Fronteira, qui depuis 1979 s'est résolument tournée vers la littérature française, connaît des réussites remarquables.

Les Mémoires d'Hadrien, par exemple, s'est maintenu pendant une année en tête des livres les plus vendus : cet ouvrage en est à sa quatrième édition et à plus de 200 000 exemplaires. Proust, Gide, Flaubert, Genet, Simenon, Fourier, Mauriac, une très belle traduction d'Anabasis de D'Amours, de Saint-John Perse, se trouvent, entre autres, au catalogue de cette maison. Et - il faut le souligner - ces éditeurs se disent enfin heureux de trouver des interlocuteurs auprès du gouvernement français qui, jusqu'à ces dernières années, se montrait indifférent à leurs efforts.

Si, au Brésil, les chefs-d'œuvre font défaut à la création littéraire récente, la prose et la poésie actuelles n'en sont pas moins passionnantes. A côté d'un best-seller - l'Empereur d'Amazonie (1) - et des ouvrages que Marcio Souza, son auteur, continue à publier avec grand succès - d'autres textes s'affirment. C'est le cas du fascinant Em Libertade (En liberté), de Sílvia Sarrago, pseudo-journal d'un des plus grands écrivains brésiliens de ce siècle, Graciliano Ramos ; As Mulheres de Tijucopapo (Les Femmes de Tijucopapo) de Marilene Felício, cri déchirant d'une jeune femme noire, issue des milieux pauvres O Anjo do quarto dia (L'Ange du quatrième jour), de Gilvan Lemos, certainement le meilleur roman brésilien de ces derniers temps.

Un laboratoire des jeunes auteurs

Mais ce sont des maisons d'édition moins importantes qui paraissent constituer le laboratoire où s'exercent les jeunes auteurs. Masao Ohno et Roswitha Kempf, éditeurs de Sao-Paulo autrefois associés, aujourd'hui indépendants, se consacrent à l'une des passions du public brésilien : la poésie. Leurs livres à l'aspect raffiné sont conçus comme des objets précieux, sortes de magnifiques écrans contenant les poèmes. Ceux-ci (sauf quelques exceptions, comme une monumentale



Dessin de CAGNAT.

ENTRETIEN AVEC LE CRITIQUE ANTONIO CANDIDO

« Les rapports viscéraux qui nous unissent »

Né en 1918, Antonio Candido - ancien professeur de théorie littéraire à l'université de Sao-Paulo, dont la formation a été d'abord sociologique et philosophique - est considéré aujourd'hui comme un des intellectuels les plus importants du Brésil. Son œuvre est essentielle pour connaître la littérature de ce pays (1). Jorge Coli, qui est Brésilien, et qui enseigne l'esthétique à l'université de Toulouse, a rencontré Antonio Candido à Rio.

« Quel est, à votre avis, l'originalité de la littérature brésilienne dans le contexte des littératures occidentales ? »

« Comme vous le savez, ce problème soulève au Brésil beaucoup de susceptibilités nationalistes. L'histoire de la littérature brésilienne et la conception que nous avons de notre propre culture se sont développées dans un rejet constant des liens qui nous rattachaient à la métropole, le Portugal, et, par extension, aux autres métropoles européennes. A un point tel que l'on a un peu sous-estimé, un certain temps, les rapports viscéraux qui nous unissaient aux cultures d'Occident.

« Je suis moi-même parfois traité de « mauvais Brésilien », d'antinationaliste, dans la mesure où je soutiens que notre littérature - c'est l'évidence même - est une littérature d'Occident. A l'époque romantique, les nationalistes reprochaient à la littérature de la période coloniale d'être artificielle. D'après eux, dans un pays mélangé et primitif comme le Brésil, il était ridicule de parler bergers, bergères et bergeries, en obéissant à la mode du genre bucolique. En réalité, le degré d'artifice était peut-être un peu plus poussé dans notre pays, mais il était également présent en France, en Angleterre, en Espagne ou en Italie.

Tout comme ici, c'était une convention, l'important, c'est que ces genres venus d'Europe ont permis, en fin de compte, de relier notre pays à la culture d'Occident. Ce que beaucoup de critiques, d'historiens, considèrent comme une espèce d'asservissement m'apparaît plutôt comme la préparation d'une libération. C'est l'acquisition du langage du maître qui permettra de s'opposer à lui.

L'influence française

« La littérature brésilienne, surtout aux dix-septième et dix-huitième siècles, et en partie au dix-neuvième, me semble extrêmement ambiguë, en ce sens qu'elle peut être comprise à la fois comme un prolongement de la littérature portugaise et comme une opposition à cette littérature. L'exotisme indien, par exemple, l'indianisme, a été très développé par les romantiques. Pourquoi ? En partie grâce à l'influence française, à Chateaubriand et aux premiers théoriciens de la littérature brésilienne, qui ont été des Français : Ferdinand Denis, Philippe Gault, Daniel Boucher, Monglave. Mais peut-on dire que cela a été imposé par la mode française ? Oui et non, car l'indianisme brésilien existait déjà au dix-huitième siècle. Ainsi fut-il à la fois l'affirmation d'un particularisme littéraire national et une manifestation supplémentaire des liens avec l'Occident. A mon avis, notre littérature continue d'être une branche de la littérature d'Occident.

« Et quels sont alors ses rapports avec les littératures des autres pays latino-américains ? »

« Il faut remarquer, je crois, que le même processus s'est vérifié en Amérique de langue espagnole. Le Mexique, le Pérou, l'Argentine, ont

connu les genres nobles espagnols, l'imitation de l'Antiquité, puis le romantisme d'inspiration française. Mais parlons des relations de la littérature du Brésil avec ses littératures sœurs, qui passaient à peu près par les mêmes étapes. On dit chez nous - et c'est vrai - que notre pays a toujours dirigé son regard vers l'Europe en tournant le dos à ses voisins. Il y a eu une grande méconnaissance mutuelle.

« Fait curieux, au dix-neuvième siècle les liens entre le Brésil et les autres pays d'Amérique latine se sont établis en grande partie par l'intermédiaire de l'Europe, et surtout de la France. Grâce au modèle français, on pouvait lutter contre la métropole politique, tout en se réclamant d'une littérature européenne : on s'opposait ainsi à la littérature portugaise ou espagnole en s'inspirant de la française. La littérature française a donc été un facteur de libération, car elle a suscité une « imitation libératrice ». Et cette espèce de francisation générale de l'Amérique latine a créé évidemment des liens d'affinité. L'influence de Chateaubriand, par exemple, était présente au Brésil, au Mexique, au Pérou, en Argentine - l'indianisme, ou l'indigénisme, se manifestait alors un peu partout. Le même phénomène se produit plus tard avec Zola et le naturalisme. Donc, au dix-neuvième siècle, l'influence européenne en général, française en particulier - car c'était elle la plus importante - a été un premier facteur de rapprochement entre ces pays qui s'ignoraient. C'est pour cela qu'un intellectuel latino-américain - je ne sais plus qui - a fait, au siècle dernier, cette déclaration : « Tout Latino-Américain a deux patries, la sienne et la France. » Ce qui nous semble profondément ridicule aujourd'hui, mais qui n'est pas dépourvu d'un certain sens historique.

« Au-delà de cette convergence, les rapports concrets entre les littératures sud-américaines étaient ténus, mais ils ont existé. Laissez-moi vous citer quelques cas pittoresques. Il s'est produit une révolte assez considérable chez les Indiens péruviens - je ne sais pas exactement la date, dans les années 1780, je crois, - connue comme révolte Tupac-Amaro, du nom de celui qui en avait pris la tête et qui se prétendait descendant des Incas. Or, Basilio de Gama, un des grands poètes brésiliens du dix-huitième siècle et qui vivait alors au Portugal, a écrit un sonnet de soutien à Tupac-Amaro, témoignage d'une conscience qui dépassait les frontières culturelles brésiliennes.

« Un autre exemple : au début du dix-neuvième siècle, comme vous le savez, le Nord-Est s'est séparé de l'Empire brésilien et a pris le nom de Confédération de l'Equateur. La République a été proclamée et a duré quelques mois. Le secrétaire de cette République, qui s'appelait José da Natividade Saldanha, a dû prendre la fuite pour se réfugier en France. Il existe des rapports très curieux des polices du Havre et de Paris sur ce personnage, qui était en train par ailleurs d'écrire une tragédie sur Atahualpa, l'un des derniers Incas. Le rapport de la police française dit expressément : « c'est quelque un de dangereux car « il préche la rébellion des castes d'Amérique latine » - les « castes » étant les mépris, les mépris d'Indiens et de Noirs.

« Donc, voici en France un Brésilien réfugié, qui écrit une tragédie sur un empereur inca, en faisant des Indiens péruviens des symboles de liberté. D'ailleurs, ce même écrivain s'est rendu ensuite au Venezuela, où il a connu Simon Bolívar et a lutté pour l'indépendance de ce pays. Il est mort à Caracas. D'autres auteurs

ont possédé le sens du continent : ainsi le poète Fagundes Varela, qui évoque le « génie de l'Amérique » dans ses poèmes ; ou Sousa-Strada - longtemps oublié puis remis à l'honneur de nos jours par l'avant-garde brésilienne - qui a publié en 1871 son poème le Guesa errante (le « Guesa » étant le symbole pré-colombien de l'Indien errant). Mais, bien entendu, le problème des rapports vivants, des rapports profonds, ne se pose que de nos jours.

« Et ces rapports actuels, comment les voyez-vous ? »

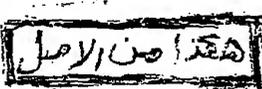
« Il s'agit d'un phénomène très récent, qui tient en partie au fameux « boom » de la fiction hispano-américaine. A un certain moment, les lecteurs brésiliens se sont mis à lire bien plus volontiers les romanciers de l'Amérique espagnole que les Européens.

L'aspect positif des dictatures militaires

« Mais je vois surtout ces rapports comme une conséquence de l'avènement des récentes dictatures militaires. La première a surgi au Brésil en 1964 ; on pourrait dire que le Brésil a donné le mauvais exemple à l'Amérique latine en instaurant une dictature réactionnaire et répressive, qui a entraîné l'exode des intellectuels, comme vous le savez. Des sociologues, des philosophes et des économistes ont dû aller vivre en France, en Argentine, au Chili, au Pérou, au Mexique. Cela a coïncidé avec l'essor de la littérature hispano-américaine, le début d'une réflexion sociologique et économique à l'échelle de l'Amérique latine, et aussi avec le grand espoir de la lutte armée, incarné surtout par Cuba. Ce grand remous a mis les intellectuels en contact : ce fut l'aspect positif de cet énorme phénomène négatif de l'exil, de la fuite, de la persécution.

Puis les coups d'Etat se sont succédés, en Argentine, en Uruguay, au Chili enfin, qui avait été le grand refuge. Au Chili, des liens s'étaient véritablement noués entre les Latino-Américains, Santiago-du-Chili était devenu un carrefour. Et j'ajouterais qu'un rôle très important a été joué non seulement par les pays qui ont accueilli les intellectuels persécutés - le Chili et le Mexique, notamment - mais aussi par Cuba. Isolée, mise au ban de l'O.E.A., Cuba a dû percer des trous pour respirer, et un de ces trous a été percé justement du côté de la culture. Cuba se saigne aux quatre veines pour promouvoir des congrès, des prix littéraires, des compétitions sportives ; le prix et la revue Casa de las Americas sont un point de rencontre très important pour les intellectuels.

« Et voilà où je voulais en arriver : un phénomène tout à fait nouveau se produit. Jusqu'aux années 60, les grands médiateurs culturels entre les Latino-Américains ont été les pays « métropolitains », les pays impérialistes : les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre. La première fois que j'ai rencontré un nombre significatif d'intellectuels latino-américains, ce fut à Gênes vers 1965, et j'en ai connu beaucoup à Paris, aux Etats-Unis, puisque c'étaient les Européens et les Américains qui organisaient les congrès, à l'exemple de l'Institut de l'Amérique latine à Paris, dirigé par mon maître Pierre Monbeig. Mais, à partir des années 60, grâce au gouvernement Allende, à celui des militaires progressistes du Pérou, grâce au gouvernement mexicain, toujours ouvert aux exilés, et surtout grâce à Cuba, nos rapports sont devenus directs. Je crois donc que nous n'avons plus besoin de la médiation américaine ni européenne.



ÉTRANGÈRES

ÉTRANGÈRES

Un grand roman des années 30

Une autopsie de la honte.

Une dette métrable : 53 mil-rés au laitier. Mais si celui-ci exige le recouvrement, ce sera la honte, le scandale. Naziazzeno, petit fonctionnaire de Porto-Alegre, à l'extrême sud du Brésil, s'engage quatre heures pour réunir la somme. Vingt-quatre heures d'angoisses, d'attentes, de déceptions. Petits instants immenses, dans une vie où tout est mesquin : jusqu'à la souffrance et l'espoir.

Pris au piège de ses propres combines, Naziazzeno se démène ou se laisse aller, ridicule et pitoyable. Car ce n'est pas la pauvreté-absolue, le dénuement total - comme ceux des victimes de la sécheresse du Nordeste que la littérature brésilienne à cette époque (des années 30) transfigure dans des pages puissantes et terribles. Ce roman de Dyonélío Machado - *L'Argent du laitier* - nous raconte la journée d'un fonctionnaire falot qui lutte pour survivre. Rien du génial hâbleur de *La Fam de Kunt Hamsum*, qui s'offre le soliloque grotesque de l'honneur persécuté, des rages et des délires de l'âme et du corps. Naziazzeno serait plutôt de l'espèce des petits bureaucrates de Gogol, qui ont peur d'élever la voix. Exécutez la première version d'un plan qui n'aura pas d'auteurs, le début d'un accomplissement - la demande d'une avance à son directeur : « Docteur, je me vois à nouveau forcé de recourir... » Non! c'est vague, général. Naziazzeno doit dire le fait, ce qui se passe. « Docteur, imaginez ma situation, mon laitier... » Non! Non! Banal... trop banal... « Mon fils, docteur... »

L'angoisse de l'idée fixe

Tout son corps se fait de glace. Glace qui est tristesse et découragement. Lui reviennent les scènes du matin, le fatourey, la maison, la femme. Il se sent seul. Cette foule qui entre et qui sort par l'énorme porte du café lui est plus qu'inconnue : elle lui semble ennemie. Il trouve absurde maintenant son plan, ce plan si simple. Quand il pense à demander au directeur 60 mil-rés en prêt - *soixante!* - il en arrive à sentir une rougeur brûlante sur sa figure, tant ce lui semble déplacé : « 60 mil-rés! Presque un salaire! - Est-ce une chose qui se demande? »

Le suprême bonheur de Naziazzeno serait de ne pas se faire remarquer : mais il se croit toujours observé, il se voit dans le regard qu'il prête aux autres. Il se déses-

père d'être ainsi la proie des attentions qu'il accapare, coupable d'une faute inconnue, et victime trop tourmentée pour se défendre. C'est au destin alors de répondre - de sa manière irrésistible, ignorant bonté ou cruauté. Et au lecteur de se laisser captiver, dans l'attente de cette signature imprévue.

N'allez pas croire que cet univers de petites gens et ce personnage sans couleurs soient ennuyeux. En décrivant les trajectoires minutieuses de l'angoisse latente, les projets imaginés avec force détails et les échecs humiliants, Dyonélío Machado crée une série de suspense qui nous entraînent comme les maillons d'un roman policier. *L'Argent du laitier* s'impose dès les premières lignes, le livre nous tire dans le sillage d'une idée fixe, au rythme des espoirs et des tentatives de Naziazzeno. Les essais du personnage sont autant de cellules du récit, esquisses de l'imagination, nouvelles cages où le héros frappe de sa tête molle. La tension ne cesse pas de monter. Et si le titre français - *L'Argent du laitier* - déroute bien le fil d'Ariane de cette pièce, nous vous laissons le soin et l'angoisse de découvrir quels en sont les rats. (Ce rat, titre brésilien - qui n'est pas qu'une métaphore banale de l'activité humaine.)

Le style de Dyonélío Machado est admirable et ses particularités - ainsi que sa force - ont été parfaitement rendues en français. La phrase est aigüe, sans emphase. Mais elle ne se referme pas pour autant comme les serres d'un Graciano Ramos (l'auteur de *Vidas Secas*). Fond sonore insidieux, scissions obédientes, les nombreuses répétitions répondent aux hantises et aux méandres de Naziazzeno. Et notre petit homme se heurte constamment à ses propres mots. Il les soustrait de la norme, du flux, les ressassés pour chercher et conjurer quelque faille interne, quelque monstruosité subtile au sein de ces vocables usés. Ruse apparemment facile : tout mot - ainsi désigné par les guillemets et les italiques, dont l'auteur abuse à dessein - prend des allures équivoques. A tourner et retourner les indices dans son esprit inquiet, Naziazzeno multiplie les sens à l'infini et les phrases se mettent à tourner comme des engrenages dans le vide.

La narration reste toutefois impersonnelle, bien que nous voyions avec les yeux de Naziazzeno et que nous pensions avec ses mots. Depuis une sorte de brèche qu'elle a su creuser entre le monde et le personnage, elle procure au lecteur un poste d'observation implacable. Plus de sentimentalisme possible, le paysage se réduit aux objets immédiats,

aux horizons étroits du héros. Un tel univers ne peut pas avoir de points de repère généraux, historiques ou géographiques - et une référence à la variante locale du fascisme (*L'Indégralisme est une chose qui convient au climat du Brésil* : alter sans vestie ou en chemise - allusion aux chemises vertes, version brésilienne des chemises noires de Mussolini) apparaît bien lointaine, phrase captée par Naziazzeno, mais qui se trouve en dehors de son souci primordial.

Le banal subversif

*L'Argent du laitier* (1934) est un livre de son temps, ce qui n'implique aucune limite. Mais rappelons que son personnage est une des figures du banal subversif, si présent alors en littérature, dont la vision à ras de terre souligne les aspérités du terrain que l'on voudrait aplanir à tout prix. La naïveté se révèle une arme rusée contre l'ordre social. Naziazzeno voudrait bien obéir à la norme ; trop de bonne volonté suffit à transformer cette norme en un idéal inaccessible, et en une persécution bien réelle.

Que veut dire « commun », « ordinaire » ? Sous la plume de Dyonélío Machado, la médiocrité devient angoissante de lucidité, sans cesser une seconde d'être médiocre. Au propre comme au figuré, Dyonélío Machado nous offre le cadavre empoisonné d'une des plus belles insomnies de la littérature.

Etrangement, ce très grand auteur - âgé aujourd'hui de quatre-vingt-six ans - qui a été médecin psychiatre, a subi une éclipse inexplicable dans son propre pays. A un tel point que les meilleures histoires de la littérature brésilienne nous renseignent très peu : on y lit : « Dyonélío Machado, gaúcho » (1) et deux titres, *L'Argent du laitier* (1934) et *Le Fou du Café* (1945). Rien ne signale le génie de cet écrivain hors du commun ; rien ne motive, non plus, le long silence qui suivit le succès éphémère de *L'Argent du laitier* (Prix Machado de Assis 1935). Raison de plus pour saluer cette excellente traduction, qui aidera à donner enfin à Dyonélío Machado, au Brésil aussi bien qu'en France, la place qu'il mérite.

JORGE COLI et ANTOINE SEEL

\* L'ARGENT DU LAITIER, de Dyonélío Machado, traduit du brésilien par Alice Raillard, Maurice Nadeau/Papyrus, 184 p. 76 F.

(1) *Gaúcho* : au Brésil, originaire de l'Etat du Rio-Grande-do-Sul.

MAREK HALTER



Photo S. Benoit

LA MÉMOIRE D'ABRAHAM

Marek Halter nous rappelle la longue lignée des meuniers à Narbonne, vigneron à Troyes, scribes à Strasbourg, imprimeurs à Paris pendant la Révolution. Il vient d'ouvrir les premières pages d'un grand livre.

FRANÇOIS MITTERRAND

J'aime cette saga qui nous mène aux sources du judaïsme français. Popularisant ce qui a été la vie des communautés juives au sein de la société française, *La mémoire d'Abraham* de Marek Halter apporte une contribution très riche à la réconciliation judéo-chrétienne.

SIMONE VEIL

Quand la littérature mêle à ce point le souci de la forme, le talent romanesque, le goût de l'érudition, le souffle métaphysique et le sens du spirituel, on ne peut que s'incliner - et inviter - toutes affaires cessantes, à lire.

BERNARD-HENRI LÉVY (L'Arche)

Une œuvre littéraire remarquable par ses tableaux, par sa mélodie et surtout par son envergure.

ELIE WIESEL (Le Nouvel Observateur)

Je lis tout à coup ma propre histoire, celle de ma civilisation et de ma culture.

PHILIPPE SOLLERS (Le Quotidien de Paris)

Long livre fascinant, sans précédent dans aucune littérature si douloureux et si enrichissant et si beau...

CLAUDE MAURIAC (L'Unité)

Deux mille ans d'histoire d'une famille juive

ROBERT LAFFONT



aux cultures d'Occident

Pouvons-nous constater une incidence directe de la nouvelle configuration culturelle latino-américaine sur la littérature brésilienne plus récente?

Maintenant, nos littératures sont beaucoup plus mêlées, beaucoup plus riches. Mario de Andrade disait souvent que l'important n'est pas la manifestation de génies, parce que, des génies, il y en a toujours. Par exemple, le poète brésilien du dix-septième siècle Gregorio de Matos a été un très grand génie - solitaire. Un autre très grand génie, au dix-neuvième siècle, Machado de Assis, était presque seul. Mario de Andrade ajoutait : « Ce qui est important pour une littérature, c'est l'établissement et la consolidation de la moyenne. » Auparavant, il y avait quelques œuvres de grande envergure à côté d'un menu fretin sans importance. Aujourd'hui, le menu fretin et les grandes œuvres sont toujours là, mais la moyenne est très solide. Cette solidité est, à mon avis, symptôme de maturité.

Je crois que cette connaissance mutuelle de nos littératures, encore trop faible, a influencé la littérature brésilienne. Par exemple, dans les années 40, mon ami Murilo Rubião a publié un remarquable livre de contes intitulé *L'Ex-magicien*. Sans grand retentissement, il a continué à écrire ses contes insolites et fantastiques. Mais après Borges, Cortázar, García Márquez, ou, à découvert, Murilo Rubião, qui est alors passé des coulisses à l'avant-scène. Il est donc resté un très grand écrivain méconnu jusqu'à l'éclosion du fameux « réalisme fantastique », si présent dans la littérature latino-américaine.

Après l'intérêt manifesté à l'étranger pour les littératures hispano-américaines, on commence à découvrir, petit à petit,

la littérature brésilienne. D'après vous, quels sont le rôle et l'apport de notre littérature dans ce contexte latino-américain?

Commentons par établir une distinction que je crois très utile, particulièrement pour le lecteur étranger. Quand on parle de littérature latino-américaine, on pense toujours à la littérature de langue espagnole prise comme un ensemble d'une richesse extraordinaire. Mais la situation change si vous décomposez cet ensemble, nation par nation, car les grandes individualités se trouvent isolées dans leur pays : au Guatemala, Miguel Ángel Asturias ; à Cuba, Lezama Lima, Cabrera Infante, Carpentier ; au Mexique, Juan Rulfo, Carlos Fuentes, Perz...

Une position d'infériorité même en Amérique latine

Alors, si vous opposez la littérature brésilienne non pas à l'ensemble hispano-américain, mais à chacun des pays qui le composent, elle prend un relief exceptionnel, car elle est sans doute la plus importante des littératures nationales. Inversement, si vous comparez la littérature de langue portugaise à celle de langue espagnole, la balance penche de l'autre côté.

La littérature brésilienne est moins connue chez nos voisins que leur littérature au Brésil. Nous lions, depuis une vingtaine d'années, tout ce qui est important dans les littératures de langue espagnole, et la réciproque n'est pas vraie. Donc, cela veut dire que la littérature brésilienne est en situation d'infériorité, même en Amérique latine, pour ce

par parler de l'Europe où elle est vaguement comprise dans cet immense ensemble latino-américain. Mais, pour compléter ma réponse, je dois dire que le Brésil a aujourd'hui en Guimarães Rosa un écrivain exceptionnel. Vraiment, un très grand génie, un amour de la plus haute qualité, pas seulement pour l'Amérique latine, mais sur le plan mondial. Le Brésil possède un poète - João Cabral de Melo Neto - qui est, dans son domaine, presque aussi grand que Guimarães Rosa. Et, à côté de ces deux écrivains, qui sont, à mon avis, parmi les plus remarquables d'Amérique latine, il y a la « bonne moyenne » dont nous parlions.

Je signalerais, par exemple, un phénomène littéraire curieux, récent, et, je crois, universel : le genre des mémoires, qui atteint la plus haute qualité littéraire. Il a donné naissance, au Brésil, à une réussite absolument hors pair, celle de Pedro Nava. Pedro Nava est un médecin qui a commencé à publier ses mémoires à soixante-dix ans ; il en est au cinquième volume. Les deux premiers sont des chefs-d'œuvre de la prose brésilienne, je dirais même de la fiction brésilienne. Car Pedro Nava a créé une espèce d'évocation du passé qui se manifeste comme de la fiction. Voilà, à mon avis, un autre grand écrivain. Le conte contemporain est aussi très intéressant. Par exemple, des auteurs comme Rubem Fonseca et João Antonio sont arrivés à une écriture splendide, où il n'existe presque plus de frontière entre le parlé et l'écrit. Leur force me rappelle parfois Céline. Pas mal, pour une moyenne, non ?

Propos recueillis par JORGE COLI

(1) Notamment, *Formação de Literatura Brasileira* (Formation de la littérature brésilienne), 1959.

INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

L'emploi en Ile-de-France

La direction régionale du travail et de l'emploi d'Ile-de-France publie un dépliant qui regroupe des données statistiques sur l'emploi dans la région Ile-de-France.

L'objet de plusieurs tableaux, notamment la représentation des salariés dans les 9 403 comités d'entreprises, la répartition, suivant la taille de l'entreprise, des 11 342 délégués syndicaux, les conflits du travail, l'évolution de la durée hebdomadaire du travail et l'activité de l'inspection du travail.

\* La brochure est disponible sur demande écrite auprès de la direction régionale du travail et de l'emploi, 66, rue de Mouzaïs, 75935 Paris Cedex 19.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION. Vente s/chaie immob. Palais de Justice PARIS, JEUDI 26 JANV. 1984, 14 h UN APPARTEMENT 3 PIÈCES sis à PARIS (15<sup>e</sup>) 27 et 29, RUE VIALA

VENTE au Palais de Justice à PARIS - JEUDI 26 JANVIER 1984 à 14 heures LOCAL PROFESSIONNEL - PARIS (7<sup>e</sup>) 101, r. ST-DOMINIQUE - M.àP. 380.000 F

VENTE sur SAISIE, aux enchères publiques, Palais de Justice de BONNEVILLE (74) - Le mercredi 18 JANVIER 1984, à 14 h 30 UN APPARTEMENT à MEGÈVE (74)

VENTE au Palais de Justice à PARIS - JEUDI 26 JANVIER 1984 à 14 heures LOCAL PROFESSIONNEL - PARIS (7<sup>e</sup>) 101, r. ST-DOMINIQUE - M.àP. 380.000 F

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 26 JANVIER 1984, à 9 h 30 APPARTEMENT de 5 P. à CHOISY-LE-ROI (94)

VENTE au LICITATION, au Palais de Justice à CRÉTEIL, le JEUDI 26 JANVIER 1984 à 9 h 30 - EN UN LOT PAVILLON D'HABITATION à FONTENAY-SOUS-BOIS (94)

Vente s. saisie au Palais de Justice de Paris, JEUDI 26 JANVIER 1984, à 14 h UN APPARTEMENT de 3 pièces au 5<sup>e</sup> étage gauche

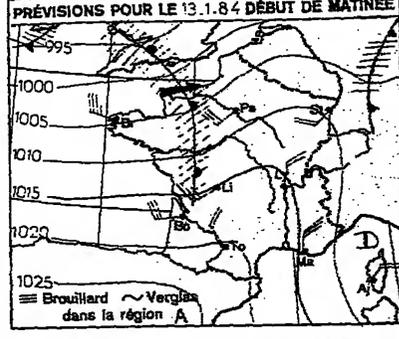
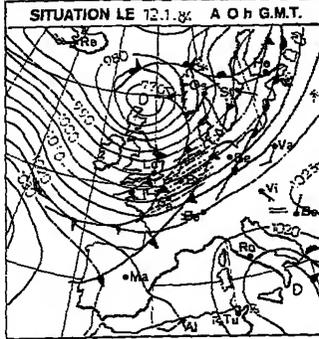
Vente s. saisie au Palais de Justice de Paris, JEUDI 26 JANVIER 1984, à 14 h UN APPARTEMENT de 3 pièces au 5<sup>e</sup> étage gauche

Vente s. saisie au Palais de Justice de Paris, JEUDI 26 JANVIER 1984, à 14 h UN APPARTEMENT de 3 pièces au 5<sup>e</sup> étage gauche

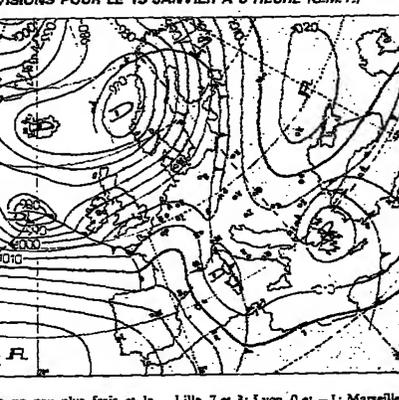
Cabinet de M<sup>re</sup> Pierre GIAUFFRÉ, Claude ESSNER et Bernard BÉNSA, avocats associés, 2, rue Masséna, Nice (06), tél. 87-77-96 et de M<sup>re</sup> Michel CAPPON, avocat associé, 26, rue Saint-François-de-Paule, tél. 85-40-47

2 IMMEUBLES à NICE. Une MAISON de RAPPORT à usage commercial composé d'un bât. élevé de 4 ét. s. rez-de-cha. et une SALLE DE SPECTACLES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 janvier à 0 heure et le vendredi 13 janvier à minuit. La France restera dans un courant perturbé d'ouest avec une succession rapide de perturbations.



neige. Il fera un peu plus frais et la neige se déclenche vers 1000 mètres sur les Alpes et le Jura, 1500 mètres sur les Pyrénées.

Lille, 7 et 8; Lyon, 0 et -1; Marseille-Marseille, 8 et -3; Nancy, 3 et 1; Nantes, 10 et 4; Nice-Côte d'Azur, 11 et 1; Paris-Le Bourget, 8 et 5; Paris-Montsouris, 9 et 4; Pau, 9 et 1; Perpignan, 12 et 2; Rennes, 10 et 4; Strasbourg, 3 et 1; Tours, 5 et 3; Toulouse, 1 et -2; Poitiers, 2 et 19.

PARIS EN VISITES - EN BREF

- Turner, 11 h 15, Grand Palais (Approche de l'art). L'Institut de France, 15 heures, quai Conti (Arcus). Hôpital de L'Assay, 15 heures, 2, place du Palais-Bourbon (Arts et curiosités de Paris).

CONFÉRENCES

- 13 h 45 - 16, rue de Valenciennes - Les phénomènes miraculeux de Lourdes au regard de la médecine et des religions. (Alliance mondiale des religieux). 15 heures - 36, rue des Mathurins. M<sup>re</sup> Chastenet - Marie-Louise - M. F. Dery - L'art carcéral - docteur S. Avezou - Etre tolérant - un essai de définition (Le Nouveau Faubourg).

Lisez Le Monde PHILATÉLISTES

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3623. 1 2 3 4 5 6 7 8 9. Grid for crossword puzzle.

HORIZONTALEMENT. 1. Peut se faire avec une dame ou avec un roi. - II. Brillant ou pas très reluisant. - III. Avec eux, n'importe quelle lezarde est parée. - IV. Ne manquent pas de tableaux noirs. - V. Possède donc une bonne détente. - VI. Cité. Ancienne voiture de location. - VII. Se fait pour notre bien mais ne fait pas toujours du bien. - VIII. Un travail qui permet de bouillonner facilement. - IX. Ne put se relever d'un siège. - X. Manière d'être. On y danse, on y danse ! - XI. Des hommes qui ne sont pas loin du « singe ».

Solution du problème n° 3622. Horizontalement. I. Repassage. - II. Adultère. - III. Furtive. - IV. Ici. Lent. - V. Sang. En. - VI. Tt. Arna. - VII. Oing. Elbe. - VIII. La. Non. Ob. - IX. Andante. - X. Onc. Vie. - XI. Stériles. Verticalement. 1. Rafistolage. - 2. Éducation. - 3. Purin. Dos. - 4. Ali. Gagast. - 5. Ste. Ornel. - 6. Seulement. - 7. Arras. Evc. - 8. Gen. Bo. le. - 9. En. Témères. GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 12 janvier: UNE LOI. Portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat. DES DÉCRETS. Relatif à la fixation du classement indiciaire de certains grades ou emplois des personnels civils de l'Etat. Relatif au délégué aux fonctionnaires internationaux et au comité des fonctionnaires internationaux. UN ARRÊTÉ. Relatif aux prix et tarifs applicables aux usagers scolaires sur les services réguliers routiers de voyageurs.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES À PAYER TOUS CUMULIS COMPRIS, AUX BILLETTS ENTIERS. Table with columns for numbers 1-35 and corresponding prize amounts.

Le Monde Service des Abonnements 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. Paris 4207-23. ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois. FRANCE 341 F 605 F 869 F 1088 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 661 F 1245 F 1819 F 2360 F. ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 381 F 685 F 979 F 1248 F. IL - SUISSE, TUNISIE 454 F 830 F 1197 F 1530 F.



# culture

## Le Monde

### CINÉMA

« RETENEZ-VOUS, OU JE FAIS UN MALHEUR », de Michel Gérard

#### Jerry Lewis chez le Français moyen

Depuis quelque temps, Jerry Lewis met en quelque sorte pas le mythe, révèle toujours plus l'homme derrière le "comédien". D'abord à Cannes en 1983, la *Vierge des parents*, de Martin Scorsese avec Robert De Niro - une gravité, un poids, une présence, comme si « Jerry » nous prenait par la main, révélait l'angoisse nue. Ensuite Robert Benayoun et sa série télévisée sur l'ami de toujours, l'acteur-miroir auquel il s'est et totalement identifié. L'aventure était déjà, pour l'essentiel, française dans sa conception, le producteur Pierre Kalfon y avait joué un rôle décisif.

Pierre Kalfon récidive avec *Retenez-vous, ou je fais un malheur*, de Michel Gérard. Ce Jerry Lewis s'installe pour de bon dans le douce France, à Strasbourg; avec pour faire-valoir Michel Blanc, le petit Français moyen combiné et chauve, et Laura Betti, princesse passionnée. Fils américain en vacances, Jerry Lewis rend visite à son ancienne femme dont il a divorcé (Charlotte de Turckheim, bonne fille,

bonne pâte). Mais Michel Blanc, son nouveau mari, quelque part, travaille du chapeau, et a mille à partir avec la police. Qui osera contre lui ? Finalement, même Laura Betti donne dans la ficelle.

On nous promet, au printemps seulement, la version en anglais, sous le titre *To Catch a Cop* (Attraper un flic), avec le vrai Jerry Lewis. Des son passage à la douane, Jerry, pourtant, abasourdi le pauvre préposé au kâpi. Il n'arrêtera plus de se démenner comme un beau diable dans cette France cinglée jusqu'à un final à l'Opéra non sans rapport avec le film célèbre des Marx Brothers. Jerry Lewis devient un pauvre l'« oncle Jerry » d'une façon sans génie, sans structure; trop étrange, mais dans la malice n'est heureusement pas tout à fait absente grâce à lui.

LOUIS MARCORELLES.

« Voir les films nouveaux. »  
M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, remettra le 13 janvier à Jerry Lewis les insignes de commandeur des Arts et des Lettres.

#### Rendez-vous avec Pierre Étaix

Sur la motricité des pages de gauche, il y a des textes, prose poétique imprimée en très beaux caractères. Pierre Étaix dit son admiration pour Jerry Lewis et passe en revue son univers de cinéaste avec une connaissance aiguë du spectacle. Il parle aussi (il le connaît) de la difficulté du métier de clown, attaché à la piste. Pour lui, l'art clownesque a influencé le cinéma, mais les grands comiques de films (il les cite tous, selon son cœur), ne sont pas des clowns, même si le terme est devenu une référence à leur talent; à leur génie.

Sur les pages de droite, Jerry Lewis, croqué par les crayons de Pierre Étaix, en pied, en gros plan, semble écouler les textes, se faire l'écho, par ses mines et ses mouvements fixés au vol, de la ferveur et des réactions de son dessinateur, acteur comédien et cinéaste revenu au cirque. Ces croquis avaient été commandés à Pierre Étaix pour le générique animé d'une série de télévision. Réunis dans un livre-album, ils prennent la dimension naturelle d'une amitié réciproque, ils racontent l'histoire d'un rendez-vous entre deux créateurs qui se comprennent.

JACQUES SCLIER.

« Croquis de Jerry Lewis par Pierre Étaix, édition Gilbert Sclier (22, avenue de la République, Brunet, Paris 75019), 160 p., 80 dessins, 130 F + 10 F frais d'envoi.

BERLIOZ A. BERCY. — Ce sont l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dirigés par Lorin Maazel, qui inaugureront le 17 février le palais consulaire de Bercy, avec le *Répertoire de Berlioz*. Le lendemain, l'Orchestre national fête ses cinquante ans anniversaire au Théâtre des Champs-Élysées.

■ SÉMINAIRES MUSICAUX A.

### NOTES

#### Cinéma

« HORS TEXTE », de Marc Pierret

#### Un amateur d'inconscient

Dans le cadre de la « Revue parlée », le Centre Pompidou présentera en « première » le 16 janvier à 21 heures, un long métrage de l'écrivain Marc Pierret intitulé *Hors Texte*. Film de recherche où le metteur en scène a voulu porter un regard nouveau sur l'écriture, dans son acception la plus large, à travers un prisme onirique.

A coup de brèves séquences qu'il parfois le fil d'une histoire de séduction menée par le philosophe Guy Scarpetta, défilent des personnages variés qui vont de l'écrivain public de Montparnasse à Michel Bernard en passant par Olivier de Magny, Jean-Pierre Léaud, Pascale Ogier, préposée aux transitions, le poète lyonnais Robert Drouot, etc.

Philippe Sollers lit du Laurérament en participant son texte de notes de piano négligemment frappées; Gabriel Marzuffi, à la piscine Deligny, explique à une fille fleur qui « pour échapper à la mort »; Dominique Nogues découvre un fragment de l'*Atlantide* de Pierre Benoit, etc. « *Toujours l'inattendu arrive* » dans ce film « dirigé », comme le dit Jean-Pierre Léaud, « par un amateur d'inconscient ».

P. D.

★ Centre Georges-Pompidou, le 16 janvier à 21 heures.

LYON. — Le conservatoire national supérieur de musique de Lyon propose deux séminaires, l'un sur Henri Pousseur (en présence du compositeur, les 25 et 26 janvier), l'autre sur la danse baroque (avec Françoise Lancelot, les 6 et 7 février).

★ Renseignements : C.N.S.M., 3, rue de Paroy, 69005 Lyon, tél. : (7) 839-63-40.

« CANICULE », d'Yves Boisset

#### L'horrible et le grotesque

Il était grisant, pour Yves Boisset, de diriger Les Marvin. Grisant de le montrer, gangster américain en cavale avec un magot, fuis, sous un soleil de plomb, dans les plaines de la Beauce où les gendarmes ratissent les champs de blé tandis qu'un hélicoptère tourne comme un oiseau de proie au-dessus de ses têtes où l'on ne peut se cacher. Alors, après le démarrage d'une action foudroyante, la mise en scène effrénée, suit les efforts du bandit à cheveux blancs, en habit noir de noces, pour se transformer en insecte invisible. Et puis, une femme isolée se présente. Les Marvin se faufille dans une grange. Autant se réfugier dans un nid de crotales.

C'est là que les choses se gâtent. Car le roman de Jean Herman (alias Jean Vautrin), n'a de sens que par son écriture effrénée. Lorsque ses personnages surgissent sur l'écran pour une meurtrière fantasia chez les ploches, ils sont marqués, comportent et langage, par un naturalisme outrancier, à faire hurler les paysans beaucerons. Le mélange des genres a toujours été mal accepté en France. Ici, l'alliance étroite du grotesque et

de l'horrible aboutit à une caricature sordide.

Déforlement de violence, d'obscénité, de sarnie, de sang : on dirait que Boisset ne contrôle plus son film ni ses acteurs, sauf Les Marvin, qui garde sa stature américaine, Mico-Miou, figure de somnambule prisonnière de cette ferme où elle a bercé des rêves illusoire, et la douloureuse Muni. Quelques gags absurdes, quelques trouvailles cocasses du dialogue d'Audard ne compensent pas le flot d'abjection et de mort sur lequel surgissent de beaux morceaux de mise en scène, tel l'assassinat dans la douche, hommage à Hitchcock (*Psychose*).

A l'image du gamin qui se qualifie de « chromosome infernal », *Canicule* dépeint, d'un monde qui pourrait rappeler celui de Caldwell ou de Jim Thompson, dans un autre univers mais à trop forte dose pour être parodique. Comme il y a, tout de même, du talent là-dedans, on reste perplexes.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

### THÉÂTRE

« MINNA VON BARNHELM », à l'Odéon

#### Merveilleusement strehlérien

Giorgio Strehler présente à l'Odéon-Théâtre de l'Europe jusqu'au 21 janvier *Minna von Barnhelm* de Lessing, auteur pratiquement jamais joué en France — les Allemands contemporains sont mieux connus chez nous que les classiques. La découverte à travers les acteurs et le langage italien est une curieuse expérience. Quoi qu'il en soit, le spectacle est d'abord strehlérien, depuis la brume dorée où évoluent les personnages habillés dans toutes les nuances de blanc crème — dans un décor une fois de plus superbe de Frigerio — jusqu'à la mélancolie qui s'insinue au plus fort des passions.

L'intrigue repose sur les atterrissements du cœur, sur un échange de bagues et sur l'amour contrarié par l'orgueil, les revers de fortune, la guerre. La guerre de Sept Ans vient de se terminer. Les Prussiens sont vainqueurs. Reviennent en fait, le *Deutschland über alles* dans un arrangement musical qui les transforme en air de bergère, et des marches majestueuses. Le commandant von Telheim (Sergio Fantoni) a été destitué pour une action généreuse mal comprise. Blessé, ruiné, il ne lui reste plus qu'un domestique (Nino Bignamini), et il doit quitter l'auberge où il habite. L'ubergiste (Franco Mauri) a donné sa chambre à une domestique (Pamela Villosio) qui se fiancée, Minna (Andreas Jonsson) qui, n'ayant pas de nouvelles est partie à sa recherche, accompagnée de sa camériste (Pamela Villosio).

La pièce ne s'arrête pas là. Le commandant aime Minna autant qu'elle l'aime, mais son farouche sens de l'honneur lui interdit de céder à la raison, car la demoiselle est riche. Strehler a fait de Telheim un soldat déjà mur, vieillissant, cloîtré dans une dignité revêche. Le moindre geste d'amitié lui paraît signe de

pité, il ne supporte même pas que Minna caresse sa main blessée, cachée par un gant noir.

A bout d'arguments, Minna lui fait croire qu'elle-même a perdu sa fortune. Et le voilà ragailardi de se sentir à nouveau capable de la protéger, courant à sa recherche. Mais la joie ne lui rend pas sa souplesse perdue, il tombe... Un courtier du roi lui apprend qu'il est réhabilité et que ses biens lui sont rendus. Minna alors se venge, feint de se retirer à son tour dans une farouche pauvreté... Jeu dangereux, qui est peut-être le signe d'une lassitude en germe. Mais nous sommes au théâtre, et le commandant laisse Minna ôter tranquillement le gant noir, et tout finit par un baiser tandis que la camériste se fait cultiver par un adjudant beau garçon (*Dulio del Prete*) qui n'aime pas la paix et s'en va là où il y a la guerre.

Bien que le spectacle soit joué en italien (à l'exception d'une scène trop caricaturale avec un aristocrate français), on ne quitte pas un instant les personnages tant ils sont drus, charnel. Des personnages de comédie, dérisoires et graves, qui transcendent les artifices du jeu et projettent la chaleur rayonnante, les brûlures de toute vie. Strehler porte sur eux un regard attendri, terriblement aigu. Il agence les affrontements d'idées et de sentiments avec une intelligence souveraine. C'est intelligent bien entendu, c'est bas, subtil, c'est Strehler. Les acteurs lui répondent au quart de tour, ils débordent de charme, d'émotion sans mièvrerie, de drôlerie : Andreas Jonsson, Pamela Villosio, Nino Bignamini... Ils sont tous à citer, dans un spectacle à fond de plaisir.

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 heures, jusqu'au 21 janvier.

### DANSE

HERVÉ DIASNAS ET JEAN-CLAUDE GALLOTTA

#### Les 18 h 30 du Théâtre de la Ville

La programmation de 18 h 30 n'entre pas dans le système des abonnements du Théâtre de la Ville. Aussi la direction se montre-t-elle très sage dans le choix de ses spectacles. Quelques fois, l'enthousiasme l'emporte sur la prudence. C'est ce qui a valu à Hervé Diasnas de passer deux fois sur scène, le temps de faire apprécier un travail attachant et de qualité.

Nay ou le *Cristal qui songe* (créé en mars 1983 au Théâtre Déjazet) est un solo où le danseur abandonné à lui-même comme Robinson, réinventé des gestes, des jeux, une manière d'imiter. Ses partenaires sont un bâton qu'il fait rouler, lance et rattrape pour exercer son adresse et une bande-son qui suggère un environnement de forêt tropicale. Un éclairage très recherché lui permet d'insister sur le vaste plateau des espaces lumineux et de passer de l'un à l'autre dans une succession dynamique de flash-back.

A un moment, Hervé Diasnas reste dans l'ombre, à l'orée d'un faisceau de projecteurs où il plonge tantôt un bras, tantôt une jambe comme dans l'eau d'une cascade. Et lorsqu'il danse, amorçant de la main un mouvement qui se propage comme une onde dans tout son corps, on retrouve l'ancien soliste de Carolyn Carlson en action, comme elle, de son moi profond.

C'est le groupe Ernie Dubois qui lui a succédé avec *Daphnis et Chloé* (créé au Festival d'Avignon 1982). Au-delà du ballet de Fokine qu'il avoue ne pas connaître, au-delà même du récit de Longus, Jean-Claude Gallotta tente de retrouver, comme par intuition, l'essence des rapports amoureux entre Daphnis, Pan et Chloé. Conçu comme une suite de jolis pas de deux, de trois, sur une musique égrenée au piano par Henri Torgue, le ballet développe une gestuelle qui n'appartient qu'à Gallotta et où la découverte de l'autre passe par une investigation des corps mis en tous sens, essayés dans toutes les postures. La richesse, la verdure de l'écriture chorégraphique, peuvent se rapprocher des inventions verbales d'un Rabelais qu, plus près de nous, d'un Michel Tournier.

Mathilde Altaraz est le pivot de ce trio, l'énigme qu'interrogent tour à tour Pascal Gravat et Jean-Claude Gallotta, plus faunesque que jamais. Leur danse vive, sensuelle, parfois intimiste, parfois éclatée dans l'espace avec ces pas classiques, détournés, subversifs, met en évidence un état d'innocence, d'animalité, plus proche de l'après-midi d'un jeune que de *Daphnis et Chloé*.

MARCELLE MICHEL.

★ *Daphnis et Chloé*, Théâtre de la Ville, 18 h 30, jusqu'au 14 janvier.

■ TRIST ESPACE BALARD. — Le groupe Trist, avec Bernard Bouloin, Norbert Krief et Vivi Oak, donnera un unique concert à l'Espace Balard samedi 14 janvier.

### UNESCO

A LA SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

#### Nouveaux inscrits et nouveaux dangers

Au cours de sa septième session, tenue à Florence (Italie) au mois de décembre, le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire vingt-neuf nouveaux biens culturels ou naturels situés dans quatorze pays sur la liste du patrimoine mondial. Le Comité est l'organe exécutif de la convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel qui a été adoptée par la conférence générale de l'UNESCO en 1972 et qui soixante-dix-huit pays ont déjà ratifiée (1). La session de Florence porte à cent soixante-cinq le nombre des sites ou monuments inscrits sur la liste. A cette occasion, le Comité a exprimé sa préoccupation devant les dangers immédiats qui menacent un certain nombre de sites du Liban susceptibles d'être inscrits sur la liste du patrimoine mondial, ainsi que devant les dangers courus par deux sites déjà inscrits sur la liste, la réserve de Ngorongoro, en Tanzanie, où manquent les moyens de gestion essentiels, et le parc des oiseaux de Djordji, au Sénégal, qui risque d'être affecté par la construction d'un barrage. Il s'est félicité en revanche du rôle qu'a joué la convention dans le maintien de la protection par les autorités australiennes des parcs nationaux de Tasmanie occidentale. Les vingt-neuf nouveaux biens inscrits sont les suivants :

- Le parc national de la Comosé (Côte-d'Ivoire).
- Le parc national Sangay (Equateur).
- Le parc national des Great Smoky Mountains, la forêts et le site historique de San-Juan-de-Porto-Rico (Etats-Unis).
- Les places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance à Nancy, l'église de Saint-Savin-sur-Gartempe, les caps de Girolato et de Porto et la réserve naturelle de Scandola en Corse (France).
- Les grottes d'Ajanta, les grottes d'Ellora, le fort d'Agra, le Taj Mahal (Inde).
- La ville de Cuzco, le sanctuaire historique de Machu-Picchu (Pérou).
- Le centre d'Angra-do-Heróis aux Açores, le monastère des hiéronymites et la tour de Belem à Lisbonne, le monastère de Batalha, le couvent du Christ à Tomar (Portugal).
- La réserve naturelle de la vallée de l'Iny (Seychelles).
- Le couvent de Saint-Gall, le couvent bénédictin Saint-Jean-des-Scours à Mistral, la vieille ville de Berne (Suisse).

(1) Le Comité est en outre chargé de gérer le Fonds du patrimoine mondial, auquel les Etats parties apportent des contributions annuelles et auquel toutes les personnes ou institutions intéressées peuvent également contribuer. Le budget approuvé pour 1984 s'élève à 750 000 dollars, et doit permettre d'apporter une aide pour la sauvegarde de certains des biens inscrits sur la liste. La prochaine session du Comité se tiendra en automne 1984 à Buenos-Aires, sur invitation des autorités argentines.

**MARIGNY**  
A partir du vendredi 20 janvier

**GABRIELLE LAZURE DANIEL OLBYCHSKI**

**“Autant en emporte le Vent”**

Adaptation théâtrale Georges SORIA  
d'après Margaret MITCHELL  
Mise en scène Daniel BENOIN

Décors et costumes Annie GOETZINGER

Une création de la  
**COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE**

LOCATION 256.04.41 et agences

#### PLUSIEURS PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES SONT PROMUES DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Plusieurs personnalités de la culture internationale ont été promues dans l'ordre de la Légion d'honneur sur proposition de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture.

COMMANDÉURS : Joris Ivens, cinéaste hollandais résidant en France (*Le Monde* du 3 janvier), Jorge Amado, écrivain brésilien, Eli Wiesel, écrivain américain, Claudio Arrau, pianiste chilien naturalisé américain, Yachar Kemal, écrivain turc.

OFFICIERS : Akira Kurosawa, cinéaste japonais.

CHEVALIERS : Joan Baez, chanteuse américaine, Jeanne Castille, de nationalité américaine, professeur de français en retraite, Plácido Domingo, artiste lyrique espagnol, Raffaele de Brancif, directeur de l'Opéra de Trieste.

■ CAROLYN CARLSON A CRÉTEIL. — Carolyn Carlson, qui était venue à Créteil en 1982, avec *Unsermann*, est de nouveau à la Maison des arts. Elle présente, jusqu'au 28 janvier, *Chalk Work*, créé à Venise la saison dernière.





# COMMUNICATION

## Le projet de loi sur la presse

- Les communistes attendent toujours des éclaircissements
- Les socialistes ne veulent plus paraître divisés

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale poursuivant l'examen du projet de loi sur la presse, a entrepris, le mercredi 11 janvier, l'étude des articles consacrés à la commission pour la transparence et le pluralisme. Elle a adopté, sans modifications notables, les articles 15 et 16, créant cette commission. Les députés communistes se sont abstenus, dans l'attente d'une réponse qui les satisfasse, à leur demande de stricte limitation des pouvoirs de cette commission pour tout ce qui concerne la presse des partis politiques.

La majorité des députés socialistes ne paraissent pas décidés à céder, sur ce point, à leurs alliés ; ils estiment qu'il n'est pas justifiable, politiquement, que la presse des partis ait un traitement trop différent de celui des autres journaux. Ils craignent même que l'Hôtel Matignon ne soit par trop enclin à céder aux pressions communistes. Pourtant, au cours de la réunion du groupe socialiste du mardi 10 janvier, la question n'a pas été tranchée, son président, M. Pierre Joxe, voulant éviter de voter pour que les désaccords entre les députés du P.S. sur ce projet de loi, n'apparaissent pas officiellement. C'est même la seule consigne claire et nette qui leur ait été donnée.

Ainsi, l'affirmation par M. Joxe que le groupe avait reconduit le mandat des commissaires socialistes aux affaires culturelles et aux lois chargés de discuter avec le gouvernement - était-elle en matière de critique de ce qui s'était passé jusque là. Les « juristes », en effet, n'avaient guère apprécié de ne pas avoir été invités, le 3 janvier, à la réunion de concertation avec le premier ministre. Depuis, cela s'est arrangé puisque, mardi 10 janvier, les animateurs des deux commissions ont été reçus ensemble à l'Hôtel Matignon. L'objectif est donc clair : les deux commissions sont invitées à se mettre d'accord sur une position commune avant le débat en séance publique de l'Assemblée pour éviter que les points de vue divergents ne conti-

nent à apparaître publiquement, ce que l'opposition ne manque pas d'utiliser. Elle l'a encore fait, mardi, lorsque les membres R.P.R. et U.D.F. de la commission des affaires culturelles ont fait le point des travaux de celle-ci, en soulignant que les modifications apportées jusqu'ici, « loin d'améliorer le texte », tendent à « rendre plus efficace à l'égard de la presse d'opposition », et, dans le même temps, à « exonérer la presse communiste ».

Le travail en commun des commissaires socialistes aux lois et aux affaires culturelles a déjà permis de proposer une solution au délicat problème de l'article 14, qui, dans sa rédaction initiale, permettait à la commission pour la transparence et le pluralisme de suspendre pour trois mois un acte d'achat d'un journal par un autre. Le gouvernement s'est, finalement, rallié à ce principe, dont la majorité pense qu'il n'est pas en contradiction avec la Constitution (un tel système existe déjà dans le droit français, notamment lorsqu'une collectivité locale a un droit de préemption sur l'achat d'un bien immobilier), sans, toutefois, qu'il réduise les pouvoirs de la commission pour la transparence.

L'opposition, pour sa part, trouve cette nouvelle rédaction tout aussi anticonstitutionnelle que l'ancienne, car ce sont « les projets d'acquisition ou de contrôle (de journaux) qui seront soumis à l'autorisation d'une commission administrative », et « la caractéristique d'un système d'autorisation préalable » est donc, selon elle, maintenue.

Mardi, la commission des affaires culturelles a, aussi, modifié l'arti-

cle 12 du projet, en permettant, contrairement au texte initial, la possession conjointe de quotidiens régionaux et de quotidiens nationaux à condition de ne pas dépasser, dans chaque cas, 10 % de la diffusion de l'ensemble des journaux de même nature.

A l'article 13, la commission a précisé que l'équipe rédactionnelle, que devra comporter tout quotidien, sera « permanente » et « composée de journalistes professionnels », au sens du code du travail, et que cette équipe « devra être suffisante pour garantir l'autonomie de conception » de la publication.

Pour sa part, la commission spéciale du Sénat Liberté pour la presse a repris, mercredi 11 janvier, ses travaux. Elle a entendu notamment M. Jean Blotner, président du syndicat des quotidiens départementaux ; il a rappelé que les opérations de concentration avaient été « particulièrement douloureuses », que « les gouvernements successifs avaient été alertés en vain », mais que le projet actuel ne répond pas « aux problèmes posés [...] et ouvre une nouvelle forme d'inquisition dans la vie des journaux ».

M. Jacques Chirac, président, mercredi, ses vœux aux journalistes accablés à la mairie de Paris, a expliqué que l'opposition doit « réfléchir aux conditions » dans lesquelles pourrait être assurée « une plus grande liberté » de l'information et « le dire en termes suffisamment précis pour que sa position soit irréversible », de façon à ce que, le jour, où l'alternance aurait lieu, elle ne se laisse pas aller à « la facilité qui consisterait au total à ne rien faire, si ce n'est à changer quelques hommes ou à influencer quelques autres ». Le maire de Paris a, aussi, souhaité que le gouvernement assure « à la presse écrite l'environnement et les conditions économiques de son développement », ce que ne fait pas, d'après lui, le projet de loi actuel.

Th. B.

## UN SECTEUR HEUREUX

### Les dépenses publicitaires ont augmenté de 12 % en 1983

Après avoir connu une année 1983 « somme toute satisfaisante », la profession publicitaire s'autentique, sans accident, à vivre en 1984 « une année pour le moins correcte ». C'est ainsi que s'exprime M. Emile Touati (1), vice-président de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP), en présentant les résultats de l'enquête annuelle sur le marché publicitaire français. La publicité est donc un secteur heureux : le montant des investissements publicitaires a progressé, en francs courants, de 12 %, plus fortement que la hausse des prix de détail. Cette progression est due à l'effort d'annonceurs appartenant essentiellement aux secteurs suivants : alimentation et boissons, automobile, habillement, équipement et entretien de la maison. En retrait, la distribution et les services, dont l'investissement publicitaire est, en volume, inférieur en 1983 à celui de 1982.

Au total, l'IREP évalue à 30,4 milliards de francs les dépenses publicitaires, soit 560 F par habi-

tant. En dix ans, seules deux années ont connu une progression de cette dépense inférieure à la hausse des prix : 1974, où l'investissement n'avait progressé que de 7,5 % et les prix de 13,7 %, et 1975, où les pourcentages étaient respectivement de 8,5 % et de 11,8 %. L'année 1982 avait été l'année record avec une augmentation de 17,2 % des dépenses publicitaires et promotionnelles.

C'est la télévision qui a le plus bénéficié de cette manne publicitaire, puisque ses recettes ont augmenté de 24,5 % (et l'ouverture de FR 3 à la publicité n'est sans doute pas étrangère au phénomène). La radio, après deux années médiocres, a connu un regain de faveur avec « 16,5 % », et au cinéma les gains continuent de croître (« 17,5 % ») en même temps que la fréquentation des salles obscures. Quant à l'affichage, avec 12 % de progression, il se maintient, mais ses résultats sont moins bons qu'en 1981 (+21 %) et 1982 (+20 %), les élections municipa-

les en début d'année ne lui ayant guère été favorables. C'est la presse qui a fait les frais de cette expansion publicitaire des autres médias. Les ressources des quotidiens de Paris n'ont progressé que de 6 %, celles des magazines de 7,5 %, tandis que les quotidiens régionaux (+11 %) étaient moins touchés.

La presse continue ainsi de voir sa part du gâteau publicitaire diminuer par rapport aux autres grands médias : même si le papier imprimé recueille encore plus de la moitié des recettes (56 %), il est sur une courbe descendante puisque, en 1980, il en absorbait 60 %, mais 59,5 % en 1981 et 58 % en 1982. Et cela au profit essentiellement de la télévision, dont les recettes (14,5 % du total en 1980) ne cessent proportionnellement de croître, jusqu'à représenter 18 % de l'ensemble en 1983.

Pour 1984, les annonceurs prévoient d'augmenter de 11 % leurs investissements publicitaires, ce qui, dit M. Touati, montre « leur volonté, dans une conjoncture délicate, de renforcer leurs efforts » en la matière. Les plus « dynamiques » devraient être les secteurs de l'alimentation-boissons, de l'équipement-entretien de la maison, et de l'hygiène-beauté (qui, après une pause, retrouverait une agressivité publicitaire assez traditionnelle, les banques, l'assurance, l'immobilier pourraient à nouveau développer leurs actions, tandis que l'automobile, la distribution et la branche culture-loisirs-distractions ne se maintiendraient pas.

J. D.

(1) Directeur du marketing d'Euromoon.

# Le Monde

dossiers et documents

LA  
**DÉCENTRALISATION**  
DANS CE NUMÉRO, UN SECOND DOSSIER  
  
LA  
**BRETAGNE**  
NUMÉRO DE JANVIER 1984  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX, 5,50 F

# RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 12 janvier

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames, d'après J. Bourin, réal. Y. André. Avec M. Vialy, H. Virlojeux. Quatrième épisode d'une saga médiévale coquise avec Marina Vialy, mère comblée et femme trassouvie.
- 21 h 35 L'Enjeu. Magazine économique et social de F. de Closens, E. de la Taille et A. Weiller. Au sommaire : la France, championne du téléphone ; Renault : le pari du haut de gamme ; Ardoises : le match France-Espagne.
- 22 h 50 Concert : Bach. Avec l'Orchestre de Chambéry et de la Savoie, dir. C. Gibault, sol. Y. Menuhin et M. Bourgue.
- 23 h 25 Journal.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Série : Marco Polo. de D. Butler, V. Labelle et G. Monaldi. Cinquième épisode. Marco Polo rencontre Kubilai Khan, l'empereur le plus puissant du monde. Le héros s'enferme des affaires de ce monde avec Khan.
- 21 h 35 Musiques au cœur. D'E. Ruggieri et P. Camus. Le pianiste Arthur Schnitger ou l'art d'interpréter sa vie.
- 22 h 50 Patrimoine artistique. Championnat d'Europe, à Budapest.
- 23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 40 Film : Loulou. Film français de M. Pialat (1980), avec L. Huppert, G. Depardieu, G. Marchand, H. Bausan, B. Tronszyk, C. Boucher, J. Dufrance. Une jeune bourgeoise s'éprend d'un loupard rencontré dans un bal. Elle croit trouver, avec lui, la liberté, mais il ne la comprend pas plus que son mari. Sur fond de crise et de désarroi social, la chronique d'une passion sexuelle et d'une jalousie obsessionnelle. La vie telle qu'elle est, recrée par une mise en scène géniale, et trois interprètes remodelés par Pialat.
- 22 h 20 Journal.
- 22 h 40 Prélude à la nuit. Sonate pour piano et flûte, de F. Poulenc, par P. Barbier, piano, et J.-P. Rampal, flûte.

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
- 17 h 10 Mais qu'est-ce qui fait courir la souris ?
- 17 h 20 Miroir d'ordinateur.
- 17 h 35 Rocking chair.
- 18 h 5 Comptes sur table. Comment placer son argent.
- 18 h 30 Paris impromptu. Une production de la vidéothèque de Paris.
- 18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
- 19 h Informations régionales.
- 19 h 35 Feuilletton : Fortune.
- 19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers. Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

### FRANCE-CULTURE

- 20 h « Miroitements », de Pierre Boule. Réal. J.W. Garret ; avec M. Bouquet, J. Topart.
- 22 h 30 Nuits magiques.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert - 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Orchestre national : « Roméo et Juliette », de Berlioz, par l'Orchestre national, dir. C. Münch, et les chœurs de la R.F.F., dir. Y. Gouvernet.
- 22 h 30 Fréquence de nuit : Feuilletton : Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

## A NOS AMOURS

UN FILM DE MAURICE PIALAT

### PRIX DELLUC 83

Vendredi 13 janvier

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 11 h 30 Vision plus.
- 12 h Le rendez-vous d'Annik.
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 14 h Feuilletton : Jo Gaillard.
- 14 h 55 Si on jouait à la guerre.
- 15 h 45 Cinquante ans de cinéma américain.
- 16 h 20 Dessin animé.
- 16 h 30 Portrait d'un écrivain : Guy de Maupassant.
- 17 h Documentaire : Le château de Vaux-le-Vicomte.
- 17 h 5 Série : Le nouveau d'Amérique.
- 18 h 15 Le village dans les nuages.
- 18 h 40 Variéscope.
- 18 h 55 7 heures moins 5.
- 19 h Météo.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Variétés : Formule 1 avec Enrico Macias.
- 21 h 55 Patrimoine artistique. Championnat d'Europe, à Budapest.
- 22 h 45 Branchés musique. Spécial Rolling Stones.
- 23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 10 h 30 ANTOPE.
- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
- 13 h 35 Série : Les amours romantiques.
- 13 h 50 Aujourd'hui la vie.
- 14 h 55 Série : Drôles de dames.
- 15 h 45 Ropargie vasculaire (diff. le 11 janvier). La neurovargie vasculaire (diff. le 11 janvier).
- 16 h 40 Itinéraires. Musique-mémoire : le chant des fous. La vie des chanteurs errants du Bengale.
- 17 h 45 Récré A2.
- 18 h 30 C'est la vie. C'est la vie.
- 18 h 50 Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Émissions régionales.
- 19 h 40 Théâtre de Boulevard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Feuilletton : Fabien de la Drôme, de J. Coemès et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garraud, S. Aznar, C. Beaubecq, F. Dorner. Cinquième épisode des aventures de Fabien de la Drôme dans la France du Directoire. Chevauchées sauvages, dangers... Une action simple, efficace, une morale manichéenne, bref un vrai western.
- 21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème : « Les Cadres », sont invités : Luc Boltanski (les Cadres), Guy Groux (les Cadres), Daniel Journe (Vivre carrière : comment la piloter), Jean-Louis Servan-Schreiber (L'Art du temps), Alexandre Whicam, co-auteur avec Marc Patterson (les Carrières).
- 22 h 50 Journal.
- 23 h Ciné-club (cycle des années 40) : Lumière d'été. Film français de J. Grémillon (1942), avec P. Bernard, M. Renaud, P. Brassens, M. Robinson, G. Marchal (N). En Haute-Provence, un aristocrate corrompu cherche à séduire, malgré la jalousie de sa maîtresse, une jeune fille éprouvée d'un peintre raté. Un ingénieur dirigeant les travaux d'un barrage veut tirer celle-ci du monde où elle s'enlise. Opposition de deux milieux sociaux, de la pureté morale et d'un jeu de positions perverses. Le « réalisme poétique » de Jacques Prévert ne s'accorde pas toujours au style de Grémillon mais il y a des moments très forts et une remarquable interprétation.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions.
- 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
- 20 h 5 Les jeux.
- 20 h 30 D'accord, pas d'accord.
- 20 h 35 Vendredi : Afin que nul n'oublie... ou les 75 ans de Simon Wiesenthal. Magazine d'A. Campana. L'émission prévue avec M. Georges Marchais, secrétaire

général du P.C.F. ayant été reportée au 20 janvier, elle est remplacée par une émission sur Simon Wiesenthal, fondateur du Centre de documentation sur les crimes nazis, un personnage qui a consacré sa vie à la recherche des criminels nazis.

21 h 50 Journal.

22 h 10 Espace francophone : Charter dans l'océan Indien. Magazine de D. Gallet. Avec E. Carameçon (île Maurice), M.-C. Medor et P. Victor (Seychelles), Boule (Comores), et Le Trio Levolo (Madagascar).

22 h 40 Prélude à la nuit. Concerto en mi bémol d'I. Stravinski, par l'Orchestre London Sinfonietta, dir. R. Chailly.

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
- 17 h 10 Un regard à l'arrière.
- 17 h 35 Le monde à Paris.
- 18 h 5 Informations régionales.
- 19 h 50 Les Six de Bourgogne. chez Marc Mœnau.
- 19 h 5 Intime harmonie.
- 18 h 30 Le magazine du jazz.
- 18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
- 19 h Informations régionales.
- 19 h 35 Feuilletton : Fortune.
- 19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers. Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

### FRANCE-CULTURE

- 7 h 2 Mathématiques.
- 8 h Les chemins de la connaissance : lire et relire Robert Musil à 8 h 32, les métamorphoses de l'espace.
- 8 h 50 Essai au hasard.
- 9 h 7 La musique des arts du spectacle.
- 10 h 45 Le texte et le sur-à-Regards sur les Françaises, avec M. Sarde.
- 11 h 2 Musique de «malheur», par F. Roussac (et à 13 h 30 à 16 h).
- 12 h 5 Agora.
- 12 h 45 Passerama.
- 13 h 5 Soas.
- 14 h 5 Un livre, des voix : « Ils ont bessé l'Aurore », de C. Combes.
- 14 h 47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Bernard Groethuyzen, un maître à penser des années 30).
- 18 h 30 Feuilletton : les Ethiopiens.
- 19 h Actualités usagées.
- 19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : la paléontologie.
- 20 h Rélecture : F.-T. Marinetti, par H. Juin.
- 21 h 30 Musique : Black and Blue (la gloire du ragtime).
- 22 h 30 Nuits magiques.

### FRANCE-MUSIQUE

- 0 h à 6 h Fréquence de nuit : œuvres de Bach, Mozart, Schubert, Schumann à 2 h 35 Concert : Haydn, Ravel, Mozart par le Fine Arts Quartet ; à 3 h 45, Webern, Henry Schaeffer, Schumann.
- 6 h 2 Musiques du monde : œuvres de Soler, Cimarosa, Chopin, Stravinsky.
- 7 h 10 Concert, œuvres de Haydn, Richter, Mozart.
- 7 h 45 Le journal de musique.
- 8 h 12 Magazines.
- 9 h 2 Le matin des musiciens, 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Orchestre national : œuvres de Bonlangier, Chabrier, Roussel, Bartok, Debussy, Franck, de Falla.
- 12 h Actualités lyriques.
- 12 h 35 Jazz à vous plaisir.
- 13 h Avis de recherche.
- 13 h 30 Jeunes solistes : œuvres de Lima, Blauth, Vicente, Vasconcellos Corea par H. Toumier, M. Llerena, flûte, guitare.
- 14 h 4 Équivalences.
- 14 h 30 Les enfants d'Orphée.
- 15 h D'une oreille l'autre : œuvres de Weber, Scarlatti, Sibelius.
- 17 h 5 Répères contemporains : E. Denitov.
- 18 h L'Impérva.
- 19 h 5 Concert : Œuvres de Boehm, par H. Vogel, orgue.
- 20 h Jazz : Le clavier bien tempéré.
- 20 h 20 Concert, (Émis de Baden) : Six pièces pour orchestre de Webern, Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 et n° 3 de Haydn, symphonie n° 4 en un mouvement de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. B. Klein.
- 22 h 15 Fréquence de nuit : Feuilletton : Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

مكتبة من الرمال

هفتا من الاموال

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	83,00	98,44
IMMOBILIER	25,00	29,95
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

# ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne/col.	La ligne/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,61
IMMOBILIER	35,00	42,70
AUTOMOBILES	35,00	42,70
AGENDA	35,00	42,70

\* Dégressifs selon surface ou nombre de publications.

**emploi régional**

## Valeo

1<sup>ER</sup> FABRICANT FRANÇAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE  
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX  
28 500 PERSONNES - C.A. à MILLIARDS DE FRANCS

### RESPONSABLE DU PERSONNEL

Usine Mézoz Nord  
VALEO - Machines Tournantes - PARIS-RHONE - LYON - 69

De formation juridique supérieure, vous avez une expérience d'au moins 5 années de la fonction personnel en Etablissement Industriel.

En liaison avec le Directeur du Personnel de la Société et en relation avec les Responsables des Départements concernés (900 personnes) vous participerez à l'élaboration de la politique de personnel et assisterez, de façon opérationnelle la hiérarchie dans sa mise en œuvre. Vous assurerez la maîtrise dans la gestion du personnel (formation, communication, promotion, recrutement...).

Adressez CV, prétentions et photographie sous référence 52760/M à VALEO Service Recrutement I & C - 43, rue Bayen - 75017 PARIS

**OFFRES D'EMPLOIS**

### 140000 F PAR AN +

3 CHARGES D'AFFAIRES H. F.  
Pour Paris, région parisienne.

Nous sommes le 1<sup>er</sup> GROUPE PRIVÉ dans notre domaine, 10 milliards de C.A.

Vous êtes intéressés par un poste commercial, nous vous offrons :

- une clientèle fournie,
- une formation permanente,
- une rémunération garantie et des commissions,
- une importante évolution de carrière.

Adr. lettre, C.V., photo, sous référence 409 à Trendances, 30, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

**CADRE COMPTABLE**

B.T.S. comptabilité ou équivalent (Diplôme accepté)

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prêt à :  
S.A. PONS et Cie  
Frais 277-9493, RUE DE CADIX

**ETABLISSEMENT PRIVÉ**  
cherche

**PROF. D'INFORMATIQUE**  
4 à 12 heures hebdo. Lundi, mercredi, samedi. 1 semaine pour BTS gestion. 248-41-40.

**INFORMATIS GESTION**  
pour projets utilisant réseaux et bases de données

**ANALYSES ET PROGRAMMEURS**

- COBOL DPS 8, ESE, TOS, BURROUGHS - RESUME SYSTEMS avec travail

**HOMME SYSTEME**  
S.M. V.M./C.M. DOR/VSE

PORTES A RESPONSABILITES  
26, r. Duboussé, 75-33-56-57

**JEUNE MAISON**  
D'ÉDITION  
PARISIENNE  
EN DÉVELOPPEMENT  
recherche

**1 SECRÉTAIRE**  
D'ÉDITION

Sciences humaines  
Publications périodiques

Adressez C.V. et photo  
Ecrire sous le n° 7043.886 M  
RÉGIE-PRESSE  
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre national de gestion  
agréé à Paris  
recherche

**DIRECTEUR**  
DIPLOMÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE

EXPERIENCE MINIMUM 5 ANS

- Fort potentiel d'Organisation, d'Initiative.
- De Communication, de Connaissance et de pratique dans l'interrelation avec perspective de mise en place de moyens nouveaux et médian d'analyse financière, de gestion, d'adaptation au nouveau plan comptable, de l'interrelation fiscale et de formation.

Prête d'adresser dossier (C.V. avec photo, références, lettre manuscrite et prêt) à  
RÉGIE PRESSE  
sous le n° 7043.820 M  
85 bis rue Réaumur,  
75002 PARIS.

Réponses dans tous les cas  
sous référence assurée.

Organisme finançant rech.  
FUTURS CARRIÈRES  
COMMERCE

- Dynamisme et ambition;
- Esprit d'initiative;
- Excellente présentation;
- Sans des responsabilités.

Tél. : 500-24-03 (poste 43).

**La Direction Générale**  
d'un organisme de  
**MANAGEMENT**  
INTERNATIONAL

**recherche**

### ASSISTANT

**POUR ETUDES**  
**ET CONTACTS**  
**DE HAUT NIVEAU**

Formation supérieure, langues étrangères nécessaires.

Env. avec C.V. et n° 70.749 M  
à Stau, 17, rue Label, 93407  
VINCENTNES CEDEX  
qui transmettra.

**ECOLE PERCEVAL**  
Polytechnique Supérieure  
5, avenue d'Eprenemil,  
78400 CHATOU  
recherche UN  
**PROF D'ANGLAIS**  
Classe 1<sup>re</sup> terminale.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

### CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. 23 ans - 1<sup>er</sup> emploi, diplômé E.S.C.A.E. (option marketing) - Anglais, allemand courants - Stages marketing (sur réseaux de distribution, proposition et étude de marché) dans diverses entreprises - Complément de diplôme de l'Institut National de la Grande Distribution, forte motivation, grande disponibilité.

RECHERCHE : poste de collaborateur marketing au sein d'une S.N.E. de produits de grande consommation (Paris - R.P.) (Section BCO/JCB 453).

CADRE SUPERIEUR - 50 ans Autodidacte - Anglais, allemand, espagnol courants. Nombreux stages et séjours à l'étranger - 25 ans expérience commerce international, gestion, organisation d'entreprise secteurs : technique (froid, galvanoplastie) - Matériel de biens d'équipement - Armes militaires - bon tirer.

RECHERCHE : poste à responsabilité haut niveau avec résidence (au contact R.E.A.) (Section BCO/JCB 453).

INGENIEUR GRANDE ECOLE + IAE - Anglais - 50 ans - Expérience approfondie de la Direction Technique et de la production dans la branche métallurgie, travail et traitements des métaux.

RECHERCHE : poste de responsabilité dans grands services d'Etude, de développement, de production ou dans PME pour améliorer rentabilité des moyens et des hommes - Disponible France Etranger (Section BCO/GR 454).

CADRE ASSOCIATIF - 27 ans - Diplômé Sciences-Po et Ecole des hautes études en sciences sociales - 3 ans expérience polyvalente dans confédération de syndicats professionnels (relation ministères, conseil juridique, information interne et externe, organisation des congrès...).

RECHERCHE : poste à responsabilité dans secteur équivalent en Etablissement public (Section BCO/JCB 455).

**ANPE**

ECRIRE OU TELEPHONER :  
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 08  
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

**J.F. 18 ans, bac 63**  
(techn. comm.) cherche  
emploi stable dans service  
commerciaux (commerce, pub,  
comptabilité).

Passez RAINAUD  
15, av. de France 91200 MASSY.  
Téléphone : 920-90-37.

**P. Ing. 60 ans, bonne présentation,**  
moralement, dévoué, activité  
intellectuelle, réajustement, médecin,  
chirurgien-dentiste. Etude  
toutes professions.

Env. avec C.V. et photo à  
service ANNONCES CLASSEES,  
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame, solennelle  
bonne présentation  
Très bonne orthographe  
bonne orthographe cherche  
emploi stable dans service  
commerciaux (commerce, pub,  
comptabilité).  
Livrée à partir du 16 janvier 84.  
Ecrire sous le n° 548 M

**RÉGIE-PRESSE**  
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**J.H. 26 ans, solide cult. génér.,**  
classée préf. états, licence  
all., forme, traduct., forte  
cult. angl., espagn., allem.,  
notions danois, portugais,  
accueillie via offre secrète.  
part. Interavia, traduct., prof.  
628-71-85. Rapide, soir, après  
18 heures préférences.

Jeune chirurgien dentiste,  
thèse en cours, expérience  
cabinet cherche remplacement ou  
collaboration, Paris, bureaux  
Libre de suite. Tél. 377-25-24.

**SECRETARIAT-ACCUEIL**  
J.F. 25 ans, secrétaire descriptif,  
bonne présentation, expérience  
cherche emploi secrétariat-  
accueil.

Env. n° 6.567 le Monde pub.,  
service ANNONCES CLASSEES,  
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**ATTACHE DE DIRECTION**  
31 ans, cadre technique  
Téléphone : 848-04-86.

**PHARMACIEN**  
diplômée 83 cherche  
place stable, temps complet  
PARIS  
Téléphone : 331-70-63.

Ingénieur mécanicien, 27 ans,  
dipl. ENSI, 2 ans expér. B.E.  
cherche emploi technique ou  
technico-commercial en France  
ou étranger. M. GRAF Alain  
61, rue Dombasle, 75011 Paris.

**secrétaires**

ASSOCIATION  
A CARACTÈRES SOCIAL  
CRÉDIT. PRÉS M<sup>e</sup>  
recherche

### SECRETARE MI-TEMPS

Espoir militant et sans respon-  
sabilités nécessaires.  
Ecr. avec C.V. à : LE HOLLANDAIR,  
5, rue du Rouart, 75007 PARIS.

**representation  
offres**

Société de transport et  
TRANSPORTS AERIENS  
**ROSSY**  
cherche  
**AGENT COMMERCIAL**  
portefeuille clientèle assurée.  
Sorte avec C.V. et prétentions  
AMEP PA 37, rue du Gal-Foy,  
75009 PARIS.

**formation  
professionnelle**

- Vous êtes intéressés par le  
diplôme de  
"INFORMATION DES BUREAUX"  
ET BUREAUX
- Vous avez le goût du contact  
et de la négociation ;
- Vous êtes désireux d'arriver  
à un poste de responsabilité ;
- Vous avez un minimum de bac ;
- Vous êtes sérieux, motivés,  
à la vente de MATÉRIEL  
INFORMATIQUE  
ET BUREAUX

vous est proposé : durée  
10 mois REMUNERATION  
Stage début février 1984

Envoyer curriculum vitae à  
GUYEVA, 11, rue de Valenciennes,  
70, bd Beaumartin, 75017 Paris.  
Tél. 226-01-85 et 627-63-32.

**propositions  
diverses**

L'Etat offre des emplois  
dans les services  
à l'étranger et à tous avec  
ou sans diplôme. Demandez  
une documentation sur notre  
revue spécialisée  
FRANCO-CARRIÈRES (C 16)  
B.P. 402.08 PARIS.

Les possibilités d'emploi à  
l'étranger sont nombreuses  
et variées. Demandez une  
documentation sur la revue  
spécialisée MIGRATIONS (L.M)  
B.P. 291.08 PARIS.

**travail  
à domicile**

J.P., 27 ans, excellente  
orthographe, très bonne réfr., type  
18 documents (commerce, pub,  
compt., dessin, romans, défilé  
recherche, travail impossible.  
Tél. : 358-75-37.

**automobiles**

**ventes**

de 5 à 7 C.V.

PART. VEND SKODA 1050 L  
Année 80, 22000 km, 2747 km/h.  
13 500 F - Tél. : 800-44-80.

## L'immobilier

**appartements vente**

**5<sup>e</sup> arrdt**

**NEUF**  
**IMMOUBLE TRÈS**  
**GRAND LUXE**

RESTE 9 APPARTEMENTS  
de 2, 3 et 4 PIÈCES  
ET UN DUPLEX - TERRASSES

Livraison immédiate

**JARDIN PLANTÉ**  
1 et 3, RUE POLIVEAU  
à partir de 15 000 F le m<sup>2</sup>  
Ferme et définitif

**APPARTEMENT TÉMOIN**  
Tous les jours 14 h à 19 h  
Sauf mercredi et dimanche  
A.W.J. - Tél. : 267-37-37.

**MONGE**  
**STUDIO ET 2 PIÈCES**  
LUXUEUSEMENT RENOVÉS  
PRESTATIONS 1<sup>er</sup> ORDRE  
GARDI - 597-22-98.

**ALÉSIA-Studio 11 confort,**  
belle 11<sup>e</sup> ét., imm. récent,  
310 000 F - Tél. 268-19-00.

**S/DOME SORBONNE**  
CHARMANT DUPLEX 2 chbres  
Parfait état de 6 pièces sans asc.  
Prix : 1 180 000 F.

DORESSAY - 624-93-33.

**11<sup>e</sup> arrdt**  
**RUE SAINT-MAUR**  
Grand 3 pièces, tout confort,  
belle 11<sup>e</sup> ét., imm. récent,  
310 000 F - Tél. 268-19-00.

**12<sup>e</sup> arrdt**  
**TOLBIAC**  
2 PIÈCES, cuis., entré, W.-C.  
à rénover. IMM. PIERRE  
180 000 F - 626-99-04.

**DAUMESNIL**  
3 pièces, cuis., entré, bain  
refait neuf. Imm. bourgeoise.  
Prix 330 000 F - 526-99-04.

**13<sup>e</sup> arrdt**  
13<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> étages, STUDIO 33 m<sup>2</sup>  
cave, kitchenette, s.-  
de-bains, entré, aménagés,  
portes blindées. 330 000 F  
Téléphone : 630-51-61.

**14<sup>e</sup> arrdt**  
14<sup>e</sup> PRÉS RTE VANVES  
CHARMANT 2 RAISON  
1650, 7 P. + véranda, jard.  
d'hiver + beau jard. pl. sud.  
DORESSAY, 624-93-33.

**15<sup>e</sup> arrdt**  
**CONVENTION**  
APPT PROFESSIONNEL  
105 m<sup>2</sup>  
RENOUVE PRÉSENT  
PRIX 780 000 F  
ÉTUDE BOSQUET 706-06-76

**CECOG CONSTRUIT**  
**329, RUE LECOURBE**  
**IMMOBILE GD STANDING**  
**STUDIO, 2, 3 PIÈCES**

Studio 425 500 F  
2 P. à partir de 690 900 F  
3 P. à partir de 812 700 F  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
Bureau de vente ouvert  
du mardi au vendredi  
de 14 h à 19 heures.  
- Samedi de 11 h à 18 h.  
T. : 578-92-78 ou 587-62-55.

**18<sup>e</sup> arrdt**  
**SPECIAL 18<sup>e</sup> arrdt budget**  
M. JULES-JOFFROY  
1 chambre 54 000 F  
2 pièces 50 m<sup>2</sup> 299 000 F  
3 pièces 595 000 F  
Imm. Mercadet - 252-01-82.

**PRÉS LAMARCK, impeccable**  
4/verdu, récent 4 p., 92 m<sup>2</sup>  
14 m loggia, parking,  
850 000 F. Tél. 228-52-88.

**CECOG CONSTRUIT**  
résidence « Maisie du 19<sup>e</sup> »  
**53, RUE DU SIMPLON**  
23 APPTS DE STANDING  
**STUD., 2, 3 P., PARK.**

Studio à partir 319 100 F  
2 P. à partir 489 300 F  
3 P. à partir 682 000 F  
Renseignements : 575-62-78.

**locations non meublées**  
**offres**

**Paris**

Les PARTICULIERS ont des  
LOGEMENTS A LOUER  
MONDIALEMENT CONNUS  
garantis disponibles.  
OFFRE DES LOCATAIRES.  
Téléphone : 296-66-46.

**locations  
non meublées  
demandes**

**Paris**

JNE COUPLE, rech. pr 1<sup>er</sup> avrt  
appt 3/4 pièce prêt. XII<sup>e</sup> arrdt  
ou proche. Adm. envisageable.  
Ecr. s/n° 8.582 le Monde pub.,  
service ANNONCES CLASSEES,  
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**PARTICULIER CH. STUDIO**  
DANS PARIS 2.000 F MAXIM.  
CORINNE PASSINI.  
Téléphone : 538-93-52.

**POUR STÉ ELECTRONIQUE**  
MONDIALEMENT CONNUE  
Rech. Appts toutes catégories  
Paris, banlieue et villes  
pour cadres et personnel.  
TÉL. : 504-48-21, p. 18,  
18, AV. DU MESSAL. 293-66-27.

**Région parisienne**

Pour Sites européennes, ch.  
villas, pavillons pour CADRES.  
Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

**locations  
meublées  
offres**

**Paris**

MURTEE Bel sport, familial  
récent. 3 chbres et cft, calme  
7 000 F net. Tél. 229-52-98.

**locations  
meublées  
demandes**

**Paris**

**OFFICE INTERNATIONAL**  
rech. pour sd direction  
Beaux appts de standing  
4 pièces et plus. 285-11-05.

**terrains**

**ST-GELY-DU-SESC**  
10 km de Montpellier, 20 km  
de Nîmes à vendre terrain  
3.900 m<sup>2</sup>. Vue imprévisible.  
Prix : 300 F le m<sup>2</sup>.  
Ecrire M. Gracia, 10 rue du  
Pont-de-Bon, 77500 Chelles  
ou tél. 18 (67) 54-15-54.

**pavillons**

Dans petite résidence protégée,  
particulier vend à ABLOU, 16<sup>e</sup>  
Austerlitz-St-Michel, pavillon  
90 m<sup>2</sup>, 3 ch., 4 sds, tout conf.,  
chauff. gaz, terrasse vitrée,  
cuisine aménagée, cave,  
Garage, vue rare sur Seine,  
5 ans. Prix : 450.000 F.  
Tél. : 597-13-51.

**A VENDRE : PAVILLON NEUF**  
(1982) SOUS-SOL TOTAL  
110 m<sup>2</sup>, 5 ch., SUR 450 m<sup>2</sup>  
TERRAIN, CENTRE BRIE-  
CTE-ROBERT R.-DE-CR. CUIS.  
ÉQUIPÉE, S. A MANGER,  
SALON, 1 ch., W.-C., 1<sup>er</sup> ET ;  
3 ch., S. DE B. POSSI-  
BILITES ESP. PRÉT CONV.ENT.  
Prix : 850.000 F  
Tél. : 405-61-57, ap. 19 h.

**PAVILLONS**

JUSQU'À 120 KM DE PARIS  
SÉLECTION GRATUITÉ  
PAR ORDINATEUR  
Appeler ou écrire  
Centre d'information  
FRANM de l'IMMOBILIER  
LA MAISON DE L'IMMOBILIER  
1919, avenue de France,  
75017 PARIS - Tél. : 227-44-44.

**villas**

CHARENTY  
5 minutes gare et centre ville  
dans résidence de standing  
succesante

**MAISON RECENTE SUR**  
**1.000 m<sup>2</sup> DE TERRAIN PAYSAGE**

Sous-sol total, garage deux  
voitures, sds, salle de bain,  
Rd+châssée : hall d'entré,  
séjour, coin repas, 41 m<sup>2</sup>  
avec cheminée, cuisine aménagé,  
loggia, chambre, salle  
de bains, w.-c.

A l'étage : mezzanine bureau,  
deux chambres, salle de bain,  
w.-c., possibilité aménagement  
grandes pièces, salle de jeux,  
Chauffage électrique intégré.

**1.300.000 F**  
Frais notaire réduits  
LIBRE À LA VENTE-76-40.  
T. (h. de repas) (4) 457-58-40.

**maisons  
de campagne**

Vente maison F 9 tout confort  
11 km de Paimpol (Côtes-  
du-Nord) 4 km de Brianc  
Terr. 2.000 m<sup>2</sup> planté  
Tél. 18 (66) 22-35-21 (ap. 18 h).

17 km Béziers, 30 km mer,  
maison rénovée 108 m<sup>2</sup>,  
3 chambres, séjour 40 m<sup>2</sup>, che-  
minée, s. de bain, W.-C., gar-  
rage 90 m<sup>2</sup>, grand 100 m<sup>2</sup>,  
côté 30 m. Prix 470 000 F.  
Téléphone (16) 67 24-96-83.

Four cases décalé, à vendre,  
BELLE MAISON ancienne,  
bourg très agréable.  
Tél. (66) 38-11-32. S'adresser  
aux heures des repas.

**propriétés**

**MELUN RÉGION**

Rech. propriété cadastrée avec  
terrain. 425-61-82.

**bureaux**

**Achats**

**STÉ D'INVESTISSEMENT**  
recherche  
BUREAUX 30 à 300 m<sup>2</sup>  
BONNES ADRESSES  
QUARTIER AFFAIRES  
Offre au 267-34-51.

**Locations**

**VOTRE SIÈGE SOCIAL**  
Constitution de sociétés et  
services. 355-17-50.

**locaux  
commerciaux**

**Locations**

Assoc. Coopération Scientifique  
avec Tiers Monde cherche post lo-  
cal ou à partager avec autre  
assoc. : CHÈDES - 122, bd Muret.

**Ventes**

11<sup>e</sup> Goncourt Partenaire  
**1.000 m<sup>2</sup> 4 NIVEAUX**  
Imprimerie même locataire de-  
puis 30 ans. Loyr 140.000 an  
révisible, janvier 84. Investis-  
sament haute sécurité.  
1.800.000. 227-93-30.

**L'agence Contesse**  
vous souhaite  
une superbe année  
1984

LES MUTATIONS INDUSTRIELLES ET LEURS CONSÉQUENCES

TEXTILE : 3200 emplois supprimés en trois ans chez Boussac-Saint Frères

POUR AVOIR TROP TARDÉ...

L'industrie et l'emploi sont un couple en détresse. Il ne se passe pas de jours sans mauvaises nouvelles. C'est la triple conséquence de la crise mondiale, de la remise en ordre nécessaire de l'appareil industriel, et d'une trop longue période d'attermoissements.

Très peu de secteurs sont épargnés, et il n'y a guère de régions qui échappent aux coupes sombres. Partout, les syndicats sont sur la brèche. La Seyne mobilise autour de ses chantiers navals, les mineurs de Lens grondent au pied des chevalements, les O.S. de l'automobile se révoltent, les fondeurs de Lorraine vont se battre comme les tritons vespugiens de Boussac.

On comprend leur colère et leur détermination. Les gouvernements successifs ont trop longtemps pratiqué la politique de l'autruche, et, préoccupés par les multiples échéances électorales entre 1981 et 1983, les ministres de la gauche avaient fait aux mineurs, aux métallurgistes, aux sidérurgistes des promesses imprudentes que la nouvelle politique économique ne permet pas de tenir.

Tout à tour, tous les mots du vocabulaire le plus brutal et le plus allégorique fleurissent : la casse industrielle, que dénonce à l'envi le parti communiste, la reconversion chère aux experts de la DATAR, le redéploiement, le dégraissage, la mutation. Sans ou pudiques, ces termes désignent la même réalité : la nécessaire adaptation de l'industrie en France, face à une concurrence internationale toujours plus redoutable, passe par le remplacement massif d'hommes et de femmes par des machines perfectionnées et l'adaptation des effectifs aux débouchés.

Aucun secteur ne pourra échapper à cette logique brutale et à ses conséquences. Tous n'en mourront pas, mais tous seront atteints.

Les remèdes ? Ils passent évidemment par la reprise de l'investissement et de la demande (sans trop solliciter les importations), et par la formation professionnelle prospective. Ils exigent la mobilisation des énergies - ce qu'on appelle la recherche des synergies - région par région et bassin d'emplois par bassin d'emplois, pour aboutir à l'efficacité maximale. Ils supposent enfin le respect de quelques règles simples : un temps pour l'information des salariés, un autre pour la concertation, puis pour la négociation, enfin pour la décision.

La franchise et la détermination sont moins redoutables que la pusillanimité et les reculs. FRANÇOIS GROSCHARD.

La direction de la Compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.S.F.) a confirmé le 11 janvier, aux représentants des syndicats ouvriers, que les conclusions des experts du cabinet Arthur D. Little préconisaient finalement la suppression supplémentaire de 1 856 emplois. C'est au terme de discussions entre la direction de la compagnie et les responsables de l'expertise que ce chiffre a été retenu. Il est aussi suggéré à la firme de vendre totalement ou partiellement certaines de ses activités.

Actuellement la C.B.S.F. emploie 18 000 personnes. Aux 1 856 licenciements supplémentaires dont a fait état la direction, il faut ajouter 1 343 autres emplois dont la suppression avait été annoncée l'an dernier mais qui ne sont pas encore effectués, faute pour la direction

d'avoir pu reclasser les salariés concernés, comme elle l'avait promis. Ce sont au total 3 229 emplois (18 % du total actuel des salariés) qui devront être supprimés en trois ans.

La direction de la C.B.S.F. doit être reçue ce jeudi 12 janvier par M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche. La semaine prochaine, elle s'entretiendra avec la direction du Trésor qui avait demandé l'expertise industrielle au cabinet Little. Il reste à préciser, en effet, de quelles aides financières la C.B.S.F. pourra bénéficier cette année de la part des pouvoirs publics. Elle pourra recevoir aussi des prêts de ses actionnaires : une filiale de l'Institut de développement industriel (I.D.I.), et de ban-

ques. Au total, l'entreprise aurait besoin en trois ans de 800 à 900 millions de francs.

D'autre part, le tribunal de commerce de Lille vient de décider la « confusion des masses » des actifs de la Compagnie et de la société financière et foncière Agache-Willot (S.F.F.A.W.), holding dont MM. Willot possèdent 42 % des actions. Cette opération financière permettra une prise en compte simplifiée et globale des intérêts des créanciers des deux sociétés. La décision du tribunal de commerce de Lille permettra aussi à la C.B.S.F. de sortir plus facilement de sa situation actuelle de locataire-gérance et de préparer un concordat.

A. T.

SIDÉRURGIE : premiers départs dus à la révision du plan de 1982

Metz. - M. Claude Dollé, P.D.G. de Sacilor, a présenté le 11 janvier au cours d'un comité central d'entreprise de Sacilor-Sollac, réuni à Florange (Moselle), le second volet de son plan acier révisé.

Celui-ci concerne la division « produits plats » (tôles) du groupe sidérurgique nationalisé et porte sur une réduction des effectifs (qui sont de 12 093 personnes fin décembre 1983), au cours des années 1985, 1986 et 1987, comprise entre 1 600 et 2 000 personnes, alors que les prévisions faites en 1982 laissaient entrevoir un accroissement (12 265 personnes prévues à la fin du plan acier de 1982). En outre, les objectifs de production de Sollac à l'horizon 1987 font apparaître une révision en baisse de plus de 13 % des chiffres annoncés à l'automne 1982. Ils tablent en effet sur une production de 3,24 millions de tonnes (les quote-parts de Sollac et

De notre correspondant de Solmer) contre 3,75 millions de tonnes dans le plan précédent.

Les conséquences sociales du remodelage du plan de restructuration de Sollac s'ajoutent à celles annoncées en décembre 1983, qui concernaient la division « produits longs ». Ces dernières prévoyaient, d'ici à 1988, de 2 100 à 2 600 suppressions d'emplois supplémentaires, s'ajoutant aux 1 373 prévues dans le plan 1982.

Les compressions d'effectifs devant affecter Sollac au cours des trois années à venir devraient, selon la direction générale du groupe, se traduire par des « mesures d'âge », si la convention de protection sociale de la sidérurgie (C.G.P.S.), arrivée à expiration à la fin 1983, est reconduite. L'examen des sites concernés - vraisemblablement le train de

laminage à chaud, le train à froid, ainsi que les services centraux - sera étudié par une commission de concertation. Les syndicats redoutent pour leur part que les chiffres annoncés par M. Dollé ne soient dépassés. Certains estiment à plus de 2 200 le nombre des emplois menacés à Sollac. On s'interroge aussi sur les garanties financières qui seront proposées aux futurs préretraités. Par ailleurs, les besoins de financement de Sollac pour les années 1984-1987, largement commentés par les syndicats, porteraient sur 6,2 milliards de francs (4 milliards de francs pour les investissements, 1,3 milliard pour le remboursement des emprunts et 900 millions pour le fonds de roulement de la trésorerie). Il reste à assurer ce financement, faute de quoi le plan de modernisation pourrait être remis en cause.

JEAN-LOUIS THIS.

AUTOMOBILE : en 1983, Talbot et Renault ont reculé sur un marché stable

Plus de deux millions de voitures ont été immatriculées en 1983 en France. Le déclin du marché attendu par la profession en début d'année ne s'est donc pas produit, puisque, avec 2 018 502 véhicules immatriculés, le retrait n'est que de 1,8 %. Mais alors que les sociétés françaises, du fait des reculs de Renault (-11,9 % avec 708 824 immatriculations) et de Talbot (-19,5 % avec 89 862 véhicules), régressent de 4,7 %, les firmes étrangères progressent de 4,7 % pour occuper désormais 32,7 % du marché français. Malgré les difficultés de Talbot (les événements actuels ont provoqué en décembre une chute des ventes de

51 % par rapport à la même période de 1982), l'année 1983 aura été satisfaisante sur le plan des ventes pour le groupe Peugeot S.A. Peugeot, qui avait vu ses ventes augmenter de 2,1 % en 1982, a connu une nouvelle progression de 15,3 % avec 301 391 immatriculations - soit une part de marché de 14,9 % contre 12,7 % l'année précédente - grâce principalement à la 205, et Citroën, après un recul de 4,3 % en 1982 a rattrapé ce retard (+4,1 %) et détient 12,8 % du marché.

Renault, en revanche, a perdu quatre points de parts de marché (35,1 % contre 39,1 %). Dans un communiqué, la Régie a souligné que 1983 était « une année de transition, en plein renouvellement de la gamme » et que pour la première fois elle plaçait « quatre modèles en tête des voitures vendues en France (R.5, R.9, R.11, R.18) ».

Renault ajoute que les ventes à l'étranger (en hausse de 15 % avec 1 160 000 véhicules) ont soutenu l'activité du groupe, dont la production, avec 2 050 000 voitures, a augmenté de 4,5 % par rapport à 1982. La direction insiste notamment sur le succès aux Etats-Unis (comptabilisé dans les exportations), qui sont devenues le premier marché de l'entreprise à l'étranger grâce à une progression de 165 % des ventes, qui ont atteint 180 000 voitures en 1983. Reste que les deux constructeurs nationaux auront perdu près de 5 milliards de francs à eux deux en 1983 malgré un marché français satisfaisant (Renault étant pénalisé, il est vrai, par la chute de 18,5 % de la production de véhicules indus-

triels). Qu'en sera-t-il en 1984 alors que tous les professionnels s'attendent à un tassement des ventes en France ? Déjà le mois de décembre, en retrait de 6,4 % par rapport au dernier mois de 1982, a été nettement moins bon que prévu.

B. D.

Talbot et C.G.T. accise la C.F.D.T. - M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.G.T., a affirmé, le 11 janvier devant la presse, que la C.F.D.T., à l'usine Talbot de Poissy, a pris l'initiative des violences. On a vu des responsables de la C.F.D.T. à la tête des commandes. Quant à M. Norm Tréhel, secrétaire de la section C.G.T. de l'usine, elle a déclaré que « des militants C.G.T. qui avaient décidé de reprendre le travail, avaient été agressés par des cégétistes. Il y aurait eu des morts dans l'entreprise si la C.G.T. n'avait pas été là pour s'interposer ».

Dans un communiqué, le bureau confédéral de la C.S.L. condamne l'attitude lamentable des pouvoirs publics dans cette affaire. Il est, en effet, scandaleux que M. Rallie, ministre de l'emploi, ait négocié avec la seule C.G.T. et pu être avec la C.F.D.T., « oubliant » ainsi volontairement les autres syndicats, dont la C.S.L., pourtant majoritaire dans l'entreprise.

Le tribunal de Versailles se prononcera le 19 janvier sur le bien-fondé de la plainte de la direction de Talbot contre la C.F.D.T.

CHARBONNAGES : des compressions moins brutales que prévu

Après les Houillères du Nord-Pas-de-Calais, qui ont annoncé 2 000 suppressions d'emplois pour l'année en cours, les directions des Houillères du Centre-Midi et de la Lorraine ont présenté aux syndicats leurs prévisions pour 1984. Au total, près de 4 000 postes devraient être supprimés cette année dans l'ensemble des bassins, chiffres nettement inférieurs toutefois à ceux annoncés en décembre (de 6 000 à 8 000), qui avaient permis à C.D.F. de rééquilibrer ses comptes, du fait de la réduction prévue de la subvention de l'Etat. Dans le Centre-Midi, la direction des Houillères a annoncé, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, la suppression de 1 162 emplois dans les différents bassins (Aquitaine, Loire, Auvergne, Basse-Normandie, Cévennes et Provence). Elle s'accompagne d'une diminution prévue de la production de 171 000 tonnes (sur 5 millions en 1983), ce qui, pour la C.G.T., est « une base de négociation inacceptable ».

En Lorraine, nous signalons notre correspondant à Metz, 760 emplois seront supprimés en 1984, sur un total de 24 867 salariés. Cette annonce faite le 11 janvier à Freyming (Moselle) par M. Joseph Bernard, directeur des H.B.L., a été unanimement condamnée par les organisations syndicales, tout comme la prévision de production pour l'année en cours portant sur 10,2 millions de tonnes (380 000 tonnes de moins que l'an passé).

La compression d'emplois devrait intervenir, selon la direction générale, par le biais de la forme matérielle des effectifs. Les 1 400 départs en retraite prévus pour 1984 ne seraient ainsi compensés que par l'embauche de 400 jeunes en formation et par 200 mutations, concernant essentiellement des mineurs du Nord-Pas-de-Calais. En 1983, compte tenu du coup de frein donné en 1983, ce qui, pour la C.G.T., est « une base de négociation inacceptable », les effectifs des H.B.L. avaient déjà été réduits de 270 personnes.

EN DEUX MOIS DE FONCTIONNEMENT

Le Fonds industriel de modernisation a accordé 1 milliard de francs de prêts aux entreprises

Après une difficile mise en route, plus lente que prévue, le Fonds industriel de modernisation (FIM) fonctionne normalement depuis novembre dernier. Ce nouvel outil de financement des investissements des entreprises industrielles, créé en avril dernier, a été alimenté par 3 milliards de francs en 1983, avancés par la Caisse des dépôts, mais il doit l'être à l'avenir par l'épargne déposée sur les CODEVI (Comptes d'épargne industrielle) qui remportent un franc succès : de 50 à 60 milliards de francs de dépôts. Le budget du FIM doit être de 5 milliards de francs cette année.

Les prêts habituels. Ces prêts de « participation technologique » permettent de couvrir 70 % des investissements en moyenne.

Une cinquantaine de dossiers ont été bouclés, représentant 1 milliard de francs de prêts (moitié directement, moitié à travers des sociétés de crédit-bail). Cent soixante autres dossiers sont en attente de signature, représentant 2,5 milliards de francs de demande de prêts (la totalité directement). Le rythme de croissance attendu (cent dossiers par mois) est proche d'être atteint.

Le FIM, géré par l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche), accorde des prêts privilégiés (à 9,75 %) soit directement aux entreprises qui investissent, soit indirectement à des sociétés de crédit-bail pour que celles-ci représentent ces fonds aux entreprises (le taux atteint dans ce cas 13 à 14 %, contre 16 à 18 % pour

les dossiers provenant pour beaucoup des entreprises régionales et de P.M.I. Mais les grands groupes nationalisés ne sont pas exclus du FIM. Renault et Peugeot ont déjà demandé des prêts. Tout est prêt pour leur accord de 500 millions de francs à chacun. L'affaire Talbot a suspendu la signature du ministre de l'industrie et de la recherche.

E. L.B.

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. préconise un accord entre les producteurs et les saisonniers

La fermeture des frontières aux exportations en provenance de régions touchées par la peste porcine et les subventions pour le stockage privé de la viande de porc, dont la Commission européenne vient de décider le versement à compter du 16 janvier, n'ont pas fait renoncer les éleveurs : les opérations de « contrôle » des canions et les manifestations se poursuivent.

M. François Guillaume, dans une conférence de presse, mercredi 11 janvier, les a justifiées estimant que les dispositions sanitaires aux frontières françaises risquaient d'être inopérantes. Dressant un tableau sombre de l'année écoulée, marquée par la perturbation des marchés porcins, avicoles et bovins, le président de la F.N.S.E.A. a souhaité, pour le présent, que s'engage une concertation avec les transformateurs, notamment bœufiers, qui « font appel aux importations pour décharger des profits substantiels ». Le président propose donc aux industriels, de la filière porcine surtout, « un accord interprofessionnel raisonnable ».

Au plan européen, le président de la F.N.S.E.A., qui s'exprimait avant que soient connues les propositions de prix de la Commission européenne pour la campagne 1984-1985 (lire page 11), préconise une hausse

de 4 % en ECU, sans tenir compte du démantèlement des montants compensatoires monétaires négatifs encore en vigueur (dont la suppression joue comme une augmentation de prix exprimée en monnaie nationale). Cela correspondrait à une hausse moyenne des prix agricoles en France de 7 % environ. Par contre, M. Guillaume juge irréalisable un démantèlement total des montants compensatoires monétaires positifs allemands (qui jouent comme des subventions aux exportations allemandes et dont la suppression correspondrait à une baisse des prix exprimés en marks).

Évoquant la réforme de la politique agricole commune, M. Guillaume a rappelé que la F.N.S.E.A. avait approuvé la fermeté de M. Mitterrand lors du dernier sommet d'Athènes, mais il a regretté que « la stratégie de la France dans ces négociations ne soit pas plus clairement définie ».

M. Guillaume a encore déclaré que la concertation, engagée avec M. Rocard, depuis mars 1983, avait « abouti à quelques résultats », et que les solutions trouvées, « quoique insuffisantes et tardivement appliquées, avaient pu atténuer quelque peu les difficultés des agriculteurs concernés ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-UL, Sca, DM, Florin, F.B. (100), F.S., L. (1 000), F. (1000).

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: SE-UL, DM, Sca, F.B. (100), F.S., L. (1 000), F. (1000). Rows show interest rates for various currencies and terms.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITES DÉCOLLER VOS AFFAIRES VERS L'EXTRÊME ORIENT. Avant le vol. En vol. La classe Affaires.

Avant le vol. En vol. La classe Affaires. Votre carte de visite en japonais, une étude de votre marché au Japon, un interprète, une réservation pour un stand? Demandes, JAL s'en occupe. Un lit. Un vrai lit pour une vraie nuit. Ou un fauteuil inclinable à 60°, en 1ère classe? Deux des nombreux raffinements du service JAL! 20% de sièges en moins, c'est autant de confort en plus. Et au menu, cuisine française ou japonaise, saké ou champagne. Bon appétit!

KEY-CLUB OLDE 189 F à 30

شركة من الامم المتحدة

# La guerre mondiale de la communication

## III. - I.B.M. veille sur vous

par ERIC LE BOUCHER et JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Les réseaux de communication sont au cœur de la guerre industrielle que les États-Unis livrent au Japon et à l'Europe. L'exportation de la « dérégulation », concentrée sur le marché américain par le démantèlement d'A.T.T., est une des armes privilégiées de cette offensive, qui vise à « faire sauter » dans le monde les monopoles des P.T.T. (Le Monde du 12 janvier).

Big Blue, comme la baptisent familièrement les Américains, vitelle se transformer en Big Brother, ce « grand frère » représentant tout, comme l'évoquait George Orwell dans son ouvrage 1984? La question mérite à tout le moins d'être posée, tant depuis deux ans le « monde I.B.M. » gagne l'ensemble du secteur de la communication : informatique, micro, logiciels, bureautique, téléphonie privée, composants, réseaux de télécommunication et même robotique. Comme si la compagnie avait vocation à l'université.

Rarement entreprise aura exercé une telle maîtrise sur un aussi vaste domaine d'activité. Rarement entreprise aura conduit un aussi spectaculaire redressement en un laps de temps aussi court. Car si I.B.M. avait su s'imposer dans les années 60 comme le numéro un mondial de l'informatique, la décennie suivante allait porter un relatif coup d'arrêt à son expansion.

On n'est jamais trahi que par les siens! L'attaque est venue d'un ancien d'I.B.M., Gene Amdahl, le père de la série 360. Son idée est simple : puisque I.B.M. règne sur plus de la moitié du parc mondial d'ordinateurs, il faut, pour se faire une place sur le marché, offrir des matériels de norme I.B.M., capables d'utiliser les programmes, les logiciels du numéro un mondial. Dans le prix de revient d'un système informatique, le développement des logiciels prend une part de plus en plus grande. En se concentrant sur la seule fabrication des machines, Amdahl espère pouvoir offrir des ordinateurs avec un meilleur rapport coût-performance aux utilisateurs I.B.M., sans que ceux-ci aient à modifier leurs programmes. L'effort lui donne raison. En quelques années, les fabricants de « compatibles » vont prendre une part non négligeable du marché, puisqu'ils représentent aujourd'hui plus de 10 % du parc mondial.

Au début, I.B.M. a laissé faire, satisfait sans doute de voir sa norme s'imposer face à ses concurrents traditionnels. Mais le succès des « compatibles » allait l'obliger à réagir et à engager une coûteuse guerre des prix. D'autant que les Japonais n'allaient pas se contenter de proposer les seules unités centrales mais vendraient moins cher les logiciels, purement et simplement copiés sur ceux d'I.B.M.

Second problème : l'émergence de nouveaux marchés - mini, puis micro-informatique - dans lesquels de nouveaux venus se sont engagés. I.B.M. va rater le virage de la « mini », où Digital Equipment

(DEC) se taille en peu de temps la part du lion. DEC s'implante dans les universités, les centres de recherche et devient le numéro deux mondial de l'ensemble du secteur.

En 1979, c'est Apple, jeune société californienne, qui lance le micro-ordinateur. Or, la mini comme la micro remettent en cause la puissance d'I.B.M., en grignotant « par le bas » son marché traditionnel. Plus même, en opposant le « monde ludique et individuel » du « micro » à l'univers « centralisé » de l'informatique I.B.M., les nouveaux venus s'attaquent aux fondements mêmes de la puissance de la compagnie : les directions des services informatiques des grandes entreprises utilisatrices. I.B.M. a su, par la qualité de ses produits, mais surtout par ses services à la clientèle, l'assistance, la maintenance, en faire ses plus fidèles alliés. Que la mini se développe en dehors de leur contrôle, et c'est tout le réseau d'influence patiemment tissé par la compagnie qui risque de s'effondrer.

Dans le même temps, Big Blue doit affronter de multiples procès. Des petites sociétés (Teler, Memorex) l'accusent de concurrence déloyale. Mais surtout, l'administration américaine engage une vaste action antitrust à partir de 1969. Ces péripéties judiciaires vont indubitablement gêner I.B.M., qui, comme toutes les institutions, va alors connaître une crise de confiance. Certes, la firme conserve sa puissance, mais on en vient à se demander si elle n'est pas engagée dans un lent processus de déclin.

### La citadelle assiégée

Concurrence, pillée sur ses marchés traditionnels par les fabricants de « compatibles » et les Japonais, confrontée pour la première fois depuis bien longtemps à une baisse de ses bénéfices et à une crise de trésorerie, absente de la mini et de la micro, bloquée sur les télécommunications - aux États-Unis par A.T.T., en Europe par les P.T.T. et au Japon par N.T.T. - elle voit les futures tentatives de transmission et de réseaux locaux s'établir sans elle, voire contre elle (comme la norme X.25 définie par l'Europe pour les transmissions de données informatiques, ou le réseau local Ethernet mis au point par Xerox, DEC et Intel).

En 1980, M. Opel, successeur désigné de M. Frank Cary, président d'I.B.M., dépeignait, devant les actionnaires, la compagnie comme une « citadelle assiégée » (1). Sans doute, M. Opel noirissait-il alors quelque peu le tableau, dans un but évident : montrer aux autorités qu'un affaiblissement d'I.B.M. risquait de faire le jeu de ses concurrents européens, et surtout japonais, au détriment de la puissance américaine. Le message sera d'autant plus entendu que le climat politique change aux États-Unis. La réindustrialisation, un des thèmes dominants de la campagne présidentielle de 1980, doit s'appuyer sur de grandes entreprises performantes. Qui peut le mieux répondre au slogan du candidat républicain, America great again, sinon I.B.M., symbole de la libre entreprise et de l'efficacité, dont la culture associe ces valeurs si typiquement américaines que sont le dollar, la morale et le progrès?

Avec l'élection de M. Ronald Reagan à la Maison Blanche, I.B.M. sait déjà qu'elle n'a plus grand-chose à redouter. L'arrivée de M. Baxter à la tête du département antitrust de l'administration ne fera que confirmer cette première impression. Comme d'autres juges fédéraux ou responsables de l'administration nommés par M. Reagan, M. Baxter est un ultralibéral. L'une de ses premières actions sera de mettre fin - le 1<sup>er</sup> jan-

vier 1982 - au procès contre I.B.M., qui ne doit sa position, selon lui, qu'à ses seuls efforts, et de démanteler A.T.T., qui utilise, toujours selon M. Baxter, un monopole délégué par l'État sur un marché (le téléphone local) pour attaquer ses concurrents sur d'autres (télécommunications longue distance notamment).

Ce changement d'attitude de l'administration américaine n'aurait pas permis, à lui seul, un redressement aussi rapide de la compagnie. En fait, celle-ci avait défini dès la fin des années 70, les grands axes de sa contre-offensive, et procédé à une reorganisation, à une mobilisation de toutes ses forces vives. Une stratégie engagée par M. Frank Cary, mais dont M. John Opel, qui prend les commandes d'I.B.M. le 1<sup>er</sup> janvier 1981, va recueillir les fruits. Une stratégie qui pourra se déployer totalement avec l'abandon du procès antitrust.

### La contre-offensive

Premier objectif de cette contre-offensive : drainer des capitaux frais. Près de 2 milliards de dollars seront ainsi empruntés en 1979-1980. Deuxième objectif : investir massivement dans de nouvelles usines automatisées, pour accroître les capacités de production et améliorer la compétitivité. Sur cinq ans, de 1978 à 1982, I.B.M. aura investi au total plus de 20 milliards de dollars, dont la moitié en recherche et développement.

Troisième objectif : reprendre l'initiative sur les marchés traditionnels et donner un coup d'arrêt à la prolifération des fabricants de « compatibles », non seulement pour les grands ordinateurs, mais aussi pour les périphériques, voire les logiciels. La sortie de nouvelles machines et la non-communication de certaines de leurs spécifications de base seront un des moyens retenus (Le Monde du 20 novembre).

Du coup, certains des constructeurs de « compatibles » vont être tentés de se procurer par la bande ces informations sensibles. C'est sans doute ce qu'attendait I.B.M., qui va piéger en 1982, avec l'aide du F.B.I., les groupes japonais Hitachi et Mitsubishi. Hitachi doit aller à Canossa et payer 300 millions de dollars de dommages et intérêts à la compagnie. Une action symbolique, destinée vraisemblablement à montrer que les « compatibles » ne pourront survivre qu'avec, et non contre, I.B.M. Ainsi, Fujitsu avait accepté, il y a quelques jours, de reverser des royalties à I.B.M. pour la vente de ses logiciels « compatibles ».

Quatrième objectif : attaquer massivement les nouveaux marchés et s'affirmer comme le numéro un mondial de l'industrie de la communication. L'action la plus spectaculaire sera menée dans la micro, où en deux ans I.B.M. va prendre, avec son personal computer « P.C. », le quart du marché, et demain 50 %, laminant ses principaux concurrents, partis plus tôt. Là aussi, la norme I.B.M. s'impose.

Les ambitions de la compagnie sont encore plus grandes pour la communication. Voilà longtemps qu'elle a prévu que les frontières entre l'ordinateur, le téléphone, la télévision et la machine à écrire allaient disparaître et que, le tout serait intégré à l'intérieur de vastes réseaux de communication. Dès 1962, I.B.M. crée des laboratoires spécialisés sur les télécommunications proprement dites. Un central téléphonique sortira même du centre français de La Gaudie, dans le midi de la France. Il ne sera vendu qu'en Europe. La crainte des foudres de la législation antitrust et la présence d'A.T.T. bloquent I.B.M. sur le mar-

ché américain des télécommunications.

Toutefois, en 1973, I.B.M. entre, en catimini, dans cet univers en prenant le contrôle de C.M.L. Satellite Corporation (2). Cet organisme avait été créé par Comsat, Lockheed et M.C.I. (un des premiers à concurrencer A.T.T. pour les liaisons longue distance aux États-Unis). C.M.L. envisageait alors d'établir un réseau mondial de télécommunications par satellites. M.C.I. et Lockheed vont céder leurs actions à I.B.M., qui transforme C.M.L. en une nouvelle société, Satellite Business System (S.B.S.), dont elle partagera le capital avec Comsat et une compagnie d'assurances, Actua.

Parallèlement, I.B.M. développe un concept de réseau de télé-informatique (S.N.A.) qui permet la communication, le dialogue entre grands et petits ordinateurs, terminaux et systèmes bureautiques, etc., via les réseaux de télécommunications. Une norme que la société souhaitait voir adopter par le reste du monde. Avec le virage politique pris par Washington, I.B.M. va s'engouffrer en 1982 dans la brèche ouverte par la dérégulation.

Pour traduire à l'intérieur de l'entreprise cette stratégie globale, I.B.M. a procédé à une vaste reorganisation de ses structures commerciales. Désormais, la distinction se fera entre grands et petits clients, et sera plus par type de produit. Ainsi l'utilisateur aura-t-il en face de lui le même interlocuteur capable, selon la compagnie, de résoudre globalement ses problèmes de communication.

Autre innovation d'importance : les coopérations avec d'autres entreprises. « Même nous, nous ne pouvons plus tout faire seuls ». Pour couvrir tout l'éventail de la communication, I.B.M. va attirer dans sa sphère d'influence des firmes de renom, petites ou grandes. Il ne s'agit pas de les racheter, mais, beaucoup plus habilement, de les laisser se développer dans l'orbite du « grand frère ».

Une petite société de services, Microsoft, développera ainsi les logiciels de base du P.C. Quant, une filiale d'I.T.T., fabrique des diques; Advanced Input Device, les claviers; A.M.P., les connecteurs. Quant à Teletyne, une grande société, elle se voit sous-traiter l'assemblage du nouveau P.C. Junior. Scientific Calculated a mis au point des logiciels de C.A.O. pour la série 4300. Certaines de ces firmes signent des accords spécifiques (baptisés V.A.R.) qui les lient étroitement à I.B.M. Des accords qui leur garantissent survie et développement. « Des accords d'esclavage », ajoutent certains, car elles « deviennent de simples satellites d'I.B.M. ».

Pour le « géant », cette stratégie est doublement payante. D'une part, il n'a pas à développer lui-même les innombrables logiciels et produits annexes. D'autre part, le dynamisme de ces petites entreprises peut permettre de répondre plus vite et avec plus d'astuce que ne le ferait la lourde structure d'I.B.M. à certains problèmes techniques.

La prise de participation de 16 % dans Intel, un des champions des circuits intégrés, et celle de 19 % dans Rolm, un des grands de la téléphonie privée, appartiennent à la compagnie des compétences complémentaires et un partage des frais de recherche. Intel, comme Rolm, conservent officiellement toute leur indépendance. Chez Intel, I.B.M. a même poussé le luxe de n'avoir qu'un seul administrateur, qui plus est un de ses retraités. Mais à qui fera-t-on croire que le poids d'I.B.M. ne se fera pas

de plus en plus sentir? Ne serait-ce que parce que la compagnie va devenir l'un des principaux clients des deux firmes et que nombre de produits seront développés en commun. Ce qui ne laisse pas d'inquiéter certains clients d'Intel, qui craignent qu'un jour la société - sous l'amical pression de son allié - ne leur refuse certains de ses micro-processeurs.

### Lobbying

Cette stratégie globale, I.B.M. va l'appuyer par une formidable campagne de relations publiques (le terme américain de lobbying paraît plus adéquat) aux États-Unis et dans le reste du monde. Pour ce faire, Big Blue a considérablement renforcé ses réseaux d'influence : dans tous les organismes internationaux qui traitent des questions techniques et de normalisation; auprès des gouvernements, des grands utilisateurs (depuis deux ans, les « anciens d'I.B.M. » sont de plus en plus nombreux à prendre des directions de l'informatique dans les entreprises). Rien qu'en Europe, près de deux cents personnes seraient affectées à ces tâches.

Sans jamais transgresser les règles d'une éthique qui lui interdit - à la différence de tant d'autres firmes - d'utiliser des moyens « immoraux » (pois-de-vin, par exemple), I.B.M. tisse lentement mais sûrement sa toile. En jouant fort habilement de sa multinationa-

lité, de son poids et de son image de marque.

Allemande en R.F.A., italienne en Italie, française en France, la compagnie tente même depuis quelques mois d'être nipponne au Japon. Dans chaque grand pays, la filiale locale explique qu'elle emploie plusieurs dizaines de milliers de nationaux, fait travailler de multiples sous-traitants, contribue à l'amélioration de la balance commerciale. Pour quoi exerce de tel ou tel marché, de telle ou telle recherche, une compagnie qui se veut au service des hommes et des nations, dont la seule ambition est d'être tout à la fois un bon citoyen dans chaque pays... et un citoyen du monde, et de résoudre, pour le plus grand bien de ses utilisateurs et des pouvoirs publics, des problèmes techniques qui, à la limite, les dépassent?

N'est-ce pas le sens de cette dernière publicité, à combien révélatrice, qui s'étale dans les journaux aux États-Unis et en Asie du Sud-Est? Au centre de la page, un vaste oreiller, estampillé I.B.M. En légende : « La chose la plus importante que vous pouvez demander à une société d'informatique est de pouvoir dormir tranquille. »

I.B.M. veille sur vous...

### Prochain article :

#### COMMENT SURVIVRE ?

(1) Cité dans I.B.M. : Colossus in Transition, par Robert Sobel. Bautam Books, décembre 1983.

(2) Op. cit.

**SUPPLEMENT**

# Le Monde

en

## ILE-DE-FRANCE

**48 PAGES D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES**

parus dans le Monde du 14 au 19 novembre 1983

**SOMMAIRE**

- Dix millions d'habitants et une région capitale
- Pleine liberté pour la sécurité ?
- Les tristes du mieux-vivre
- Tyris riches, trop pauvres
- Les armes pour la reprise
- Terre de talents

48 pages - 8 F chez votre marchand de journaux et au « Monde »

**BON DE COMMANDE « LE MONDE EN ILE-DE-FRANCE »**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] Ville ..... M.O.

NOMBRE D'EXEMPLAIRES ..... X 9 F (Frais de port inclus) = ..... F

COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÉGLEMENT AU « MONDE » SERVICE DES VENTES AU N° 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09.

**JOCKEY CLUB**

240 bis, boulevard Saint-Germain  
Métro : Bac - ☎ 548.28.77

**SOLDE**

CHEMISES

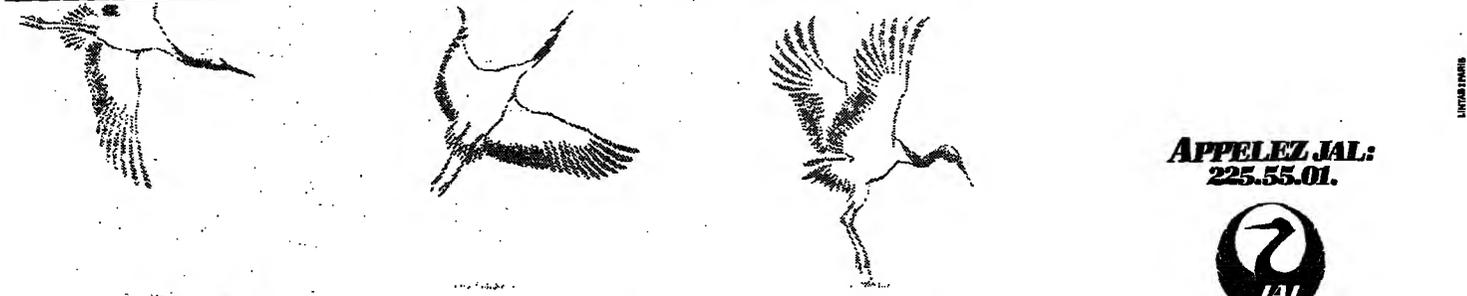
**Arrow**

260 F = 189 F

PANTALONS VELOURS ET VESTES EN LAINE

rabais de

**20 à 30%**



**Les escales.** De Bangkok à Hong Kong, de Sydney à Tokyo, de Tokyo à Shanghai ou Honolulu, le plus grand nombre d'escales, c'est JAL.

**Affaires et loisirs.** JALFOUR et « Tour du Monde » : des tarifs économiques qui permettent de cumuler voyages d'affaires et de loisirs. Qui dit mieux ?

**Les hôtels.** « L'Executive Hotel Service » et le « Budget Hotel Service » : les meilleurs hôtels à un tarif de faveur. Pour les passagers JAL. Exclusivement.

**Les petites attentions font les grands vols.**

**JAPAN AIR LINES**

**APPELEZ JAL: 225.55.01.**

# SOCIAL

## L'ACCORD DE PRINCIPE SUR LE SYSTÈME D'ASSURANCE-CHOMAGE

### Le gouvernement en première ligne

Un accord, fût-il de principe, peut-il raisonnablement être signé par trois organisations syndicales seulement - F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C., en l'occurrence - quand il s'agit d'un dossier social aussi important que celui de la refonte complète en deux systèmes distincts du régime d'assurance-chômage ? Cette question s'impose, au lendemain de la dixième séance de négociations qui a vu s'opérer un rapprochement décisif entre trois organisations syndicales et les délégations du C.N.P.F. et de la C.G.P.M.E. avec l'assentiment, semble-t-il, du gouvernement, plusieurs fois constaté.

Dans une déclaration le 11 janvier, la C.G.T. a pris nettement ses distances : « Depuis le 21 octobre dernier, la C.G.T. s'est efforcée d'éviter qu'une partie des chômeurs soient chassés du régime d'assurance contractuelle. C'est à cela que conduit le texte qui vient d'être signé et que la C.G.T. se refuse à cautionner ». L'organisation de M. Kravtchik attaque F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C., qui « ont pris délibérément le risque d'une diminution inacceptable, en durée et en valeur, de ce que vont toucher les chômeurs » et dénonce « le silence obstiné » du gouvernement. Opposé au principe de la séparation des deux systèmes, la C.G.T. « prend acte » de la situation créée, précise M. Kravtchik, qui ajoute : « l'accord signé n'étant pas bon, nous allons nous battre pour en corriger les défauts au cours des négociations avec le gouvernement ». Ensuite, les instances confédérales feront un bilan global pour décider de l'attitude finale, sachant qu'il est toujours dangereux de « rester tout seul isolé ».

Moins catégorique, la C.F.D.T. « considère qu'il est indispensable de prévoir des dispositions complémentaires dans le cadre du régime conventionnel. Elle propose que la contribution de solidarité prélevée sur les salaires des fonctionnaires soit utilisée dans ce sens ».

Dependant, en ne signant pas, la C.G.T. et la C.F.D.T. risquent de ne

pas participer à la gestion du nouveau système d'assurance-chômage. Ont-elles intérêt à pratiquer la politique de la chaise vide ? L'une et l'autre savent le bénéfice qu'elles peuvent retirer de leur présence au sein des instances du futur régime d'assurance. « Il faut être présent », reconnaît M. Calvetti (C.G.T.). Il y aurait de plus une énorme contradiction, au moment où se préparent des restructurations d'entreprises et des licenciements, à se priver volontairement de ce moyen d'intervention.

### Des dispositions discutables

Toutes ces raisons sont d'autant plus facilement évoquées que signataires reconnus ou non encore signataires, dans le camp syndical, se rejoignent pour juger l'accord à peine satisfaisant. Les économies nécessaires à la préservation de l'autonomie de gestion de l'assurance-chômage ont conduit à décider d'une baisse des prestations servies aux chômeurs indemnisés.

Les travailleurs occupant un emploi précaire ou les personnes ayant été embauchées avec des contrats de travail à durée déterminée auront à souffrir des mesures prévues pour les salariés ne pouvant justifier que de trois mois de cotisation (le Monde du 12 janvier). Or ils sont 99 000 indemnisés à être dans ce cas et ils perdront, par mois, 855 F.

Les chômeurs ayant le SMIC pour salaire de référence, et ils sont 250 000 actuellement, verront leur revenu amputé de 155 F par mois, en raison de l'abaissement à 75 % du salaire antérieur du plafond garanti pour les indemnisés. Pis encore, les 58 700 allocataires actuellement âgés de cinquante à cinquante-cinq ans font figures de grandes victimes : la durée maximale d'indemnisation étant diminuée de quinze mois, un chômeur dans cette situation perdra 45 000 F environ si son salaire de référence était de 5 000 F mensuels.

On peut aussi s'interroger sur le précédent créé par la prise en compte dans l'accord de la proposition de la C.G.C. visant à fixer un minimum d'indemnisation à 60 % du salaire antérieur. Cette mesure, qui s'applique à partir de 6 750 F, assure un revenu de substitution aux chômeurs pouvant justifier des salaires les plus élevés, bien supérieur au calcul ordinaire des indemnités sur la base de 40 F par jour et de 42 % du salaire de référence. A deux fois le plafond de la S.S. (8 110 F au 1<sup>er</sup> janvier 1984), l'allocation s'en trouve augmentée à 1 680 F, à trois fois le plafond de 13 399 F et à quatre fois le plafond de 4 599 F.

Certes, cette « aubaine » est financée par une surcotisation qui augmente respectivement de 0,27 %, 0,36 % et 0,41 % les prélèvements sur les salaires bruts, mais il est illogique d'améliorer l'indemnisation de chômeurs qui sont parmi les mieux protégés alors que la situation des autres va se dégrader, en particulier pour les plus bas salaires. Ce système, plus avantageux pour les cadres, et voulu par la C.G.C., introduit subrepticement la notion d'une couverture sociale à deux vitesses. L'exemple pourrait servir, ici ou là.

### Des risques

#### pour le gouvernement

Au ministère des affaires sociales, non seulement on était favorable à la séparation en deux systèmes que le C.N.P.F. a obtenue, mais on se montrait prêt à faire prendre en charge par la solidarité tout le traitement social des restructurés, à commencer par les conventions sociales de branche, les pré-retraites du plan F.N.E. et les contrats de solidarité, dont on peut toutefois penser qu'ils devraient pour certains au moins, rester de la responsabilité sociale d'un patronat qui supprime des emplois pour s'adapter.

En gérant lui-même les effets des licenciements économiques ou collectifs le gouvernement se donne les moyens et s'oblige à aborder, tout au long de cette année 1984 particulièrement

cruciale, tous les dossiers difficiles. Cela l'amènera à rechercher de nouvelles solutions. Parmi celles-ci, une formule de licenciement économique pourrait réapparaître, indemnisée à 75 % du salaire antérieur pendant deux années.

Se condamnant à agir en première ligne, le gouvernement se doit de réussir aussi vite que possible ces opérations chirurgicales et, surtout, de ne pas hésiter.

Y parviendra-t-il et a-t-il fait le bon choix ? Plusieurs inconnues font croire les difficultés. Que le patronat ne joue pas franchement le jeu des restructurés, et le gouvernement sera exposé. Que le C.N.P.F., à travers les commissions paritaires de l'emploi, se « débarrasse » plus vite que prévu des chômeurs indemnisés par l'assurance et c'est l'Etat qui sera contraint de les recueillir dans le système de solidarité. Que le chômage augmente gravement et c'est l'édifice d'assurance et de solidarité qui ne pourra en supporter le poids social et financier, amenant à encore le gouvernement à aller au-delà de ses intentions d'origine.

Alors que l'enveloppe financière pour les actions de solidarité nationale en faveur des chômeurs a été fixée à 21,4 milliards de francs pour 1984, on peut toujours craindre que le dispositif soit débordé, emporté par la vague des restructurations, quand l'argent vient à manquer. En contrepartie, les garanties paraissent minces ou illusives et l'on peut se demander si le calcul est bon.

Le gouvernement, qui a accueilli avec satisfaction l'annonce de l'accord d'une partie des partenaires sociaux sur l'assurance chômage, devra donner bientôt des indications précises de sa volonté politique en la matière. Le 12 janvier, sans plus attendre, les anciens gestionnaires de l'UNEDIC (C.N.P.F., C.G.P.M.E. et C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) ont demandé l'ouverture des négociations sur le système de solidarité. Le deuxième round va donc bientôt commencer.

ALAIN LÉBAUBE.

# CONJONCTURE

## LA HAUSSE DES PRIX EN FRANCE

### Sur une meilleure pente

La hausse des prix en France a été de 0,3 % en décembre, selon l'estimation provisoire de l'INSEE. Ce serait le meilleur résultat enregistré au cours de l'année 1983, après les 0,4 % de novembre. En glissement, de décembre 1982 à décembre 1983, la hausse des prix serait donc comprise entre 9,2 % et 9,3 %, en fonction des dernières décimales qui restent à calculer.

L'objectif des 8 % fixé pour 1983 a été assez largement dépassé. De plus, le taux d'inflation français reste supérieur à celui des principaux pays industrialisés, ce taux avoisinant 5,5 % pour les vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) et environ 4 % pour les sept grands pays industrialisés (1). L'écart ne s'est pas réduit avec l'Allemagne, où les prix n'ont pas augmenté de plus de 3 % en 1983.

Les mauvais résultats enregistrés en France tiennent, notamment, à la progression constante du dollar (+ 26 % en un an), qui a contribué pour 1 % à l'augmentation des prix, au non-respect des engagements souscrits par certains prestataires de services (hôtels, restaurants, cafés, réparations, etc.), enfin à la hausse de certains produits alimentaires frais durant l'été.

Dans un communiqué publié le 11 janvier, le ministère de l'économie et des finances fait observer que, en rythme annuel, la

hausse des prix a été ramenée à 7,7 % pour les six derniers mois, et à 6 % pour les trois derniers mois de 1983. On est ainsi sur une meilleure pente.

C'est suffisant pour rendre crédible l'objectif de 5 % pour 1984 ? Janvier est traditionnellement un mois de forte hausse (1,3 % en 1980, 1,2 % en 1981, 1 % en 1982 et 0,9 % en 1983). Le gouvernement a cherché à éviter cette flambée de début d'année en décalant dans le temps les hausses des tarifs publics. Celles-ci interviendraient en février pour E.D.F.-G.D.F. (+ 5 %), en mai pour la S.N.C.F.-voyageurs (+ 5,5 %) et le téléphone (+ 5 centimes), en juillet pour les timbres-poste (+ 5 %) et en août pour la R.A.T.P. (+ 5 %).

Un très grand effort devrait être fait pour que soit approché l'objectif de 5 % en 1984, objectif sur lequel le gouvernement a engagé les négociations salariales dans la fonction publique. L'INSEE, qui n'annonce pas de prévisions pour cette année, estime cependant que l'augmentation des prix pourrait approcher 3,8 % en glissement durant les six premiers mois, et se ralentir par la suite.

(1) Etats-Unis (3 % environ), Japon (1,5 % environ), R.F.A. (2,6 % environ), France (9,3 %), Royaume-Uni (4 % environ), Italie (13 % environ), Canada (5 % environ).

La hausse des prix en R.F.A. a été de 3 % en 1983. En R.F.A., les prix de détail ont augmenté de 0,2 % en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1983 comparé à décembre 1982), la hausse est de 2,6 %. Mais en moyenne (année 1983 comparée à année 1982), l'augmentation des prix est de 3 %. Elle avait été de 5,3 % en 1982 et de 5,9 % en 1981.

C'est la première fois depuis 1978 que le taux d'inflation moyen revient à un niveau aussi bas (+ 2,7 % en 1978). Le gouvernement allemand s'était fixé comme objectif une hausse moyenne de 4 % en 1983.

La hausse moyenne des prix en Suisse a été de 2,1 % en 1983 après 5,5 % en 1982 et 6,6 % en 1981.

# ÉTRANGER

## En Suède

### Le projet de budget 1984-1985 reste fortement déficitaire

De notre correspondant

Stockholm. - Le projet de budget pour l'exercice 1984-1985 présenté, mardi 10 janvier, par le gouvernement social-démocrate suédois est largement déficitaire. L'impasse se monte à 80,8 milliards de couronnes (autant de francs français), soit 10,8 % du revenu national et 26 % des dépenses publiques. Son niveau est à peu près inchangé par rapport à la période en cours, si l'on tient compte des investissements des offices publics (postes et télécommunications).

Le déficit prévu entraînera une nouvelle augmentation de la dette totale de l'Etat, qui passera de 490 à 570 milliards de couronnes. Le service de cette dette (remboursement du capital et des intérêts), soit 65 milliards, constitue maintenant le deuxième poste du budget après celui des affaires sociales. Il est trois fois supérieur aux crédits affectés à la défense nationale.

Avant de s'attaquer à ce déséquilibre fondamental, le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, estime que le redressement de l'industrie et la relance de l'activité doivent être consolidés. « Une fois cette tâche accomplie, ajoute-t-il, on ne peut exclure des hausses d'impôts et des économies plus sévères pour réduire le déficit ».

Jusqu'à présent, le gouvernement s'est contenté de procéder à une désindexation de certains postes budgétaires et de réduire de 850 millions de couronnes les subventions versées aux agriculteurs pour les produits laitiers et la viande de porc. Comme prévu, la Suède ne consacra plus cette année 1 % de son produit national brut à l'aide aux pays en développement ; celle-ci est ramenée à 0,92 %, ce qui ne manque pas de surprendre quand on sait que Stockholm a pendant de longues années reproché à d'autres grands Etats industriels de ne pas faire preuve de suffisamment de solidarité avec les déserteurs.

Le gouvernement reste fidèle à sa stratégie de la « troisième voie », qui allie relance de la production et austerité. La première étape de cette politique était la dévaluation de la couronne de 16 % en octobre 1982, qui a permis aux entreprises d'améliorer leurs finances et de récupérer des parts de marché à l'étranger. En 1984, l'objectif est de revenir à un rythme annuel

d'inflation de 4 % au mois de décembre, contre 9 % pour l'ensemble de 1983. Dans leur loi de finances, les socialistes sont optimistes, trop selon les organisations patronales et syndicales. Ils prévoient une croissance de 2,6 % du produit national, la création de quarante mille emplois dans l'industrie ainsi qu'une diminution du chômage de 3,5 à 3 % (de la population active).

Le gouvernement souligne que ces résultats ne peuvent être atteints que si la compétitivité des entreprises est maintenue et si les salaires n'augmentent pas de plus de 6 %. Selon le patronat, les revendications présentées par les syndicats, si elles étaient acceptées, entraîneraient une hausse d'environ 10 % des coûts de revient.

ALAIN DEBOVE.

## EN BREF

### Affaires

#### L'avenir de Dufour (machines-outils) apparaît compromis

Le sort de l'entreprise de machines-outils Dufour à Montreuil (Seine-Saint-Denis) apparaît désormais fortement compromis. Selon M. Dufour, le maire communiste de Montreuil, l'entreprise « disparaîtrait sans que les différentes propositions faites par les travailleurs et la municipalité aient jamais fait l'objet de discussions sérieuses ». Une délégation syndicale a été reçue, le 10 janvier, au ministère de l'industrie où l'on a pris acte des difficultés. Dufour a perdu quelque 23 millions de francs l'an dernier pour un chiffre d'affaires de 50 millions. L'entreprise avait déposé son bilan en 1980. Différentes tentatives ( reprise par Promat, négociations avec Vernier... ) ont toutes échoué. L'emploi a été réduit, peut-être à 750 à 250 personnes aujourd'hui.

L'entreprise apparaît difficilement viable et, selon les syndicats, le ministère de l'industrie veut se désaisir du dossier pour le confier au CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle).

### Quand le goût de la déréglementation gagne le Japon

M. Hisashi Shinto, président de Nippon Telegraph and Telephone (N.T.T.), l'entreprise publique chargée du monopole des télécommunications nationales au Japon, s'est déclaré favorable à la « déréglementation » des communications.

Observant le démantèlement d'A.T.T. aux Etats-Unis, il estime « que les problèmes sont les mêmes des deux côtés du Pacifique et que la démonopolisation des télécommunications est une idée de bon sens ». N.T.T., avec 320 employés, avait été créé il y a trente-deux ans sur le modèle d'A.T.T.

La compagnie américaine vient de se séparer de ses filiales locales, conservant le droit de gérer les communications inter-régionales en concurrence avec d'autres (M.C.I., I.T.T., etc.). Aux Etats-Unis, cette procédure a été engagée contre la volonté

d'A.T.T. M. Shinto souhaite lui-même être déchargé des communications locales, qui lui coûtent de l'argent, pour se consacrer aux liaisons « grandes distances » et aux transmissions de données informatiques, fortement rémunérées.

M. Shinto n'ignore pas qu'une offensive de divers groupes de pression en faveur de la déréglementation se déploie au Japon comme dans le monde entier. Une révision des lois sur les télécommunications a déjà été inscrite à la Diète (Parlement) pour cette année. M. Shinto prend donc les devants, habilement. Il préfère sans doute précéder le mouvement, qu'il juge inévitable, de déréglementation, plutôt que de le subir.

(Lire notre article sur la guerre de la communication, page 27.)

## Étranger

### Progression du chômage aux Pays-Bas

Le chômage aux Pays-Bas a de nouveau augmenté à la fin de 1983, selon les chiffres provisoires publiés par le ministère des affaires sociales. Fin décembre, le pays comptait 853 600 chômeurs, soit environ 18,3 % de la population active, contre 837 000 fin novembre (+ 2,2 % en un mois) et 824 600 fin octobre. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a très légèrement diminué pour s'établir fin décembre à 829 200 contre 830 200 fin novembre (- 0,1 %).

### Social

La composition des caisses de sécurité sociale. - Un décret publié au Journal officiel du 11 janvier fixe à quinze le nombre de membres des conseils de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) et de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) : neuf salariés et six employeurs, désignés par tiers par les caisses nationales malades, allocations familiales et vieillesse du régime général.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 1984

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque nationale de Paris « intercontinentale » s'est régulièrement tenue le 10 janvier 1984 sous la présidence de M. René Thomas. Elle a donné tous pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser un projet d'augmentation de capital en une ou plusieurs fois jusqu'à un montant maximum de 200 millions de francs.

Cette augmentation de capital sera réalisée :

- soit par incorporation de réserves, provisions, bénéfices, primes d'émission ou d'apport avec création d'actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires au dévolu du montant nominal des actions existantes,
- soit par émission, au pair ou avec prime, d'actions nouvelles à souscrire et à libérer en numéraire,
- soit par l'un et l'autre de ces deux procédés.

### SILIC

Le montant total H.T. des loyers de l'exercice 1983 s'élevait à 88 736 000 F, contre 81 521 000 F pour l'exercice précédent (+ 8,85 %). Ces chiffres confirment les prévisions antérieures, et notamment celle d'un taux d'augmentation du dividende par action au moins égal au précédent (14 %).

L'émission du 1<sup>er</sup> janvier 1984 enregistrera les premiers produits du programme de construction engagé fin 1982, dont la réalisation se poursuit. Elle s'élève à 23 069 000 F, contre 21 063 000 F au 1<sup>er</sup> janvier 1983 (+ 9,50 %).

### CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

#### GAZ DE FRANCE - Obligations 8,30 % 1973

Les intérêts courus du 22 janvier 1983 au 21 janvier 1984 sur les obligations Gaz de France 8,30 % 1973 seront payables, à partir du 22 janvier 1984, à raison de 74,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 11 en estampillage du certificat nominatif, après une remise à la source d'un droit à un avoir fiscal de 8,30 F (montant global : 83,00 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 12,44 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut, conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,10 F, faisant ressortir un net de 61,43 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

#### GAZ DE FRANCE - Obligations 11 % 1978

Les intérêts courus du 14 janvier 1983 au 13 janvier 1984 sur les obligations Gaz de France 11 % 1978 seront payables, à partir du 14 janvier 1984, à raison de 99,00 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 6 en estampillage du certificat nominatif, après une remise à la source d'un droit à un avoir fiscal de 11,00 F (montant global : 110,00 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut, conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,10 F, faisant ressortir un net de 81,41 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 20 834 obligations comprises dans les séries de numéros 147 660 à 150 784 et 192 452 à 219 304, sorties au tirage du 14 novembre 1983, cessent de porter intérêt et seront remboursables à 1 000,00 F, coupon n° 7 au 14 janvier 1985 attaché.

Ces titres, sont rappelés les séries de numéros d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

Amortissement 1979 : 300 457 à 342 122 ; 1980 : 150 785 à 192 451 ; 1981 : 257 831 à 278 585 ; 1983 : 11 946 à 32 951.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets bancaires habilités.

مقداد من الرمال

بورصة باريس

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 11 JANVIER

PARIS 11 janvier Trés résistants. Quelques points de fermeté dans un marché généralement très résistants...

Table of stock prices for Paris Comptant, listing various companies and their current and previous prices.

Table of stock prices for Paris Comptant, listing various companies and their current and previous prices.

NEW-YORK Irrégulier

NEW-YORK 11 janvier Irrégulier. Pour la troisième séance consécutive, la tendance s'est révélée très irrégulière...

Table of stock prices for New York, listing various companies and their current and previous prices.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

UNILEVER. - Le groupe anglo-américain vient de racheter la fabrication américaine de margarine Shedd...

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices including Cote des Agents de Change, Taux du Marché Monétaire, and Cours du Dollar.

REGLEMENT MENSUEL

Table of monthly settlements for various companies, showing current and previous values.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, including the Dollar, Pound, and others.

11 JANVIER

Table of stock prices for the second market, listing various companies and their current and previous prices.

Table of stock prices for the second market, listing various companies and their current and previous prices.

SICAV 1/1

Table of SICAV 1/1 funds, listing various funds and their current and previous prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of the gold market, listing various gold prices and their current and previous values.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- ÉTRANGER**
- 2. **DIPLOMATIE** - Le voyage officiel de M. Mauroy au Sénégal.
  - 3. **EUROPE** - UNION SOVIÉTIQUE : un responsable soviétique reconnaît qu'un incendie a endommagé le gazoduc euroasiatique.
  - 3. **ASIE** - La recherche d'un règlement en Corée.
  - 4. **AMÉRIQUES** - ARGENTINE : les « exploits » du général Camps.
  - 4. **PROCHE-ORIENT** - ISRAËL : le conseil général sioniste centre M. Sharon.
  - 4. **AFRIQUE**

- POLITIQUE**
- 6 à 8. L'affaire EF-ERAP.
  - 1. Une lettre de M. Marchais à M. Mitterrand sur l'anticommunisme.
  - 11. La communiqué du conseil des ministres.
- SOCIÉTÉ**
- 12. L'insertion sociale des illettrés.
  - 13. ÉDUCATION : un entretien avec M. Daniel, président des parents d'élèves du privé.
  - 13. DÉFENSE
  - 14. SPORTS : l'élimination de Yannick Noah du Tournoi des Maîtres, à New-York.

- LE MONDE DES LIVRES**
- 15 à 17. SAGESSE ET PASSIONS DE JACQUES CHARDONNE : « La grande tradition du moralisme à la française », par Bertrand Poirot-Delpech ; « Un œil vierge, curieux de tout, malgré l'obsession de soi », par Louis Nucera ; « Quelques heures à Barbès », par Raphaël Sorin.
  - 18. LA VIE LITTÉRAIRE
  - 19. VOYAGE A TRAVERS LES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES : « Le Brésil », par Jorge Coli et Antoine Seel.

- CULTURE**
- 21. CINÉMA : Renalez-moi où je fais un malheur, de Michel Gérard ; Canicule, d'Yves Boisset. Rendez-vous avec Pierre Etaix.
  - THÉÂTRE : Minna von Barnhelm, à l'Odéon.
  - DANSE : les 18 h 30 du Théâtre de la Ville.
  - 24. COMMUNICATION : le projet de loi sur la presse.
  - Un secteur heureux : les dépenses publicitaires en hausse en 1983.

- ÉCONOMIE**
- 26. LES MUTATIONS INDUSTRIELLES ET LEURS CONSÉQUENCES.
  - 27. AFFAIRES : « La guerre mondiale de la communication » (II), par Eric La Boucher et Jean-Michel Quatrepoint.
  - 28. SOCIAL : l'accord de principe sur le système d'assurance-chômage.
  - ÉTRANGER.

**RADIO-TÉLÉVISION (24) INFORMATIONS « SERVICES » (20) :**  
- Journal officiel ; Météorologie ; Mots croisés.  
**annonces classées (25) ; Carnet (14) ; Programmes des spectacles (22-23) ; Marchés financiers (28).**

Le numéro de « Monde » daté 12 janvier 1984 a été tiré à 473 892 exemplaires

(Publicité)

**5 Répondeurs dep. 795 F. chez Duriez**

**AGRÉES P.T.T. • Répondeur simple 795 F. ttc. • Enregistreur sur mesure. Coupe dès fin du message de votre correspondant. Vs gagnez beaucoup de temps à l'écoute : 1580 F ttc. • Consultable à distance par code vocal : 2600 F ttc. • Id. par boîtier codé : 3100 F ttc. • Id., vocal et boîtier : 3450 F ttc. • Téléphones tous modèles, toutes couleurs, depuis 230 F ttc. • Duriez, 132, bd. Saint-Germain, M<sup>e</sup> Odéon.**

A B C D F G H

## La Commission propose une très faible hausse générale des prix agricoles européens

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). - Une augmentation moyenne des prix communs en ECU (1) de 0,8 % en France, après dévaluation partielle du franc vert, la hausse moyenne atteindrait 3,1 % en R.F.A., aux Pays-Bas et au Royaume-Uni compte tenu du nécessaire démantèlement des montants compensatoires monétaires positifs, les prix garantis devraient être réduits de manière sensible : moins 3,5 % en R.F.A. et moins 1,9 % dans les deux autres pays. Telles sont les propositions de prix pour 1984-1985 que la Commission européenne s'apprête à transmettre aux gouvernements membres. Elle est consciente que ces propositions, qui viennent s'ajouter aux mesures de rationalisation des marchés déjà rigoureuses, en cours de discussion depuis l'été, vont être mal accueillies dans les campagnes : les ajustements précoces sont très indésirables au taux de l'inflation qui est prévu pour 1985, à savoir 5,1 % en moyenne pour la

**FERMETÉ DU DOLLAR 8,66 F**

Sur des marchés des changes hésitants et redoutés beaucoup plus calmes après la fièvre des jours derniers, le dollar s'est, tout de même, montré très ferme jeudi 12 janvier, se hissant à 8,66 F à Paris contre 8,64 F la veille. Mercredi 11 janvier en fin de journée, il avait touché le cours de 8,70 F à Londres. Sur la place de Francfort, il s'est maintenu au dessus de 2,83 DM, contre 2,8250 DM la veille, et 2,8370 DM au début de la séance de jeudi. Selon les milieux financiers internationaux, le dollar est entré dans une phase de consolidation, mais il n'est pas exclu de le voir reprendre son ascension ultérieurement.

A Paris, les cours du deutschemark est remonté aux alentours de 3,06 F.

M. Chotard : « Le C.N.P.F. est opposé aux concertations tripartites ». - Interrogé le 12 janvier à R.M.C. sur les méthodes de concertation employées dans le conflit Talbot, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a affirmé : « Par définition, nous sommes opposés au tripartisme, cette espèce de façon de jouer au billard où on ne sait pas qui est la boule rouge, qui est la boule blanche. »

« Nous pensons qu'il y a des concertations nécessaires, et, plus tôt elles ont lieu, et au niveau convenable, et moins il y a de conflit, a-t-il ajouté. Nous sommes là en harmonie avec M. Edmond Maire qui considère que les concertations dans certains secteurs ont été insuffisantes. »

M. Chotard a déclaré que face aux conflits sociaux : « Nous aurions tout intérêt à donner une nouvelle vie dans la plupart des secteurs industriels aux commissions paritaires de l'emploi. » - (A.P.)

PHILIPPE LEMAÎTRE.  
(1) Un ECU = 6,90 F.

**N°1 DE LA FOURRURE D'OCCASION**

**SOLDES de -20 à -50 %**

**LES DEUX OURSONS**  
106 Bd de Grenelle 575.10.77  
Paris 15<sup>e</sup> M<sup>e</sup> La Motte Picquet

**D. Porthault**  
Linge de maison

**PRIX SPECIAL BLANC du 2 au 31 janvier**

18 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS 726 75 25

**RAYMONDE LESCUR**  
Solde ses collections

Centre Maine-Montparnasse - Paris 15<sup>e</sup>ème  
125, rue de Sèvres - Paris 6<sup>e</sup>ème

## Incident à la frontière du Honduras et du Nicaragua

**LE PILOTE AMÉRICAIN D'UN HELICOPTÈRE AURAIT ÉTÉ TUÉ PAR L'ARMÉE SANDINISTE**

Tegucigalpa (A.F.P.). - L'ambassade des États-Unis à Tegucigalpa a affirmé, mercredi 11 janvier, que des membres de l'armée sandiniste avaient tiré sur l'équipage d'un hélicoptère américain, en territoire hondurien, faisant un mort. Des premières informations avaient fait état de trois sandinistes contre un hélicoptère hondurien, faisant sept blessés.

Selon un porte-parole de l'ambassade américaine, l'appareil qui a servi de cible aux éléments sandinistes était un hélicoptère de reconnaissance léger, de type UH-58, qui effectuait un vol de routine entre San-Lorenzo, dans le golfe de Fonseca, et la base militaire d'El Aguacate, dans le département oriental d'Olancho.

« L'appareil a été obligé d'atterrir dans la région de Cifuentes et Las Trajes », dans le département d'El Paraiso, zone frontalière avec le Nicaragua, a précisé le porte-parole de la mission diplomatique. « Après avoir atterri, a-t-il ajouté, l'hélicoptère a essuyé le feu des membres de l'armée sandiniste et un de ses occupants a été mortellement blessé alors qu'il était sorti de l'appareil. »

Le porte-parole de l'ambassade a indiqué que, en plus du pilote, deux membres d'un bataillon américain, participant aux manœuvres conjointes américano-honduriennes, se trouvaient à bord de l'appareil et ont été légèrement blessés.

Par ailleurs, un avion des forces aériennes honduriennes s'est écrasé mercredi après-midi aux abords de la petite ville de San-Manuel, à 230 kilomètres au nord de Tegucigalpa, « en apprenant de source officielle. Des membres de la base aérienne Armando Escalón, à San-Pedro-Sula (sud du pays), se sont contentés de préciser que le capitaine Manuel Rivera, pilote de l'appareil, avait été tué dans l'accident, sans donner plus de détails.

« C'est la première fois que les États-Unis sont directement impliqués dans des hostilités le long de la frontière entre le Honduras et le Nicaragua », a-t-il précisé. « Managua, on observe le silence le plus complet sur l'incident de frontière. M. Edwin Zelaya, ambassadeur du Nicaragua à Tegucigalpa, la capitale du Honduras, a seulement dit craindre que la mort du pilote américain ne serve de prétexte pour une intervention militaire directe des États-Unis. »

**En Uruguay**

**VAGUE DE GRÈVES SANS PRÉCÉDENT**

Montevideo. (Reuter). - Une vague d'agitation sociale, sans précédent depuis le début du gouvernement militaire il y a onze ans, secoue l'Uruguay. Des ouvriers d'une entreprise de traitement de poisson ont occupé, mercredi 11 janvier, leur usine à Firiapolis, à une centaine de kilomètres à l'est de Montevideo, en solidarité avec les pêcheurs uruguayens qui ont entamé une grève générale au début du mois.

Les mille quatre cents ouvriers de la plus grande usine de produits caoutchoutés du pays, située à Finsa, ont observé de leur côté un arrêt de travail de six heures pour soutenir les pêcheurs tandis que des grèves ont été déclenchées dans l'industrie textile pour obtenir une augmentation de salaire.

Enfin, les employés des transports ont annoncé pour jeudi une grève de sept heures. Les syndicats envisagent désormais d'appeler pour la semaine prochaine à une grève générale, la première depuis dix ans.

Cette agitation sociale fait suite à l'échec, en 1983, des pourparlers entre le gouvernement militaire et les partis sur un retour à la démocratie.

**Sur le vif**

**Analphabète**

Hier, je tombe sur une collègue aux toilettes. Elle se sèche les yeux dans l'essuie-main. Qu'est-ce qu'elle a ? Je ne comprends pas. Elle vit avec un type super-intelligent, beau gosse, très musicien, un peu marginal, pas trop, juste ce qu'il faut. Il a un job à Fungis. Ils vont se marier la semaine prochaine ; hier encore, elle jubilait, qu'est-ce qui se passe ?

Elle a entendu dire à la radio qu'il y a quatre millions d'analphabètes en France, et elle s'est mis dans la tête que son mec ne sait pas lire. Enfin, qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Il a quel âge ? Vingt-trois ans ? Il a quand même eu le temps d'apprendre, il a été en classe. Pas tellement. Il a été renvoyé de plusieurs écoles et il a beaucoup manqué. C'était un enfant fragile, sa mère le lui a raconté, il avait toujours des bobos. D'ailleurs, ça continue. C'est incroyable ce qu'il est maladroit. Il n'y a pas de semaine où, en trimballant ses cageots, il ne se plante une écharde dans le doigt. Tous les jours de la main droite, comme par hasard.

Je la raisonne : enfin, ça n'est pas pensable. Il lit le journal ? Non, il écoute la radio et il regarde la télé. Il rampe ses feuilles d'impôt, de sécurité sociale ? Alors là, non, il a horreur de la paperasserie, c'est elle qui s'occupe de tout. Bon, d'accord, mais depuis le temps qu'il travaille le nuit et elle le jour, il a dû lui laisser des mots ? Absolument pas, quand il a quelque chose à lui dire, il lui téléphone au journal. Elle n'a jamais vu une trace de son écriture. Sa mère non plus, d'ailleurs, elle vient de l'appeler pour le lui demander ; jamais une carte postale de la colo, jamais un message, rien...

Enfin, il conduit... Non, il prend le métro. C'est pareil, il doit pouvoir lire le nom des stations quand même. Oh ! pour ça, il se débrouille, astuceux comme il est ! N'empêche que l'autre jour, quand ils sont allés faire des courses au Printemps Opéra, si elle ne l'avait pas rassuré, il serait descendu à Odéon. Je la gronde : Odéon... Opéra... C'est pas évident. On peut confondre !

CLAUDE SARRAUTE.

## Les violences en Corse et au Pays basque

**UN BATEAU-RESTAURANT APPARTENANT À L'ÉPOUSE D'HENRI ROSSI EST INCENDIÉ À PORTO-VECCHIO**

Un bateau-restaurant, appartenant à Mme Agnès Carlino, a été détruit par un incendie, dans la nuit de mercredi 11 au jeudi 12 janvier, à Porto-Vecchio. Le feu a pu être maîtrisé vers 1 h 30 par les pompiers et n'a fait aucune victime. Selon les gendarmes, il serait d'origine criminelle.

Mme Carlino est l'épouse d'Henri Rossi, actuellement en fuite, qui passe pour être, avec Jean-Marc Leccia, l'un des commanditaires de l'enlèvement de Guy Orsoni, le militant nationaliste corse disparu depuis le 17 juin dernier.

Notre correspondant à Bastria nous signale d'autre part que, dans une communication parvenue à la presse locale mercredi 11 janvier, l'ex-Front de libération nationale de la Corse confirme qu'Étienne Cardé, tué la veille par la bombe qu'il installait devant la villa du professeur Aboulker, située à Capo-di-Muro (Corse-du-Sud), est bien l'un de ses militants. « Ce sacrifice interpelle la conscience collective de notre peuple, de même qu'il interpelle toutes les classes politiques qui nient le problème national corse », écrit l'ex-F.L.N.C.

Étienne Cardé sera inhumé à Serriera, son village natal, situé près de Porto (Corse-du-Sud), samedi 14 janvier, à 15 heures. Plusieurs organisations nationalistes appellent à rendre un dernier hommage au militant « mort pour avoir été jusqu'au bout de ses idées ».

## QUATRE MILITANTS D'IPARRATARRAK SONT INTERROGÉS PAR LA POLICE À BAYONNE

Quatre militants nationalistes basques français étaient toujours interrogés, jeudi 12 janvier, à Bayonne, après leur arrestation au cours d'une conférence de presse clandestine qu'ils tenaient au nom de l'organisation Iparratarak. Ces militants - MM. Jean Kostarat, Berthe Sidart, Serge Marteo et Jean Borda - devaient être déferés au parquet du tribunal de Bayonne ce jeudi.

En interpellant ces militants, la police espérait arrêter deux ou trois autres militants recherchés depuis des mois, comme Philippe Sidart, soupçonné d'avoir commis plusieurs attentats ou d'avoir participé à des opérations au cours desquelles deux C.R.S. et un gendarme ont trouvé la mort en 1982 et 1983. Mais une voiture occupée par une ou plusieurs personnes a pu échapper à leur « souricerie », en dépit des coups de feu d'intimidation tirés par les policiers.

Selon un document saisi par les enquêteurs, le groupe Iparratarak, généralement considéré par les Basques comme « irresponsable », voulait dénoncer, au cours de sa conférence de presse, l'extrême droite française. Selon Iparratarak, une partie de l'extrême-droite soutiendrait le GAL, groupe de contre-terrorisme anti-ETA, responsable d'un enlèvement « mort pour avoir été jusqu'au bout de ses idées » en France depuis décembre 1983.

**soldes NICOLL**  
la tradition anglaise  
à Paris, 29 rue Tronchet, depuis 1820

**TED LAPIDUS**

**soldes**  
femmes et hommes

35 rue François 1<sup>er</sup>  
Paris 8<sup>ème</sup>

**Lisoz**  
**LE MONDE**  
diplomatique

هتدات من الاميل